

# Référentiel pour le métier **PEPINIERISTE PROFESSIONNEL (LE) DE MANGUIER**

Niveau: ouvrier qualifié



Edition 2022

Une publication soutenue par le gouvernement fédéral allemand par l'intermédiaire du programme d'Accompagnement des mutations du Bassin cotonnier du Cameroun - Programme d'Appui au Développement Rural (ABC-PADER) mise en œuvre par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

# CONTENU

Référentiel metier competence

Référentiel de formation

Référentiel d'évaluation

Guide d'organisation pédagogique et matérielle

Guide Pedagogique



# SOMMAIRE

Liste des abreviations et acronymes .....	7
Préface ....	8
Résumé ..	9
Remerciements .....	10

## **SECTION 1: REFERENTIEL METIER COMPETENCE 11**

INTRODUCTION .....	12
I - CONTEXTE GENERAL .....	13
II - CARTOGRAPHIE DES METIERS/EMPLOIS DE LA FILIERE PRODUCTION DE MANGUE.....	14
2.1 Présentation générale .....	14
2.2 Choix du métier à développer .....	15
III - DESCRIPTION GENERALE DU METIER .....	16
3.1 Définition du métier .....	16
3.2 Secteur d'activités .....	16
3.3 Nature du travail .....	16
3.4 Technologie utilisée.....	16
3.5 Conditions de travail.....	17
3.6 Conditions d'entrée sur le marché du travail.....	18
IV - ANALYSE DES FONCTIONS, TACHES ET OPERATIONS IDENTIFIEES .....	19
4.1 Fonctions particulières.....	19
4.2 Fonctions générales.....	21
V - DESCRIPTION DES CONDITIONS DE REALISATION ET DES CRITERES DE REUSSITE DES TACHES .....	24
VI - PROCESS DE TRAVAIL.....	30
VII - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES RELATIVES AUX TACHES.....	30
VIII - LES HABILITES TRANSFERABLES ET LES COMPORTEMENTS SOCIO-AFFECTIFS REQUIS.....	35
IX - PRESENTATION DES COMPETENCES VISEES PAR LE METIER .....	41
9.1 Compétences particulières .....	41
9.2 Compétences générales .....	41
X - MATRICE DES COMPETENCES DU METIER DE PEPINIERISTE PROFESSIONNEL DE MANGUIER	42
XI - SUGGESTIONS AYANT TRAIT A LA FORMATION .....	43
CONCLUSION .....	44

## **SECTION 2: REFERENTIEL DE FORMATION 45**

INTRODUCTION .....	46
I. FONDEMENTS DE LA FORMATION .....	47
1.1 Finalités du secteur de la formation.....	47
1.2 Nouvelles évolutions des orientations de la formation professionnelle .....	48
II. DESCRIPTION GENERALE DU METIER .....	49
2.1 Définition du métier .....	49
2.2 Contexte professionnel.....	49
2.3 Opportunités d'emploi .....	49
III. TABLEAU SYNTHESE DE LA FORMATION.....	49

IV. LISTE DES COMPETENCES VISEES PAR LA FORMATION .....	50
V. MATRICE DES OBJETS DE FORMATION .....	51
VI. DESCRIPTION DES OBJECTIFS DE FORMATION .....	52
Compétences particulières traduites en objectifs de comportement .....	52
VII. DESCRIPTION DES MODULES.....	65

## **SECTION 3: REFERENTIEL D’EVALUATION 86**

INTRODUCTION .....	87
I. MODALITES DE FORMATION ET D’EVALUATION .....	88
1.1 Identification du vivier .....	88
1.2 Modalités de formation .....	88
1.3 Modalités d’évaluation.....	88
1.4 Conditions de reprise.....	88
1.5 Méthodes d’évaluation .....	89
II. LISTE DES MODULES VISEES PAR LA FORMATION.....	91
III. EVALUATION DES MODULES.....	92
3.1 Objectif de comportement N°1 : Créer et entretenir une pépinière .....	92
3.1.1. Tableau de spécification.....	92
3.1.2. Fiche d’évaluation.....	95
3.1.3. Description sommaire de l’épreuve .....	96
3.2 Objectif de comportement N°2 : Greffer.....	97
3.2.1. Tableau de spécification.....	97
3.2.2. Fiche d’évaluation.....	100
3.2.3. Description sommaire de l’épreuve .....	101
3.3 Objectif de comportement N°3 : Créer et conduire un verger / parc-à-bois / Parc semencier .....	102
3.3.1. Tableau de spécification.....	102
3.3.2. Fiche d’évaluation.....	106
3.3.3. Description sommaire de l’épreuve.....	107
3.4 Objectif de comportement N°4 : Développer l’Entrepreneuriat .....	108
3.4.1. Tableau de spécification.....	108
3.4.2. Fiche d’évaluation.....	110
3.4.3. Description sommaire de l’épreuve.....	111
3.5 Objectif de comportement N°5 : Faire la gestion simplifiée .....	112
3.5.1. Tableau de spécification.....	112
3.6. Fiche d’évaluation .....	116
3.6 Objectif de comportement N°6 : Communiquer en milieu professionnel.....	119
Tableau de spécification.....	119
3.6.1. Fiche d’évaluation .....	120
IV. EVALUATION DES STAGES.....	122
4.1. Qualités personnelles évaluées par le maître de stage.....	122
4.2. Rapport de stage.....	123

CONCLUSION .....	124
------------------	-----

## **SECTION 4: GUIDE D'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE ET MATÉRIELLE 125**

I. ORGANISATION PEDAGOGIQUE.....	127
1.1 SYNTHÈSE DU REFERENTIEL DE FORMATION.....	127
1.2 PRÉSENTATION DU CHRONOGRAMME.....	127
II. ORGANISATION PHYSIQUE ET MATÉRIELLE .....	128
2.1. RESSOURCES MATÉRIELLES.....	128
2.1.1. Machinerie, équipements et accessoires.....	128
2.1.2. Matériel de sécurité.....	129
2.1.3. Matières d'œuvres et matières premières.....	129
2.1.4. Mobilier et équipement de bureau .....	130
2.1.5. Matériel audiovisuel et informatique .....	130
2.1.6. Matériel didactique.....	131
2.1.7. Ressources documentaires .....	131
2.2. RESSOURCES PHYSIQUES .....	133
III. ORGANISATION DES RESSOURCES HUMAINES .....	134
3.1. BESOIN ET PROFIL DES FORMATEURS .....	134
3.2. PERSONNEL DE SOUTIEN (RESPONSABLES DES ATELIERS PEDAGOGIQUES, MAITRE DE STAGE, REFERENTS).....	134
3.3. FORMATION CONTINUE DES FORMATEURS .....	135

## **SECTION 5: GUIDE PEDAGOGIQUE 137**

I - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU GUIDE.....	138
II - PRINCIPES PEDAGOGIQUES RECOMMANDÉS.....	138
III - PROJET EDUCATIF ET INTENTIONS PEDAGOGIQUES.....	138
IV - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU REFERENTIEL DE FORMATION.....	139
V - LISTE DES COMPÉTENCES.....	140
VI - PRÉSENTATION DES FICHES DE SUGGESTIONS PEDAGOGIQUES.....	140
6.1. Fiche pédagogique du module N°1 : Création et entretien d'une pépinière .....	142
6.2. Fiche pédagogique du module N°2 : Multiplication des plants : Greffage .....	145
6.3. Fiche pédagogique du module N°3 : Création et conduite d'un verger / parc-à-bois / Parc semencier.....	148
6.4. Fiche pédagogique du module N°4 : Entrepreneurat.....	151
6.5. Fiche pédagogique du module N°5 : Gestion simplifiée.....	154
6.6. Fiche pédagogique du module N°6 : Communication en milieu professionnel .....	158
6.7. Fiche pédagogique du module N°7 : Métier et formation .....	159
VII. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES .....	160
7.1. Sensibilisation et formation des acteurs pour l'implantation de la formation .....	160
7.2. Mobilisation des ressources .....	160
7.3. Application et suivi du programme de formation .....	160
7.4. Mécanisme de suivi des séjours en milieu professionnel .....	161

## LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES

<b>ABC-PADER</b>	: Accompagnement des mutations du Bassin Cotonnier du Cameroun – Programme d’Appui au Développement Rural
<b>APC</b>	: Approche par Compétences
<b>AST</b>	: Analyse de la Situation de Travail
<b>CTG</b>	: Centre Technique de Garoua
<b>CP</b>	: Epreuve de connaissances pratiques
<b>DEFACC</b>	: Division de l’Enseignement et de la Formation Agricole, Coopératif et Communautaire
<b>DR</b>	: Délégation régionale
<b>EPAB</b>	: Ecole Pratique d’Agriculture de Binguela
<b>ETA</b>	: Ecole Technique d’Agriculture
<b>FPAP</b>	: Formation Professionnelle Agropastorale
<b>GIC</b>	: Groupement d’Initiative Commune
<b>GIE</b>	: Groupe d’Intérêt Economique
<b>GIZ</b>	: Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit Coopération internationale allemande
<b>MINADER</b>	: Ministère de l’Agriculture et du Développement Rural
<b>MINEFOP</b>	: Ministère de l’Emploi et de la Formation Professionnelle
<b>MINEPAT</b>	: Ministère de l’Economie, de la Planification et de l’Aménagement du Territoire
<b>MO</b>	: Main d’œuvre
<b>OIF</b>	: Organisation Internationale de la Francophonie
<b>PADER</b>	: Programme d’Appui au Développement Rural
<b>PCP-AFOP</b>	: Programme d’Appui à la Rénovation et au Développement de la Formation Professionnelle dans les secteurs de l’Agriculture, de l’Elevage et des Pêches, Phase de Consolidation et de Pérennisation
<b>PND CF</b>	: Projet National de Développement des Cultures Fruitières.
<b>PS</b>	: Processus
<b>PT</b>	: Produit
<b>RF</b>	: Référentiel de formation
<b>RMC</b>	: Référentiel de métier-compétences
<b>TPE</b>	: Très Petite Entreprise

## Préface

Le Cameroun s'est projeté à l'horizon 2035 de devenir « un pays émergent, démocratique, et uni dans sa diversité ». Cette vision est traduite dans le document de Stratégie Nationale de Développement (SND30) adopté en 2020. La Stratégie de Développement du Secteur Rural couplé au Plan National d'Investissement Agricole (SDSR/PNIA 2020-2030) qui en découle s'est fixée comme objectif global, de soutenir une croissance durable du secteur rural pour contribuer à la richesse nationale et améliorer les conditions de vie des populations.

Aussi, en 2019, le Gouvernement a élaboré un Plan d'Action National (PAN) pour la promotion de l'emploi décent des jeunes ruraux et de l'esprit d'entreprise pour la période 2020-2030. Il a pour but de créer les conditions d'emploi pour les jeunes dans les chaînes de valeur agricoles, de soutenir et de faciliter leur entrée préférentielle dans les débouchés agro-alimentaires attractifs et rémunérateurs. L'objectif général du PAN est de promouvoir une nouvelle génération de jeunes, créateurs d'emplois ruraux dans les secteurs agropastoral et agroalimentaire. À travers ce Plan, le Gouvernement souhaite pour la période 2020- 2030 : (i) impulser la mise en place d'un cadre institutionnel de coordination favorable à la création, au développement et au suivi de l'emploi et de l'entrepreneuriat agropastoral des jeunes ruraux, (ii) renforcer les capacités managériales et entrepreneuriales des jeunes ruraux pour accroître la productivité et la compétitivité agropastorales, (iii) faciliter l'accès des jeunes créateurs d'emplois ruraux aux mécanismes financiers diversifiés, adaptés à leurs besoins et (iv) développer un système de communication facilitant la gestion des opportunités d'affaires dans le secteur agropastoral, aux niveaux national, régional et international.

C'est ainsi que le Chef de l'État Camerounais, Son Excellence Paul Biya, n'a de cesse de rappeler l'importance des secteurs de l'agriculture et de l'élevage pour notre économie et la place de la jeunesse dans le processus de sa transformation structurelle. Et plus récemment encore, dans son adresse à la Jeunesse, le 10 février 2022, il a relevé, au nombre des grands défis, celui de la disponibilité des compétences de qualité, à même de répondre aux nouveaux impératifs de développement. Pour cela, il a recommandé l'augmentation de l'offre de formation, afin de donner l'occasion à tous les jeunes d'acquérir des compétences utiles et adaptées, susceptibles de leur ouvrir des opportunités d'emploi dans tous les domaines.

C'est dans ce sens que le présent référentiel de formation pour le métier de pépiniériste professionnel (le) de manguiers a été élaboré selon l'Approche Par Compétences dans le but d'élargir et d'améliorer les offres de formation dans le secteur de l'agriculture en général et celui de la filière mangue en particulier. En effet, l'analyse des chaînes de valeur mangue a permis d'identifier dans les maillons les différents métiers et caractériser les déficits des compétences qui en découlent. Ainsi, la professionnalisation des acteurs des chaînes de valeur est une condition *sine qua non* pour leur développement.

Le présent référentiel est donc un document de référence pour l'ensemble des acteurs du monde de travail et de la formation professionnelle. Par conséquent, nous les exhortons tous à se l'approprier et à contribuer à son implantation.

Au nom du Gouvernement Camerounais, nous réitérons nos remerciements au Gouvernement Allemand à travers la GIZ et plus particulièrement au programme Accompagnement des Mutations du Bassin cotonnier du Cameroun- Programme d'Appui de Développement Rural (ABC-PADER), pour son implication déterminante à l'élaboration de ce référentiel.

**LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET  
DU DÉVELOPPEMENT RURAL**



**GABRIEL MBAIROBE**

**LE MINISTRE DE L'EMPLOI ET DE  
LA FORMATION PROFESSIONNELLE**



**ISSA TCHIROMA BAKARY**

## Résumé

Le référentiel de formation professionnelle pour le métier de pépiniériste professionnel (le) de manguiers est le fruit de la coopération entre d'une part, la République du Cameroun à travers le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) et le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP) et d'autre part la République Fédérale d'Allemagne représentée par la GIZ à travers le programme d'Accompagnement des mutations du Bassin cotonnier du Cameroun - Programme d'Appui au Développement Rural (GIZ/ABC-PADER). L'élaboration de ce référentiel de formation s'est faite selon l'Approche Par Compétences (APC) conformément aux guides méthodologiques développés par l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

Le présent document comporte cinq sections:

- Section 1 : Référentiel de Métier - Compétences (RMC) ;
- Section 2 : Référentiel de Formation (RF) ;
- Section 3 : Référentiel d'Évaluation (RE);
- Section 4 : Guide Pédagogique (GP);
- Section 5 : Guide d'Organisation Pédagogique et Matérielle (GOPM).

Ce référentiel décline les compétences inhérentes à l'exercice de ce métier. Il décrit les différents modules de formation ainsi que les outils d'évaluation. Par ailleurs, il donne les indications sur le cadre infrastructurel et matériel pour une meilleure mise en œuvre de la formation professionnelle. Il sert de point de repère commun aux différents acteurs des milieux du travail et de la formation professionnelle.

## REMERCIEMENTS

Ce Référentiel de formation du métier de pépiniériste professionnel (le) de manguiers a été élaboré selon l'Approche Par Compétences (APC) sous la tutelle technique du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) et la tutelle méthodologique du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP), avec l'appui du programme d'Accompagnement des mutations du Bassin cotonnier du Cameroun - Programme d'Appui au Développement Rural (GIZ/ABC-PADER).

Les rencontres des acteurs impliqués dans le processus de l'élaboration et de la validation dudit référentiel, n'auraient pas été possible sans le concours de nombreuses personnes et entreprises. Les listes jointes en annexe reprennent les noms des personnes, des organisations et des entreprises consultées. Qu'ils trouvent ici, l'expression de nos remerciements pour leur disponibilité et leur apport précieux à la conception de ce référentiel.

# PEPINIERISTE PROFESSIONNEL (LE) DE MANGUIER

## **SECTION 1** **RÉFÉRENTIEL METIER** **COMPETENCE**



## INTRODUCTION

Dans le cadre de la dynamisation des contenus de la formation professionnelle agropastorale, le MINADER avec l'appui de la GIZ à travers le programme d'accompagnement des mutations du Bassin Cotonnier du Cameroun – Programme d'Appui au Développement Rural (ABC-PADER), a entrepris l'élaboration des référentiels selon l'approche par compétences (APC). Cette approche prévoit dans le processus d'élaboration d'un programme d'études, une Analyse de la Situation de Travail (AST) dans le but de décrire le profil professionnel attendu de ce milieu dans l'exercice d'un métier concerné et aboutir à l'élaboration d'un Référentiel de Métier-Compétences (RMC) en adéquation avec les activités réelles de la vie professionnelle. L'AST est une étape préalable et participative, impliquant les professionnels d'un métier et qui apporte une réponse appropriée aux besoins de formations exprimées en matière de qualification de main-d'œuvre et une cohérence des contenus futurs de formation. Ceci, dans la perspective d'améliorer l'employabilité des jeunes et des femmes. L'APC qui en est son fondement, encourage les partenariats entre les organisations professionnelles, les entreprises et les structures de formation. Mais cela n'est possible que si tous les acteurs se donnent la main et s'impliquent dans le processus de sa mise en œuvre. Dans cette optique, la GIZ a initié une mission chargée de l'identification des métiers, l'analyse des situations de travail et l'élaboration des référentiels de métier-compétences pour le métier de **Pépinieriste professionnel de manguiier**.

Le présent RMC du **Pépinieriste professionnel de manguiier** dresse le portrait plus ou moins exhaustif de ce métier. Il est élaboré à partir des informations recueillies auprès des professionnels et des personnes ressources sur le terrain et au cours de l'atelier de l'AST. Les informations recueillies au cours de cet atelier permettent de formuler les compétences et de définir celles visées par la formation.

Le RMC du **Pépinieriste professionnel de manguiier** comprend les rubriques suivantes :

- la description générale du métier de Pépinieriste professionnel de manguiier ;
- l'analyse des fonctions, des tâches et des opérations du métier de Pépinieriste professionnel de manguiier ;
- la description des conditions de réalisation et les critères de performances liés à chacune des activités du métier de Pépinieriste professionnel de manguiier ;
- la description du processus de travail du métier de Pépinieriste professionnel de manguiier ;
- les habiletés transférables et comportements socio-affectifs requis du métier de Pépinieriste professionnel de manguiier ;
- la présentation des compétences du métier de Pépinieriste professionnel de manguiier ;
- les suggestions et recommandations ayant trait à la formation au métier de Pépinieriste professionnel de manguiier.

## I - CONTEXTE GENERAL

Le développement rural constitue un axe prioritaire de la politique camerounaise. L'encadrement des producteurs et leur regroupement dans des coopératives le long d'une chaîne de valeur sont encouragés afin d'accroître la production agropastorale. Dans ce même ordre d'idée, la formation agropastorale est essentielle dans le but d'améliorer les compétences des producteurs et leur permettre de découvrir de nouvelles méthodes culturales. Dans la majorité des cas, les produits et cultures s'appuient sur les expériences et les savoirs traditionnels et endogènes qui ne sont que peu adaptés aux nouvelles conditions économiques et écologiques. Dans le domaine des fruits et particulièrement de la mangue, la sollicitude du gouvernement se manifeste notamment par le Projet National de Développement des Cultures Fruitières (PNDCF) qui a manifesté le besoin de former les pépiniéristes, producteurs et les transformateurs de mangue.

Le Programme de la Coopération allemande « Accompagnement des mutations du Bassin Cotonnier du Cameroun – Programme d'Appui au Développement Rural (ABC-PADER) » est un des partenaires importants du gouvernement Camerounais qui se focalise sur une production, transformation et commercialisation diversifiée d'aliments de haute qualité, ainsi que sur l'exploitation durable des ressources naturelles. Le projet permet entre autres l'élaboration des référentiels dans le but de permettre à terme le renforcement des capacités des producteurs dans l'utilisation de méthodes appropriées de culture et de production.

Le Programme « Accompagnement des mutations du Bassin Cotonnier du Cameroun – Programme d'Appui au Développement Rural (ABC-PADER) » devrait apporter sa contribution à l'augmentation significative des revenus des populations rurales dans les régions septentrionales du pays à travers l'amélioration de la productivité dans l'agriculture et l'élevage résultant de l'utilisation rationnelle des ressources. Aussi, le programme envisage de mettre au point un module de « Formation Professionnelle Agropastorale et Agroalimentaire » (FPAA). Le module FPAA veut créer des programmes de formation professionnelle adaptés aux métiers le long des chaînes de valeur. Cette nouvelle approche vise à améliorer les compétences dans tous les maillons de la chaîne de valeur : la production, le stockage, la transformation et la commercialisation. Ainsi, la productivité de l'ensemble de la chaîne devrait être améliorée afin que les employés puissent obtenir de meilleurs revenus. Dans le même temps, les méthodes durables de l'agriculture et de l'élevage doivent être renforcées pour assurer les conditions de production à long terme et adapter les méthodes pratiques aux changements climatiques.

Il est important de rappeler à ce niveau que le manguier est présent dans toutes les régions du pays et son fruit est très régulièrement consommé par la majorité de la population. Cet arbre, pouvant dépasser 40 mètres de haut, joue un rôle important dans la préservation de la fertilité des sols et dans l'adaptation aux conséquences des changements climatiques. En plus, en raison de sa teneur en vitamines C, A et B1, la mangue est très appréciée dans la lutte contre la malnutrition. Malgré son intérêt grandissant sur les marchés locaux et sous régionaux, le potentiel d'industrialisation de la mangue est encore faiblement exploité notamment dans les régions les plus propices à son développement : celles de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême Nord. Il s'ensuit que la productivité des plantations existantes est faible, les quantités de mangues transformées et/ou conditionnées pour l'export sont relativement négligeables.

Depuis quelques années, les autorités du Cameroun affichent leur volonté de promouvoir les chaînes de valeur de la filière mangue. Ceci s'est traduit en 2017 par le développement d'un axe de partenariat tripartite Cameroun-Allemagne-Israël visant à lever les goulots d'étranglement entravant l'augmentation des quantités produites, transformées et exportées.

## II - CARTOGRAPHIE DES METIERS/EMPLOIS DE LA FILIERE PRODUCTION DE MANGUE

### 2.1 Présentation générale

La cartographie des métiers/emplois est construite à partir de la revue de la documentation exploitée et les informations obtenues auprès des acteurs du maillon production de la chaîne de valeur mangue à la suite des rencontres.

Dans le tableau qui suit, la cartographie de l'ensemble des métiers/emplois du maillon production de mangue est présentée.

Maillon	Métier/emplois	Tâches clés
<b>Production</b>	Collecteur de noyaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Acquisition en noyaux ;</li> <li>✓ Transport des noyaux ;</li> <li>✓ Vente des noyaux.</li> </ul>
	Producteur de plants non greffés	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Choix du site de pépinière ;</li> <li>✓ Aménagement du site ;</li> <li>✓ Approvisionnement en noyaux ;</li> <li>✓ Approvisionnement en intrants et outils agricoles ;</li> <li>✓ Germination des noyaux ;</li> <li>✓ Repiquage des plantules ;</li> <li>✓ Elevage des plants ;</li> <li>✓ Vente des plants non greffés.</li> </ul>
	Pépiniériste professionnel de manguier	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Choix du site de pépinière ;</li> <li>✓ Aménagement du site ;</li> <li>✓ Approvisionnement en noyaux ;</li> <li>✓ Approvisionnement en intrants et outils agricoles ;</li> <li>✓ Germination des noyaux ;</li> <li>✓ Repiquage des plantules ;</li> <li>✓ Elevage des plants ;</li> <li>✓ Approvisionnement en greffons ;</li> <li>✓ Greffage ;</li> <li>✓ Sevrage des plants greffés ;</li> <li>✓ Vente des plants greffés ;</li> <li>✓ Création de verger/parc-à-bois/parc semencier ;</li> <li>✓ Entretien de verger/parc-à-bois/parc semencier.</li> </ul>
	Fournisseur des greffons	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Mise en place du parc-à-bois ;</li> <li>✓ Entretien du parc-à-bois ;</li> <li>✓ Récolte des greffons ;</li> <li>✓ Vente des greffons.</li> </ul>
	Maître greffeur	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Greffage</li> </ul>
	Distributeur de plants	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Approvisionnement en plants (greffés ou non greffés)</li> <li>✓ Transport des plants ;</li> <li>✓ Vente des plants.</li> </ul>
	Créateur de vergers	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Choix du site du verger ;</li> <li>✓ Aménagement du site ;</li> <li>✓ Approvisionnement en intrants et outils agricoles ;</li> <li>✓ Approvisionnement en plants ;</li> <li>✓ Planting.</li> </ul>

Producteur professionnel de mangue	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Choix du site du verger ;</li> <li>✓ Aménagement du site ;</li> <li>✓ Approvisionnement en intrants et outils agricoles ;</li> <li>✓ Approvisionnement en plants ;</li> <li>✓ Planting ;</li> <li>✓ Entretien de verger.</li> </ul>
Ouvrier agricole	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Mise en œuvre des opérations culturales (Construction de la clôture, mise en place du brise-vent, défrichage, trouaison, piquetage, planting, désherbage, mise en place du système d'irrigation, arrosage, taille, traitement phytosanitaire, fertilisation).</li> </ul>
Conseiller agricole	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Prédication des conseils agricoles</li> </ul>
Prestataires de services agricoles	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Réalisation sporadiques des opérations culturales (Construction de la clôture, mise en place du brise-vent, défrichage, trouaison, piquetage, planting, désherbage, mise en place du système d'irrigation, taille, traitement phytosanitaire, fertilisation).</li> </ul>
Fournisseur d'intrants/équipements agricoles	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Approvisionnement en intrants/matériels agricoles ;</li> <li>✓ Stockage des intrants/matériels agricoles ;</li> <li>✓ Vente des intrants/matériels agricoles.</li> </ul>
Transporteurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Transport des intrants/matériels agricoles ;</li> <li>✓ Transport du personnel ;</li> <li>✓ Transport de la production.</li> </ul>
Machiniste agricole	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Fabrication des équipements agricoles</li> <li>✓ Dépannage des équipements agricoles</li> <li>✓ Prestation de services en machinisme agricole</li> </ul>

## 2.2 Choix du métier à développer

A l'issue de la collecte des données sur le terrain et de la tenue de l'atelier d'analyse de la situation de travail (AST) avec les acteurs du maillon production de mangue, le métier qui s'est avéré le pertinent pour développer les référentiels dans un premier temps est celui de « **Pépinieriste professionnel de manguier** ».

Le choix a été porté sur le métier de pépinieriste professionnel de manguier car il est celui qui englobe la majorité des compétences en lien direct avec le maillon production de mangue. De plus il est le métier par lequel il faut absolument commencer pour a terme maîtriser les variétés de mangue produites et se diriger vers la production industrielle. Il a été par ailleurs convenu que le pépinieriste professionnel de manguier saura créer et entretenir un verger dans la mesure où il aura besoin d'un parc à bois et d'un parc semencier pour son activité de pépinieriste. Il aura également besoin de cette compétence dans la mesure où il sera appelé à conseiller les promoteurs auxquels il vend ses plants de manguier.

### III - DESCRIPTION GENERALE DU METIER

Le tableau qui suit présente de la manière la plus précise possible les différents contours du métier de pépiniériste professionnel de manguier retenu à l'issue de la cartographie des métiers le long du maillon producteurs de mangue.

3.1 Définition du métier	<b>Intitulé du métier : Pépiniériste professionnel de manguier .</b> <b>Le Pépiniériste professionnel de manguier est un ouvrier qualifié qui produit des plants de manguiers. Dans sa vie professionnelle, le pépiniériste professionnel de manguier doit être capable de :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- créer et entretenir une pépinière ;</li><li>- greffer ;</li><li>- créer et conduire un verger / parc-à-bois / parc semencier.</li></ul>
3.2 Secteur d'activités	<b>Primaire</b> (Production agricole). Dans l'exercice de son métier, ses partenaires sont : <ul style="list-style-type: none"><li>- fournisseur d'intrants et équipements agricoles ;</li><li>- producteur de fruits ;</li><li>- collecteur de fruits ;</li><li>- vendeur de fruits ;</li><li>- conseiller technique ;</li><li>- prestataire de services agricoles ;</li><li>- machinistes agricoles ;</li><li>- transporteurs.</li></ul>
3.3 Nature du travail	<b>Champ professionnel :</b> Producteur agricole <b>Type d'emploi occupé :</b> Ouvrier agricole de création et entretien de pépinière, de greffage, de création et conduite de verger/parc à bois/parc semencier. <b>Fonctions types :</b> Création et entretien de pépinière, greffage, création et conduite de verger/parc-à-bois/parc semencier. <b>Classification type :</b> Ouvrier qualifié <b>Fonctions connexes :</b> Fournisseur d'intrants et équipements agricoles, producteur de fruits, collecteur de fruits, vendeur de fruits, conseiller technique, prestataire de services agricoles, machiniste agricole, transporteurs. <b>Types de produits, de résultats ou de service :</b> noyaux, greffons, portes greffes, plants non greffés et plants greffés de manguier pouvant être transplantés ou commercialisés.
3.4 Technologie utilisée	Le pépiniériste professionnel de manguier utilise la technologie semi moderne.

### 3.5 Conditions de travail

**Lieu de travail :** Pépinière, verger.

**Type d'entreprise :** Individuelle ou collective (coopératives, GIC, GIE).

**Environnement technique :** Processus et/ou procédés de production :

- ✓ Choix et préparation du site de pépinière;
- ✓ Mise en place du germe ;
- ✓ Mise en place du carré d'élevage ;
- ✓ Préparation du matériel végétal ;
- ✓ Greffage ;
- ✓ Suivi des plants greffés ;
- ✓ Choix et préparation du site du verger ;
- ✓ Planting ;
- ✓ Entretien du verger.

**Équipements utilisés :** Bulldozer, tracteur, tronçonneuse, tarière, outils aratoires (Machette, hache, houe, pioche, pelle, plantoir, daba, barre-à-mine), râteau, brouette, lime, ficelle, décamètre, piquets, fil barbelet/grillage, équerre maçon, botte, gants, Kit de greffage (Greffoir, alcool, pierre à affûter, ruban à greffe, parafilm, plastique fin transparent), motopompe, accessoires d'irrigation, arrosoir, sécateur, scie d'élagage, pulvérisateur, seau, mètre (petite boîte vide), botte, gants, masques de protection, pince, tamis.

**Responsabilité et autonomie :** Le pépiniériste professionnel de manguier exerce son travail individuellement ou en équipe (via des organisations comme des coopératives...). Il/elle est autonome et possède une certaine marge de manœuvre.

**Conditions d'exercice :** L'activité peut être exposée à certaines réalités : chaleur, froid, utilisation de produits chimiques, risque d'accident.

**Facteurs de stress :** Les facteurs de stress du métier de pépiniériste professionnel de manguier sont liés :

- ✓ Aux intempéries/aléas climatiques ;
- ✓ Aux contraintes de temps ;
- ✓ Aux contraintes de qualité ;
- ✓ Aux contraintes liées à la quantité ;
- ✓ Aux risques d'accidents ;
- ✓ Aux difficultés d'accès au crédit.

**Santé et sécurité :** Les risques encourus dans ce métier sont ceux liés aux blessures, aux fractures, à l'exposition aux intempéries, à l'utilisation maladroite de produits pouvant être toxiques et dangereux.

**Caractéristiques du travail :** Relations entre services / équipes / ateliers: Collaboration avec les ouvriers agricoles, prestataires de services agricoles, fournisseurs d'intrants et équipements.

**Caractéristiques psychomotrices :** Le métier de pépiniériste professionnel de manguier requiert :

- ✓ Un degré de coordination et d'attention ;
- ✓ Une dextérité manuelle et digitale ;
- ✓ Une certaine souplesse ;
- ✓ Une bonne faculté visuelle et perceptuelle.

### 3.6 Conditions d'entrée sur le marché du travail

**Critères de sélection** : Le titre de qualification et l'expérience sont les critères privilégiés pour entrer sur le marché du travail.

**Modalité de recrutement** : Les modes de recrutement privilégiés sont le test et l'essai.

**Emplois existants** : Producteur de plants certifiés, producteur de fruits, conseiller technique en verger .

**Perspectives d'emploi et de rémunération** : Le mode régulier d'insertion est l'auto-emploi. Il existe dans le métier une bonne capacité d'emploi pour les jeunes et les femmes.

**Possibilité d'avancement et de mutation** : Le pépiniériste professionnel de manguier peut selon l'expérience et le niveau d'étude, muter en producteur de mangues ou conseiller technique en verger. Il peut également bénéficier de formations continues ou de recyclages pour s'adapter à de nouvelles technologies.

## IV - ANALYSE DES FONCTIONS, TACHES ET OPERATIONS IDENTIFIEES

L'analyse de la situation de travail a permis de faire le point des fonctions, tâches et opérations dans le métier de pépiniériste professionnel de manguiers. Les fonctions particulières qui sont propres au métier et celles connexes ont été identifiées. Le tableau suivant décrit les fonctions, les tâches et les opérations.

### 4.1 Fonctions particulières

#### Fonction 1 : Création et entretien d'une pépinière

Activités/Taches	Operations
<b>1. Choisir et préparer le site de pépinière</b>	1.1 Choisir le site de la pépinière
	1.2 Préparer le sol : nettoyer, labourer, confectionner les planches
	1.3 Mettre en place la clôture
	1.4 Mettre en place le dispositif d'arrosage
	1.5 Préserver l'environnement en pépinière
<b>2. Mettre en place le germoir</b>	2.1 Choisir le type de germoir
	2.2 Préparer le substrat du germoir
	2.3 Empoter
	2.4 Classer les pots
	2.5 Collecter les noyaux
	2.6 Décortiquer et trier les noyaux
	2.7 Traiter les noyaux décortiqués : tremper et praliner
	2.8 Préparer le lit de semis
	2.9 Semer
	2.10 Pailler/mettre en place l'ombrière
	2.11 Entretien le germoir : Arroser, désherber, acclimater, réaliser les traitements phytosanitaires
<b>3. Mettre en place le carré d'élevage</b>	3.1 Choisir le système de mise en terre (repiquer directement en terre ou dans les pots)
	3.2 Sélectionner les plantules
	3.3 Tapisser le fond de la planche
	3.4 Rempoter
	3.5 Repiquer
	3.6 Entretien le carré d'élevage : Arroser, désherber, réaliser la lutte phytosanitaire, fertiliser, tailler, biner, calibrer.

**Pré requis (conditions particulières) :** Connaissances de base en agriculture, connaître la phénologie des manguiers, connaître les conditions environnementales (climat, sol).

**Moyens (technologie et matériel) :** Outils aratoires (Machette, hache, houe, pioche, pelle), râteau, brouette, lime, ficelle, décamètre, botte, gants, piquets, fil barbelet/grillage, équerre maçon, seau, arrosoir, pince, sécateur, motopompe, tamis, tuyauterie, pulvérisateur.

## Fonction 2 : Multiplication des plants : Greffage

Activités/Taches	Operations
<b>4. Préparer le matériel végétal</b>	4.1 Choisir les variétés à greffer
	4.2 Choisir les greffons
	4.3 Prélever les greffons
	4.4 Préparer les greffons
	4.5 Préparer les porte-greffes
<b>5. Greffer</b>	5.1 Choisir le type de greffage
	5.2 Greffer
	5.3 Etiqueter les plants greffés
<b>6. Suivre les plants greffés</b>	6.1 Sevrer les plants greffés
	6.2 Entretenir les plants greffés : Arroser, désherber, réaliser les traitements phytosanitaires, fertiliser, égourmander, cerner (déplacement des rangs/pots).
	6.3 Préserver l'environnement en pépinière

**Pré requis (conditions particulières) :** Connaissances de base en agriculture, connaître la phénologie des manguiers, connaître les conditions environnementales (climat, sol).

**Moyens (technologie et matériel) :** Sécateur, couteau à greffe/greffoir, sac en jute, sachet plastique stérile, motopompe, accessoires d'irrigation, paille, plastique fin et transparent, houe, lime, botte, gants, seau, pulvérisateur, parafilm, pierre à affuter, alcool éthylique, tabouret.

### Fonction 3 : Création et conduite d'un verger / parc-à-bois / Parc semencier

Activités/Taches	Operations
<b>7. Choisir et préparer le site du verger</b>	7.1 Choisir le site du verger
	7.2 Aménager le terrain : nettoyer, planter, mettre en place la clôture, piqueter, mettre en place le dispositif d'arrosage, trouer, mettre en place le brise vent
	7.3 Préserver l'environnement en verger
<b>8. Planter</b>	8.1 Choisir les variétés à planter
	8.2 Sélectionner les plants
	8.3 Amender la terre et reboucher les trous
	8.4 Mettre en terre les plants
	8.5 Etiqueter/marker
<b>9. Entretenir le verger</b>	9.1 Arroser
	9.2 Tuteurer
	9.3 Pailler
	9.4 Désherber
	9.5 Réaliser les traitements phytosanitaires
	9.6 Fertiliser
	9.7 Tailler
	9.8 Remplacer les manquants
	9.9 Entretenir la clôture/haie vive
	9.10 Réaliser les pare-feux
	9.11 Confectionner les cuvettes de réception d'eau
9.12 Récolter les mangues	

**Pré requis (conditions particulières) :** Connaissances de base en agriculture, connaître la phénologie des manguiers, connaître les conditions environnementales (climat, sol).

**Moyens (technologie et matériel) :** Bulldozer, tracteur, tronçonneuse, tarière, outils aratoires (Machette, hache, houe, pioche, pelle, plantoir, barre-à-mine, daba), râteau, brouette, lime, ficelle, décamètre, botte, gants, piquets, fil barbelet/grillage, équerre maçon.

#### 4.2 Fonctions générales

### Fonction 4 : Entrepreneuriat

Activités/Taches	Operations
<b>10. Elaborer son plan d'affaires</b>	10.1 Choisir son idée d'affaires
	10.2 Collecter les informations
	10.3 Analyser les informations
	10.4 Monter le plan d'affaires
<b>11. Rechercher le financement du plan d'affaires</b>	11.1 Prospector les sources de financement
	11.2 Négocier le financement
<b>12. Mettre en œuvre son plan d'affaires</b>	12.1 Elaborer un plan de mise en œuvre
	12.2 Mobiliser le capital initial requis
	12.3 Mobiliser les ressources humaines et matérielles
	12.4 Mettre en œuvre les activités
	12.5 Evaluer la mise en œuvre du plan d'affaires

**Pré requis (conditions particulières) :** Savoir lire, écrire et parler le français ou l'anglais ; connaître des rudiments d'informatique et de calculs.

**Moyens (technologie et matériel) :** Matériels de bureautique.

## Fonction 5 : Gestion simplifiée

Activités/Tâches	Operations
<b>13. Certifier les plants</b>	13.1 Déclarer l'activité semencière
	13.2 Déclarer la culture
	13.3 Mettre régulièrement à jour son certificat d'activité semencière
<b>14. Gérer la famille, l'entreprise et la productivité</b>	14.1 Gérer l'influence de la famille dans les affaires
	14.2 Recruter un personnel productif
	14.3 Planifier, organiser le travail en équipe
	14.4 Encourager la productivité
<b>15. Gérer les approvisionnements</b>	15.1 Evaluer les besoins
	15.2 Prospecter les fournisseurs
	15.3 Choisir les fournisseurs
	15.4 Commander les produits
	15.5 Réceptionner les produits
	15.6 Payer les factures
<b>16. Gérer les stocks</b>	16.1 Mettre en place les outils de gestion des stocks
	16.2 Entreposer / ranger les stocks
	16.3 Renseigner les outils de gestion des stocks
	16.4 Suivre les stocks
	16.5 Inventorier les stocks
<b>17. Calculer les coûts</b>	17.1 Calculer les coûts directs
	17.2 Calculer les coûts indirects
	17.3 Calculer le coût unitaire de production
	17.4 Calculer le seuil de rentabilité
	17.5 Analyser les coûts
	17.6 Fixer les prix
<b>18. Faire la Comptabilité simplifiée</b>	18.1 Mettre en place les outils de gestion financière
	18.2 Enregistrer les opérations au comptant et à crédit dans les outils dédiés
	18.3 Elaborer un compte d'exploitation compte d'exploitation
	18.4 Renseigner la carte de performance
	18.5 Analyser les comptes
<b>19. Faire la planification financière</b>	19.1 Établir le plan des ventes
	19.2 Établir le plan des coûts
	19.3 Établir le Plan de trésorerie

**Pré requis (conditions particulières) :** Connaître la réglementation, savoir lire, écrire et parler le français ou l'anglais ; Connaître des rudiments d'informatique et de calculs.

**Moyens (technologie et matériel) :** Matériel de bureautique.

## Fonction 6 : Communication en milieu professionnel

Activités/Taches	Operations
<b>20. Entretien des relations avec les structures, les collaborateurs et les partenaires</b>	20.1 Accueillir les visiteurs dans son exploitation
	20.2 Rechercher les informations et les appuis auprès des personnes ressources et des institutions
	20.3 Participer à des formations continues
	20.4 Produire et diffuser des informations sur son exploitation
	20.5 Participer aux réunions, foires, journées portes ouvertes
	20.6 Visiter d'autres fermes pour partager les expériences

**Pré requis (condition particulière) :** Savoir écrire, lire et calculer.

**Moyens (technologie et matériel) :** matériel de bureautique.

## V - DESCRIPTION DES CONDITIONS DE REALISATION ET DES CRITERES DE REUSSITE DES TACHES

### Fonction 1 : Création et entretien d'une pépinière

Tâches	Conditions de réalisation	Critères de réussite
<b>1. Choisir et préparer le site de la pépinière</b>	<p><b>Degré d'autonomie :</b> Travail en équipe</p> <p><b>Données :</b> Fiche technique, Consignes de travail, informations sur la nature du sol.</p> <p><b>Lieu et Conditions environnementales :</b> En champ, Disponibilité d'un point d'eau, site accessible, terrain avec légère pente, proximité d'un village, milieu ouvert.</p> <p><b>Moyens :</b> Outils aratoires (machette, hache, houe, pioche, pelle), râteau, brouette, lime, ficelle, décamètre, botte, gants, piquets, fil barbelet/grillage, équerre maçon.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Terrain propre ;</li> <li>✓ Terrain clôturé ;</li> <li>✓ Site accessible ;</li> <li>✓ Existence du point d'eau sur le site.</li> </ul>
<b>2. Mettre en place le germe</b>	<p><b>Degré d'autonomie :</b> Individuel</p> <p><b>Données :</b> Fiche technique</p> <p><b>Lieu et Conditions environnementales :</b> En pépinière, disponibilité de l'eau, site nettoyé, site labouré, site clôturé, présence du substrat, présence de l'ombrage.</p> <p><b>Moyens :</b> Outils aratoires, râteau, arrosoir, pince, sécateur, noyaux, paille, motopompe, tuyauterie, tamis.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Taux de germination d'au moins 70-80% ;</li> <li>✓ Plantules saines ;</li> <li>✓ Plantules vigoureuses ;</li> <li>✓ Bonne architecture du germe ;</li> <li>✓ Pots biens alignés.</li> </ul>
<b>3. Mettre en place le carré d'élevage</b>	<p><b>Degré d'autonomie :</b> Travail d'équipe.</p> <p><b>Données :</b> Fiche technique, consignes de travail.</p> <p><b>Lieu et Conditions environnementales :</b> En pépinière, disponibilité de l'eau, site clôturé, milieu ouvert.</p> <p><b>Moyens :</b> Outils aratoires, sachet, arrosoir, brouette, ficelles, décamètre, pulvérisateur, terre, sable, fumier, engrais, produits phytosanitaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Taux de reprise des plants après transplantation d'au moins 70-80% ;</li> <li>✓ Plants sains ;</li> <li>✓ Plants à tige unique ;</li> <li>✓ Plants vigoureux.</li> </ul>

## Fonction 2 : Multiplication des plants : Greffage

Tâches	Conditions de réalisation	Critères de réussite
<b>4. Préparer le matériel végétal</b>	<p><b>Degré d'autonomie :</b> Individuel</p> <p><b>Données :</b> Fiche technique</p> <p><b>Lieu et Conditions environnementales :</b> En pépinière, temps modéré (en matinée et en soirée), disponibilité de l'eau.</p> <p><b>Moyens :</b> Sécateur, couteau à greffe, sac en jute ou bande plastic stérile.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Greffons matures ;</li> <li>✓ Greffons de taille comprise entre 10 et 12 cm ;</li> <li>✓ Porte-greffes robustes ;</li> <li>✓ Porte-greffes sains ;</li> <li>✓ Porte-greffes élagués.</li> </ul>
<b>5. Greffer</b>	<p><b>Degré d'autonomie :</b> Individuel</p> <p><b>Données :</b> Fiche technique</p> <p><b>Lieu et Conditions environnementales :</b> En pépinière, Absence de pluie. position du greffeur dos tourné vers l'Est pendant le greffage.</p> <p><b>Moyens :</b> Kit de greffage (greffoir, bande plastique à ligature), mastic ou flintkot.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Cambiums serrés l'un contre l'autre au moins sur un côté de l'incision ;</li> <li>✓ Présence de la vapeur d'eau à l'intérieur du plastic ;</li> <li>✓ Orientation des greffons vers l'Est sur les porte-greffes.</li> <li>✓ Plants étiquetés.</li> </ul>
<b>6. Suivre les plants greffés</b>	<p><b>Degré d'autonomie :</b> Individuel ou en équipe</p> <p><b>Données :</b> Fiche technique, Consignes de travail</p> <p><b>Lieu et Conditions environnementales :</b> En pépinière, disponibilité de l'eau</p> <p><b>Moyens :</b> Motopompe, accessoires d'irrigation, paille.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Taux de réussite du greffage d'au moins 70-80% ;</li> <li>✓ Plants sevrés ;</li> <li>✓ Plants vigoureux ;</li> <li>✓ Plants de bonne qualité sanitaire;</li> <li>✓ Plants non enracinés ;</li> <li>✓ Plants sans gourmands.</li> </ul>

### Fonction 3 : Création et conduite d'un verger / parc-à-bois / Parc semencier

Taches	Conditions de réalisation	Critères de réussite
<b>7. Choisir et préparer le site du verger</b>	<p><b>Degré d'autonomie :</b> Travail d'équipe.</p> <p><b>Données :</b> Fiche technique, consignes de travail.</p> <p><b>Lieu et Conditions environnementales :</b> En champ, terrain à proximité de la route, disponibilité de l'eau.</p> <p><b>Moyens :</b> Bulldozer, charrue, tracteur et accessoires, tronçonneuse, tarière, outils aratoires (Machette, hache, houe, pioche, pelle, plantoir, daba), râteau, brouette, lime, ficelle, décimètre, botte, gants, piquets, fil barbelet/grillage, équerre maçon, charrue.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Terrain propre ;</li> <li>✓ Terrain clôturé ;</li> <li>✓ Terrain avec légère pente ;</li> <li>✓ Sol pas trop argileux ;</li> <li>✓ Existence du point d'eau sur le site ;</li> <li>✓ Présence des trous bien alignés dans le site;</li> <li>✓ Ecartement respectés.</li> </ul>
<b>8. Planter</b>	<p><b>Degré d'autonomie :</b> Travail d'équipe.</p> <p><b>Données :</b> Fiche technique, consignes de travail.</p> <p><b>Lieu et Conditions environnementales :</b> En verger, de préférence après les premières grandes pluies ; Deux jours au moins après la trouaison, champ clôturé.</p> <p><b>Moyens :</b> Plants, fertilisants, tuteurs, pioche, barre-à-mine, houe, pelle, ficelle, machette, botte, gants.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Superficie plantée disponible ;</li> <li>✓ Densité respectée ;</li> <li>✓ Taux de reprise d'au moins 85% (évalué 2 semaines après planting) ;</li> <li>✓ Collets des plants affleure du sol ;</li> <li>✓ Présence des plaques d'identification dans le verger.</li> </ul>
<b>9. Entretenir le verger</b>	<p><b>Degré d'autonomie :</b> Travail d'équipe.</p> <p><b>Données :</b> Fiche technique, consignes de travail.</p> <p><b>Lieu et Conditions environnementales :</b> Dans le verger, verger clôturé, disponibilité en eau.</p> <p><b>Moyens :</b> Motopompe, accessoires d'irrigation, Arrosoir, brouette, machette, sécateur, scie d'élagage, lime, pulvérisateur, seau, mésurette (petite boîte vide), botte, gants, masques de protection.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Absence de manquants ;</li> <li>✓ Arbres vigoureux ;</li> <li>✓ Arbres présentant un bon aspect sanitaire ;</li> <li>✓ Champ propre ;</li> <li>✓ Arbres droits ;</li> <li>✓ Présence des tuteurs.</li> <li>✓ Arbres aérés à charpente équilibrée ;</li> <li>✓ Présence du brise-vent ;</li> <li>✓ Bonne conformation de la haie vive (haie vive bien entretenu) ;</li> <li>✓ Présence de la bande pare-feux autour du verger.</li> </ul>

## Fonction 4 : Entrepreneuriat

Tâches	Conditions de réalisation	Critères de réussite
<b>10. Elaborer son plan d'affaires</b>	<b>Degré d'autonomie</b> : Individuel <b>Conditions environnementales</b> : Bureau <b>Moyens</b> : Matériel de bureautique	✓ Plan d'affaires élaboré.
<b>11. Rechercher le financement du plan d'affaires</b>	<b>Degré d'autonomie</b> : Individuel <b>Conditions environnementales</b> : Bureau, terrain <b>Moyens</b> : Matériel de bureautique	✓ Financement acquis pour la mise en œuvre du plan d'affaires.
<b>12. Mettre en œuvre son plan d'affaires</b>	<b>Degré d'autonomie</b> : Individuel <b>Conditions environnementales</b> : Bureau, terrain <b>Moyens</b> : Matériel de bureautique	✓ Plan de mise en œuvre, disponible ; ✓ Bilan de mise en œuvre disponible.

## Fonction 5 : Gestion simplifiée

Tâches	Conditions de réalisation	Critères de réussite
<b>13. Certifier les plants</b>	<p><b>Degré d'autonomie</b> : Individuel</p> <p><b>Conditions environnementales</b> : Bureau, terrain</p> <p><b>Moyens</b> : Matériel de bureautique</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Dossiers de certification déposés ;</li> <li>✓ Plants certifiés.</li> </ul>
<b>14. Gérer la famille, l'entreprise et la productivité</b>	<p><b>Degré d'autonomie</b> : Travail en équipe</p> <p><b>Conditions environnementales</b> : Bureau, terrain</p> <p><b>Moyens</b> : Matériel de bureautique</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Les mesures prises pour séparer l'entreprise et la famille ;</li> <li>✓ Besoins de recrutement décrits ;</li> <li>✓ Adéquation besoins de recrutement et recrutés ;</li> <li>✓ Equipe de travail fonctionnel ;</li> <li>✓ Objectifs de travail atteints.</li> </ul>
<b>15. Gérer les approvisionnements</b>	<p><b>Degré d'autonomie</b> : Travail en équipe</p> <p><b>Conditions environnementales</b> : Bureau, terrain</p> <p><b>Moyens</b> : Matériel de bureautique</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Liste et quantité de produits conformes aux besoins de l'unité ;</li> <li>✓ Prix et conditions de livraison négociés avantageux ;</li> <li>✓ Tenue à jour des outils d'approvisionnement.</li> <li>✓ Conformité livraison – commande</li> </ul>
<b>16. Gérer les stocks</b>	<p><b>Degré d'autonomie</b> : Travail en équipe</p> <p><b>Conditions environnementales</b> : Bureau, magasin</p> <p><b>Moyens</b> : Matériel de bureautique</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Principes et règles de stockage suivis ;</li> <li>✓ Outils de gestion et de suivi des stocks à jours ;</li> <li>✓ Principes et règles de l'inventaire suivis.</li> </ul>
<b>17. Calculer les coûts</b>	<p><b>Degré d'autonomie</b> : Individuel</p> <p><b>Conditions environnementales</b> : Bureau</p> <p><b>Moyens</b> : Matériel de bureautique</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Identification des éléments de coûts ;</li> <li>✓ Coûts de revient calculés ;</li> <li>✓ Seuil de rentabilité calculé.</li> </ul> <p>✓</p>

<b>18. Faire la comptabilité simplifiée</b>	<b>Degré d'autonomie</b> : Individuel <b>Conditions environnementales</b> : Bureau <b>Moyens</b> : Matériel de bureautique	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Outils de comptabilité tenus à jour ;</li> <li>✓ Comptes d'exploitation périodiques établis et conformes ;</li> <li>✓ Carte de performance tenue à jour.</li> </ul>
<b>19. Elaborer les plans financiers</b>	<b>Degré d'autonomie</b> : Individuel <b>Conditions environnementales</b> : Bureau <b>Moyens</b> : Matériel de bureautique	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Plan des ventes établi et conforme ;</li> <li>✓ Plan des coûts établi et conforme ;</li> <li>✓ Plan de trésorerie établi et conforme.</li> </ul>

## Fonction 6 : Communication en milieu professionnel

Tâches	Conditions de réalisation	Critères de réussite
<b>20. Entretenir des relations avec les structures, les collaborateurs et les partenaires</b>	<b>Degré d'autonomie</b> : Individuel/ travail en équipe <b>Conditions environnementales</b> : bureau et extérieur <b>Données</b> : Information sur les partenaires potentiels et leurs activités, informations des coopératives et leurs activités, offres de formation continues du milieu <b>Moyens</b> : Cahier de rencontres, rapport et compte rendus, téléphone...	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Exploitation des opportunités de son environnement ;</li> <li>✓ Informations sur l'environnement du métier connues ;</li> <li>✓ Compte rendu de rencontres ou de participation à des activités disponibles.</li> </ul>

## VI - PROCESS DE TRAVAIL

Le process de travail pour le pépiniériste professionnel de manguier comporte les étapes suivantes :

- Choix et preparation du site de pépinière ;
- Mise en place du germoir ;
- Mise en place du carré d'élevage ;
- Préparation du matériel vegetal ;
- Greffage ;
- Suivi des plants gréffés ;
- Choix et préparation du site du verger ;
- Planting ;
- Entretien du verger..

## VII - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES RELATIVES AUX TACHES

Les critères d'évaluations des éléments sont définis sur une échelle de 1 à 5.

<b>Fréquence d'exécution des tâches</b>	<b>1 = Tâche exercée peu souvent</b> <b>5 = Tâche exercée très souvent</b>
<b>Degré de difficulté des tâches</b>	1 = Tâche très facile 5 = Tâche très difficile
<b>Niveau de dangerosité des tâches</b>	1 = Peu dangereux 5 = Très dangereux
<b>Importance relative</b>	1 = Peu important 5 = Très important
<b>Degré de complexité</b>	1 = Peu complexe 5 = Très complexe

## Fonction 1 : Création et entretien d'une pépinière

N° TACHES	DEGRE DE COMPLEXITE 1 à 5	% DU TEMPS CONSACRE	FREQUENCE D'EXECUTION 1 à 5	DEGRE DE DIFFICULTE 1 à 5	NIVEAU DE DANGEROUSITE 1 à 5	IMPORTANCE RELATIVE 1 à 5
1. Choisir et préparer le site de la pépinière	4	40 %	1	3	1	5
2. Mettre en place le germe	2	10 %	1	1	1	4
3. Mettre en place le carré d'élevage	3	50 %	1	3	1	4

## Fonction 2 : Greffage

N° TACHES	DEGRE DE COMPLEXITE 1 à 5	% DU TEMPS CONSACRE	FREQUENCE D'EXECUTION 1 à 5	DEGRE DE DIFFICULTE 1 à 5	NIVEAU DE DANGEROUSITE 1 à 5	IMPORTANCE RELATIVE 1 à 5
4. Préparer le matériel végétal	3	15 %	1	3	3	5
5. Greffer	5	25 %	2	4	4	5
6. Suivre les plants greffés	2	60 %	5	2	1	5

### Fonction 3 : Création et conduite d'un verger/parc-à-bois/parc semencier

N° TACHES	DEGRE DE COMPLEXITE 1 à 5	% DU TEMPS CONSACRE	FREQUENCE D'EXECUTION 1 à 5	DEGRE DE DIFFICULTE 1 à 5	NIVEAU DE DANGEROSITE 1 à 5	IMPORTANCE RELATIVE 1 à 5
7. Choisir et préparer le site du verger	3	15 %	1	3	3	5
8. Planter	5	25 %	2	4	4	5
9. Entretenir le verger	2	60 %	5	2	1	5

### Fonction 4 : Entrepreneuriat

N° TACHES	DEGRE DE COMPLEXITE 1 à 5	% DU TEMPS CONSACRE	FREQUENCE D'EXECUTION 1 à 5	DEGRE DE DIFFICULTE 1 à 5	NIVEAU DE DANGEROSITE 1 à 5	IMPORTANCE RELATIVE 1 à 5
10. Elaborer son plan d'affaires	3	20 %	1	3	1	4
11. Rechercher le financement du plan d'affaires	3	20 %	2	3	1	4
12. Mettre en œuvre son plan d'affaires	3	60 %	4	3	1	4

## Fonction 5 : Gestion simplifiée

N° TACHES	DEGRE DE COMPLEXITE 1 à 5	% DU TEMPS CONSACRE	FREQUENCE D'EXECUTION 1 à 5	DEGRE DE DIFFICULTE 1 à 5	NIVEAU DE DANGEROSITE 1 à 5	IMPORTANCE RELATIVE 1 à 5
13. Certifier les plants	2	100 %	1	2	1	3
14. Gérer la famille, l'entreprise et la productivité	3	100 %	5	2	1	3
15. Gerer les approvisionnements	2	100 %	2	2	1	3
16. Gerer les stocks	2	100 %	2	2	1	3
17. Calculer les couts	2	100 %	2	2	1	4
18. Faire la comptabilité simplifiée	3	100 %	5	3	1	4
19. Faire la planification financiere	3	100 %	5	2	1	3

## Fonction 6 : Communication en milieu professionnel

N° TACHES	DEGRE DE COMPLEXITE 1 à 5	% DU TEMPS CONSACRE	FREQUENCE D'EXECUTION 1 à 5	DEGRE DE DIFFICULTE 1 à 5	NIVEAU DE DANGEROUSITE 1 à 5	IMPORTANCE RELATIVE 1 à 5
20. Entretien des relations avec les structures, les collaborateurs et les partenaires	5	100 %	5	2	1	3

## VIII - LES HABILETES TRANSFERABLES ET LES COMPORTEMENTS SOCIO-AFFECTIFS REQUIS

Pour l'exécution des tâches, le pépiniériste professionnel de manguier devra développer des habiletés. Il s'agit des connaissances, savoir-faire et savoir-être requis pour l'exécution de chaque activité.

Le tableau ci-dessous fait le point de l'ensemble de ces habiletés par fonction pour le métier de pépiniériste professionnel de manguier.

Fonction	Habiletés
<b>Fonction 1 : Création et entretien d'une pépinière</b>	<b>Cognitives ou savoirs</b> : Quelles sont les connaissances requises pour l'exécution des tâches ? <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Notions de base en agriculture ;</li><li>➤ Notions en planification des activités ;</li><li>➤ Notions en techniques de vente ;</li><li>➤ Caractéristiques (Phénotype) des variétés ;</li><li>➤ Symptômes du déficit hydrique ;</li><li>➤ Caractéristiques d'un bon site.</li></ul>
	<b>Psychomotrices ou savoir-faire</b> : Quels sont les savoir-faire requis pour l'exécution des tâches ? <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Fabriquer du substrat ;</li><li>➤ Préparer les noyaux ;</li><li>➤ Confectionner une planche ;</li><li>➤ Semer ;</li><li>➤ Arroser ;</li><li>➤ Tailler ;</li><li>➤ Pailler.</li></ul>
	<b>Comportements socio-affectifs requis ou savoir-être</b> : Quelles sont les attitudes à observer pour l'accomplissement des tâches ? <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Créatif ;</li><li>➤ Courageux ;</li><li>➤ Ambitieux ;</li><li>➤ Dynamique ;</li><li>➤ Curieux ;</li><li>➤ Sérieux ;</li><li>➤ Honnête ;</li><li>➤ Posé ;</li><li>➤ Attentif ;</li><li>➤ Respectueux ;</li><li>➤ Avoir le goût du risque ;</li><li>➤ Disponible ;</li><li>➤ Passionné du métier.</li></ul>

**Fonction 2 :  
Multiplication des  
plants : Greffage**

**Cognitives ou savoirs :** Quelles sont les connaissances requises pour l'exécution des tâches ?

- Caractéristiques (Phénotype) des variétés ;
- Types de greffage ;
- Matériel de greffage ;
- Avantages du greffage ;
- Caractéristiques d'un bon greffon ;
- Caractéristiques d'un bon porte-greffe.

**Psychomotrices ou savoir-faire :** Quels sont les savoir-faire requis pour l'exécution des tâches ?

- Préparer un porte-greffe ;
- Prélever un greffon ;
- Dextérité (ou main légère) au greffage ;
- Sevrer un plant greffé ;
- Manier les outils de travail.

**Comportements socio-affectifs requis ou savoir-être :** Quelles sont les attitudes à observer pour l'accomplissement des tâches ?

- Patient ;
- Calme ;
- Fin ;
- Lucide ;
- Disponible ;
- Passionné du métier,
- Collaboratif.

**Fonction 3 :  
Création et  
conduite d'un  
verger / parc-  
à-bois / parc  
semencier**

**Cognitives ou savoirs** : Quelles sont les connaissances requises pour l'exécution des tâches ?

- Caractéristiques d'un bon site ;
- Caractéristiques (Phénotype) des variétés ;
- Symptômes du déficit hydrique ;
- Maladies et ravageurs du manguier ;
- Méthodes de lutte contre les maladies et ravageurs du manguier ;
- Technique de plantation ;
- Normes de densité ;
- Dimensions d'un trou ;
- Technique d'amendement du sol ;
- Types de taille ;
- La formule de fertilisation ;
- Technique de mise en place et d'entretien de la haie vive/brises vents ;
- Méthodes de lutte contre les feux de brousse.

**Psychomotrices ou savoir-faire** : Quels sont les savoir-faire requis pour l'exécution des tâches ?

- Piqueter ;
- Amender le sol ;
- Fertiliser ;
- Planter ;
- Désherber
- Irriguer ;
- Lutter contre les attaques ;
- Tailler ;
- Tuteurer ;
- Confectionner les cuvettes de réception d'eau ;
- Pailler ;
- Créer une haie vive ;
- Récolter les mangues

**Comportements socio-affectifs requis ou savoir-être** : Quelles sont les attitudes à observer pour l'accomplissement des tâches ?

- Disponible ;
- Résilient ;
- Persévérant ;
- Patient ;
- Ouvert ;
- Posé ;
- Attentif ;
- Honnête ;
- Dynamique.

## Fonction 4 : Entrepreneuriat

**Cognitives ou savoirs :** Quelles sont les connaissances requises pour l'exécution des tâches ?

- Esprit d'entreprise ;
- Compétences entrepreneuriales ;
- Caractéristiques d'une bonne idée d'entreprise ;
- Etude de marché ;
- Segmentation de marché ;
- Contenu d'un plan d'affaires ;
- Organisation administrative et fonctionnelle ;
- Contenu du plan marketing opérationnel ;
- Contenu du plan financier ;
- Analyse des comptes.

**Psychomotrices ou savoir-faire :** Quels sont les savoir-faire requis pour l'exécution des tâches ?

- Réaliser un diagnostic ;
- Elaborer un plan marketing stratégique ;
- Elaborer un plan marketing opérationnel et financier ;
- Elaborer un plan ou projet d'affaires ;
- Mobiliser les ressources pour le démarrage de l'activité.

**Comportements socio-affectifs requis ou savoir-être :** Quelles sont les attitudes à observer pour l'accomplissement des tâches ?

- Ambitieux ;
- Responsable ;
- Sociable ;
- Méthodique ;
- Discipliné ;
- Passionné.

## Fonction 5 : Gestion simplifiée

**Cognitives ou savoirs** : Quelles sont les connaissances requises pour l'exécution des tâches ?

- Organisation et fonctionnement d'une TPE ;
- Gestion de l'influence de la famille dans les affaires ;
- Comment recruter, gérer une équipe productive, encourager la productivité ?
- Principes et règles d'approvisionnement ;
- Etapes de l'approvisionnement ;
- Principes et règles de la gestion de stocks ;
- La tenue des outils de gestion des stocks ;
- Démarche de l'inventaire des stocks ;
- Différents coûts ;
- Technique de calcul des différents coûts, analyse des coûts et fixation des prix de vente ;
- Système simplifié de comptabilité ;
- Enregistrement des opérations au comptant ;
- Enregistrement des opérations à crédit ;
- Enregistrement des opérations dans le journal de synthèse ;
- Techniques d'élaboration du compte d'exploitation et d'analyse des comptes ;
- Techniques d'élaboration des plans de vente, des coûts et de la trésorerie.

**Psychomotrices ou savoir-faire** : Quels sont les savoir-faire requis pour l'exécution des tâches ?

- Définir l'organisation et les procédures de gestion de son unité ;
- Prendre des mesures pour gérer la famille et l'unité ;
- Prendre des mesures pour stimuler la productivité ;
- Appliquer les principes et règles de l'approvisionnement ;
- Acheter la quantité appropriée au bon moment et de bon prix ;
- Tenir à jour les outils appropriés ;
- Appliquer les principes de gestion des stocks (rangement, entreposage, vérification, ...)
- Tenir à jour les outils de gestion des stocks ;
- Conduire un inventaire ;
- Identifier les coûts de l'unité et les classer en catégorie ;
- Calculer les coûts directs d'un produit ou service ;
- Calculer les coûts indirects d'un produit ou service ;
- Calculer le coût de revient d'un produit ou service ;
- Analyser les coûts et fixer ses prix de vente ;
- Tenir à jour les documents de comptabilité ;
- Etablir son compte d'exploitation ;
- Analyser les comptes et prendre des décisions ;
- Elaborer les plans des ventes, des coûts et de la trésorerie.

**Comportements socio-affectifs requis ou savoir-être :** Ce sont les attitudes à observer pour l'accomplissement des tâches.

- Ambitieux ;
- Responsable ;
- Sociable ;
- Méthodique ;
- Discipliné ;
- Passionné ;
- Prévoyant ;
- Organisé ;
- Assidu ;
- Avoir le flair des affaires.

**Fonction 6 :  
Communication  
en milieu  
professionnel**

**Cognitives ou savoirs :** Quelles sont les connaissances requises pour l'exécution des tâches ?

- Méthode de prise de notes ;
- Règles de présentation d'une information ;
- Techniques de communication ;
- Formes de partenariat et d'échanges ;
- Notion de formation professionnelle et d'apprentissage ;
- Information sur les opportunités ;
- Aptitudes et connaissances, forces et faiblesses, par rapport aux exigences liées à la formation et au métier.

**Psychomotrices ou savoir-faire :** Quels sont les savoir-faire requis pour l'exécution des tâches ?

- Elaborer un rapport ;
- Echanger sur le métier et la formation ;
- Communiquer avec les acteurs sur le métier et les pratiques ;
- Choisir ses partenaires ;
- Prendre la parole dans un groupe ;
- Prendre des décisions opérationnelles et prospectives ;
- Exploiter les opportunités de l'environnement du métier.

**Comportements socio-affectifs requis ou savoir-être :** Quelles sont les attitudes à observer pour l'accomplissement des tâches :

- Accueillant ;
- Courtois ;
- Sympathique ;
- Discret ;
- Dynamique.

## IX - PRESENTATION DES COMPETENCES VISEES PAR LE METIER

### 9.1 Compétences particulières

N°	Tâches	Compétences
1	T1 et T3	Créer et entretenir une pépinière
2	T4 à T6	Multiplier les plants : Greffer
3	T7 à T9	Créer et conduire un verger / parc-à-bois / Parc semencier

### 9.2 Compétences générales

N°	Tâches	Compétences
4	T10 à T12	Développer l'entrepreneuriat
5	T13 à T19	Faire la gestion simplifiée
6	T20	Communiquer en milieu professionnel
7	/	Se situer au regard du métier et de la formation de pépiniériste professionnel de manguiers

## X - MATRICE DES COMPETENCES DU METIER DE PEPINIERISTE PROFESSIONNEL DE MANGUIER

MATRICE DES OBJETS DE FORMATION		PROCESSUS DE TRAVAIL			COMPETENCES GENERALES				
PEPINIERISTE PROFESSIONNEL DE MANGUIER	NUMEROS	Préparer le travail	Exécuter le travail	Faire la maintenance de l'outil de production	Développer l'entrepreneuriat	Faire la gestion simplifiée	Communiquer en milieu professionnel	Se situer au regard du métier et de la formation de pépiniériste professionnel de manguiier	NOMBRE DE COMPETENCES GENERALES
COMPETENCES PARTICULIERES									
Créer et entretenir une pépinière	1	△	△	△	○	○	○	○	
Greffer	2	△	△	△	○	○	○	○	
Créer et conduire un verger/parc-à-bois/parc semencier	3	△	△	△	○	○	○	○	
<b>TOTAL</b>	<b>NOMBRE OBJECTIFS</b>	<b>3</b>							<b>7</b>

### Légende :

- ▲ Application d'un lien fonctionnel entre le processus et les compétences particulières.
- △ Existence d'un lien fonctionnel entre le processus et les compétences particulières.
- Application d'un lien fonctionnel entre les compétences générales et les compétences particulières.
- Existence d'un lien fonctionnel entre les compétences générales et les compétences particulières.

## XI - SUGGESTIONS AYANT TRAIT A LA FORMATION

Contenu	Suggestions
<p><b>Ordre pédagogique</b></p>	<p><b>Effectif des apprenants :</b> Tenir compte d'un ratio de 20 apprenants maximum par session de formation en vue d'assurer un transfert qualitatif des compétences et un ratio apprenants/équipements réaliste. Il faut également prévoir pour une session de formation, 1ha de terre pour verger et germer ainsi que 2000 plants de manguiers en pépinière.</p> <p><b>Formation continue :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Recycler les formateurs dans leur domaine de spécialité ;</li> <li>▪ Former les formateurs en APC ;</li> <li>▪ Former les formateurs à l'utilisation des référentiels ;</li> <li>▪ Perfectionner les professionnels aux techniques appropriées.</li> </ul> <p><b>Organisation des enseignements :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Impliquer les professionnels dans la formation (formation initiale et stages de formation) ;</li> <li>▪ Renforcer les capacités matériels et pédagogiques des centres de formation ;</li> <li>▪ Accompagner les Centres de formation par la construction des outils pour la mise en œuvre des référentiels selon les principes de l'APC ;</li> <li>▪ Alternier la théorie à la pratique dans le processus de formation.</li> </ul> <p><b>Formation en milieu professionnel :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Organiser des stages dans les unités de producteurs installés ;</li> <li>▪ Former les professionnels aux outils de suivi et d'évaluation des périodes de stage dans les unités ;</li> <li>▪ Organisation des évaluations : prévoir les évaluations en cours de formation.</li> </ul>
<p><b>Ordre organisationnel</b></p>	<p><b>Organisation ou agencement formation et pratique :</b> Alternier théorie et pratique dans les centres de formation.</p>
<p><b>Ordre matériel</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Infrastructures (Salles de cours, bureaux etc.) ;</li> <li>▪ Pépinière d'expérimentation ;</li> <li>▪ Verger d'expérimentation ;</li> <li>▪ Kit des outils utilisés ;</li> <li>▪ Bibliothèque.</li> </ul>

## CONCLUSION

Le Référentiel de métier-compétences **du pépiniériste professionnel de manguier** offre à l'ensemble des acteurs intervenant dans la production de mangue, un ensemble d'informations pratiques pour conduire leurs travaux. C'est un document à caractère formatif et informatif qui se veut pédagogique, évolutif et s'inscrivant dans un processus permanent d'amélioration. Les parties prenantes engagées dans le processus de la formation professionnelle peuvent y contribuer.

La conception et la production du référentiel de métier-compétences **du pépiniériste professionnel de manguier** découlent d'un processus général de dérivation : dérivation des activités principales ou tâches, suivie d'une dérivation des éléments de la compétence et des critères de performance.

Les compétences particulières sont directement liées à l'exécution des tâches et à une évolution appropriée dans le contexte du travail. Elles renvoient à des aspects concrets, pratiques, circonscrits et directement liés à l'exercice du métier. Elles visent surtout à rendre l'acteur pépiniériste professionnel de manguier efficace dans l'exercice de son métier.

Les compétences générales correspondent à des activités plus vastes qui vont au-delà des tâches, mais qui contribuent généralement à leur exécution. Elles assurent également une couverture complète des tâches et des opérations rattachées au métier.

# PEPINIERISTE PROFESSIONNEL (LE) DE MANGUIER

## **SECTION 2** **RÉFÉRENTIEL** **DE FORMATION**



## INTRODUCTION

Le référentiel de formation est l'outil de référence et d'opérationnalisation du programme de formation en vue du développement des compétences recherchées chez les apprenants. Il amorce le troisième grand bloc de la mise en place de l'approche par compétences (APC) : le développement pédagogique. Il permet de jeter les bases des contenus de la formation, en proposant un plan de construction de chaque module de formation et les moyens pour les mettre en œuvre. Il comprend tous les éléments nécessaires à la planification de la formation ainsi qu'à la préparation du matériel d'évaluation des acquis des apprenants et des outils pédagogiques et organisationnels.

Le référentiel de formation est formulé par objectifs. Il est découpé en modules de formation, chaque module permettant l'acquisition d'une compétence. Il est conçu selon une approche globale qui tient compte à la fois de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail, les buts et objectifs de la formation ainsi que les moyens pour atteindre lesdits objectifs.

Le présent référentiel de formation est celui **du Pépiniériste professionnel de manguier** élaboré sous la tutelle technique du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), la tutelle pédagogique du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, avec l'appui du programme Accompagnement des mutations du Bassin Cotonnier du Cameroun – Programme d'Appui au Développement Rural (ABC – PADER). Il s'inscrit à la suite du référentiel de métier-compétences élaboré préalablement.

Sur la base des fonctions, des principales activités et opérations décrites par les acteurs lors de l'analyse de la situation de travail du métier et consignées dans le référentiel de métier-compétences, sept (07) compétences ont été identifiées dont trois (03) compétences particulières et quatre (04) compétences générales. Les différentes parties constituant le présent document sont les suivantes :

- Les fondements de la formation ;
- La description générale du métier ;
- Le tableau synthèse de la formation ;
- La liste des compétences visées par la formation ;
- La matrice des objets de formation ;
- La description des objets de formation ;
- La liste des modules ;
- La description des modules ;
- Le logigramme des séquences de formation ;
- Le chronogramme de réalisation de la formation.

## I. FONDEMENTS DE LA FORMATION

### 1.1 Finalités du secteur de la formation

Le Cameroun s'est doté en 2020 d'un nouveau cadre de référence pour son action de développement au cours de la prochaine décennie. La stratégie nationale de développement (SND) 2020-2030 vise la transformation structurelle et le développement inclusif. Parmi les piliers de cette stratégie figurent :

- Le développement de l'industrie et des services et singulièrement l'agro-industrie.
- Le développement du capital humain et du bien-être.
- Dans ce dernier chapitre, un accent particulier est mis sur l'éducation, la formation et l'employabilité. Ainsi, en ce qui concerne la formation professionnelle, il s'agira de mener une politique ciblée sur le métier adéquat de formation de courte durée, centrée sur la certification des compétences conformes à la norme ISO 17024.

A ce titre, le Gouvernement entend entre autres de :

- renforcer l'offre de formation initiale, continue et par voie de l'apprentissage par une plus grande implication des professionnels à la formation et à la certification conforme à la norme ISO 17024 ;

- mettre en place un cadre national de certification et de qualification ainsi qu'une agence d'accréditation des organismes de formation ;

- développer la gouvernance partenariale avec un renforcement du Partenariat Public-Privé ;

- développer des incubateurs d'entreprises dans les établissements de formation professionnelle ;

- élaborer et implémenter des référentiels de formation selon l'Approche par Compétences dans tous les métiers existants sur la base des normes internationales existantes dans chaque secteur ;

- mettre en place un programme certifiant de formation de masse et de renforcement des capacités des travailleurs du secteur informel ;

- mettre en place un dispositif de suivi post éducation/formation, qui permettra de gérer des informations sur la transition école/marché de travail pour la régulation du flux et donner une meilleure lisibilité sur l'insertion professionnelle ;

- mettre en service l'Institut National de Formation des Formateurs et de Développement des Programmes ;

- transformer les SAR/SM en Centre de Formation aux Métiers (CFM).

Le Plan National d'Investissement Agricole de deuxième génération ou PNIA 2020-2030, cadre opérationnel de la Stratégie de Développement du Secteur Rural pour la période 2020 - 2030, prévoit dans le domaine d'investissement N°4 (Renforcement de la Gouvernance et du capital humain des acteurs du secteur rural), parmi les six actions prioritaires, on peut noter le renforcement de la formation professionnelle agricole et entrepreneuriale. En 2019, le Gouvernement a élaboré un Plan d'Action National (PAN) pour la promotion de l'emploi décent des jeunes ruraux et l'esprit d'entreprise pour la période 2020-2030. Il a pour but de créer les conditions d'emploi pour les jeunes dans les chaînes de valeur agricole et de soutenir et faciliter leur entrée préférentielle dans les débouchés agro-alimentaires attractifs et rémunérateurs.

L'objectif général du PAN est de promouvoir une nouvelle génération de jeunes créateurs d'emplois ruraux dans les secteurs agropastoral et agroalimentaire. A travers ce Plan le Gouvernement attend pour la période 2020-2030 :

- Impulser la mise en place d'un cadre institutionnel de coordination favorable à la création, au développement et au suivi de l'emploi et de l'entrepreneuriat agropastoraux des

jeunes ruraux ;

- Renforcer les capacités managériales entrepreneuriales des jeunes ruraux pour accroître la productivité et la compétitivité agropastorale ;
- Faciliter l'accès des jeunes créateurs d'emplois ruraux aux mécanismes financiers diversifiés et adaptés à leurs besoins ; et développer un système de communication (gestion des opportunités d'affaires dans le secteur agropastoral, aux niveaux national, régional et international).

Plus spécifiquement, il s'agira de développer des structures de formation professionnelle et d'améliorer la qualité de la formation professionnelle dans le secteur rural.

Cette orientation nécessite pour se faire une amélioration des ressources formatives notamment celles relatives aux contenus de formation adaptés aux fonctions et activités des métiers porteurs d'emploi ou suscitant l'auto-emploi des jeunes.

En complément de la stratégie, la loi N°2018/010 du 11 juillet 2018 régissant la formation professionnelle au Cameroun précise les orientations fondamentales de la formation professionnelle.

## **1.2 Nouvelles évolutions des orientations de la formation professionnelle**

La formation professionnelle agropastorale s'inscrit dans les orientations fondamentales définies par la loi N°2018/010 du 11 juillet 2018 régissant la formation professionnelle au Cameroun. Cette loi en son article premier et au point 2, définit que le champ de la formation professionnelle est constitué de l'ensemble des formations post-éducation de base, assurées soit par les structures publiques, soit par les structures privées agréées par l'Etat. Elle vise à donner aux apprenants et aux apprentis des savoirs, des habiletés et des aptitudes nécessaires à l'exercice d'un métier et/ou permettant l'accès à un emploi.

Elle encourage (article 5) :

- un système de formation professionnelle qui permet aux individus de s'épanouir sur les plans professionnel et personnel et de s'intégrer dans la société, en particulier dans le monde du travail, tout en les rendant aptes et disposés à faire preuve de flexibilité professionnelle et à rester dans le monde du travail ;
- un système de formation professionnelle qui serve la compétitivité des entreprises ;
- l'égalité des chances de formation sur le plan social ;
- l'égalité entre les sexes, de même que l'élimination des inégalités qui frappent les personnes handicapées dans la formation professionnelle ;
- la perméabilité des types et des filières de formation au sein de la formation professionnelle, ainsi qu'entre la formation professionnelle et les autres secteurs du système éducatif ;
- la transparence du système de formation professionnelle.

La loi 2018/10 dispose également en son article 35 que les normes de formation professionnelle sont fixées par l'Etat et portent sur l'objectif, les méthodes et les modules de la formation, le profil des formateurs, les caractéristiques des infrastructures et équipements, la période et les heures de formation théorique, la période et la durée de la formation pratique. Aussi pour l'élaboration ou la modification des normes, il est tenu compte des spécificités de chaque secteur d'activités, des référentiels de formation, des avis des experts des domaines concernés ainsi que des besoins en compétences des entreprises.

Le décret N°2020/2592/PM du 19 juin 2020 fixant les modalités de création, d'organisation et de fonctionnement des centres de formation professionnelle et d'apprentissage à l'Article 2 alinéa 2 précise : (2) les centres de formation appliquent les programmes officiels ou autonomes dûment agréés et préparent aux certifications correspondantes.

C'est dans cette optique que s'inscrit la construction des différents référentiels sur les métiers des chaînes de valeurs des filières agricoles porteurs d'emplois et de revenus pour les populations camerounaises.

## II. DESCRIPTION GENERALE DU METIER

### 2.1 Définition du métier

Le **Pépiniériste professionnel de manguiers** est un ouvrier qualifié qui produit des plants de manguiers. Dans sa vie professionnelle, le Pépiniériste professionnel de manguiers doit être capable de :

- Créer et entretenir une pépinière ;
- Multiplier les plants : Greffer ;
- Créer et conduire un verger / parc-à-bois / parc semencier.

### 2.2 Contexte professionnel

Le lieu de travail régulier du **Pépiniériste professionnel de manguiers** est la pépinière et le verger. Dans le cadre de son activité, il utilise la technologie semi moderne. Il exerce son travail individuellement ou en équipe.

Pour exercer ses activités, le **Pépiniériste professionnel de manguiers** peut être exposée à certaines réalités telles que la chaleur, le froid, l'utilisation de produits chimiques, le risque d'accident. Il est assujéti aux contraintes liées au temps, à la qualité du travail, à la quantité de plants produits, aux difficultés d'accès aux crédits et aux risques d'accident.

### 2.3 Opportunités d'emploi

Le mode régulier d'insertion du **Pépiniériste professionnel de manguiers** est l'auto emploi. Il existe dans le métier une bonne capacité d'emploi pour les jeunes et les femmes.

## III. TABLEAU SYNTHESE DE LA FORMATION

<b>Nombre de module</b>		<b>: 07</b>	
<b>Durée en heure</b>		<b>: 650</b>	
<b>N°</b>	<b>Code</b>	<b>Titre du module</b>	<b>Durée (Heures)</b>
<b>01</b>	CEP 01	Création et entretien d'une pépinière	<b>100</b>
<b>02</b>	GRE 02	Multiplication des plants : Greffage	<b>55</b>
<b>03</b>	CCV 03	Création et conduite d'un verger / parc-à-bois / Parc semencier	<b>125</b>
<b>04</b>	ENT 04	Entrepreneuriat	<b>36</b>
<b>05</b>	GSI 05	Gestion simplifiée	<b>60</b>
<b>06</b>	CMP 06	Communication en milieu professionnel	<b>24</b>
<b>07</b>	MEF 07	Métier et formation	<b>10</b>
		Stage professionnel	<b>240</b>

## IV. LISTE DES COMPETENCES VISEES PAR LA FORMATION

### Compétences particulières

<b>C1</b>	<b>Créer et entretenir une pépinière</b>
<b>C2</b>	<b>Multiplier les plants : Greffer</b>
<b>C3</b>	<b>Créer et conduire un verger / parc-à-bois / Parc semencier</b>

### Compétences générales

<b>C4</b>	<b>Développer l'entrepreneuriat</b>
<b>C5</b>	<b>Faire la gestion simplifiée</b>
<b>C6</b>	<b>Communiquer en milieu professionnel</b>
<b>C7</b>	<b>Se situer au regard du métier et de la formation de pépiniériste professionnel de manguier</b>

## V. MATRICE DES OBJETS DE FORMATION

MATRICE DES OBJETS DE FORMATION		NUMEROS	OBJECTIFS OPERATIONNELS	DUREE	PROCESSUS DE TRAVAIL			COMPETENCES GENERALES				TOTAL		
PEPINIERISTE PROFESSIONNEL DE MANGUIER					COMPETENCES PARTICULIERES	Préparer le travail	Exécuter le travail	Faire la maintenance de l'outil de production	Développer l'entrepreneuriat	Faire la gestion simplifiée	Communiquer en milieu professionnel	Se situer au regard du métier et de la formation de pépiniériste professionnel de manguiier	NOMBRE DE COMPETENCES GENERALES	STAGE PROFESSIONNEL
<b>NUMEROS</b>														
<b>OBJECTIFS OPERATIONNELS</b>								<b>C</b>	<b>C</b>	<b>C</b>	<b>S</b>			
<b>DUREE</b>				<b>H</b>				<b>36</b>	<b>60</b>	<b>24</b>	<b>10</b>	<b>130</b>	<b>240</b>	<b>370</b>
Créer et entretenir une pépinière		<b>1</b>	<b>C</b>	<b>100</b>	▲	▲	▲	●	●	○	○			
Multiplier les plants : Greffer		<b>2</b>	<b>C</b>	<b>55</b>	▲	▲	▲	●	●	○	○			
Créer et conduire un verger / parc-à-bois / Parc semencier		<b>3</b>	<b>C</b>	<b>125</b>	▲	▲	▲	●	●	○	○			
<b>TOTAL</b>	<b>NOMBRE DE COMPETENCES</b>	<b>3</b>		<b>280</b>								<b>7</b>		<b>650</b>

### Légende :

△ Existence d'un lien fonctionnel entre le processus et les compétences particulières.

▲ Application d'un lien fonctionnel entre le processus et les compétences particulières.

○ Existence d'un lien fonctionnel entre les compétences générales et les compétences particulières.

● Application d'un lien fonctionnel entre les compétences générales et les compétences particulières.

C : Objectif de comportement

S : Objectif de situation

## VI. I. DESCRIPTION DES OBJECTIFS DE FORMATION

### Compétences particulières traduites en objectifs de comportement

#### Objectifs de comportement N°1 : Créer et entretenir une pépinière

Comportement attendu	Conditions d'évaluation	Critères généraux de performance	Précision sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
<p><b>Pour démontrer sa compétence l'apprenant doit être capable de Créer et entretenir une pépinière selon les conditions d'évaluation, les critères généraux et particuliers de performance</b></p>	<p><b>Lieu et conditions environnementales :</b> En champ, Disponibilité d'un point d'eau, site accessible, terrain avec légère pente, proximité d'un village, milieu ouvert.</p> <p><b>Degré d'autonomie :</b> Travail en équipe</p> <p><b>Moyens :</b> Outils aratoires (Machette, hache, houe, pioche, pelle), râteau, brouette, lime, ficelle, décamètre, botte, gants, piquets, fil barbelet/ grillage, équerre maçon.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Site accessible ;</li> <li>✓ Terrain propre ;</li> <li>✓ Site labouré ;</li> <li>✓ Existence des planches de germeoir sur le site ;</li> <li>✓ Bonne architecture du germeoir ;</li> <li>✓ Terrain clôturé ;</li> <li>✓ Existence du point d'eau sur le site.</li> </ul>	<p><b>T1. Choisir et préparer le site de la pépinière</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect des dimensions des planches ;</li> <li>• Couche arable du sol non décapée.</li> </ul>
			1.1 Choisir le site de la pépinière	
			1.2 Préparer le sol : nettoyer, labourer, confectionner les planches	
			1.3 Mettre en place la clôture	
			1.4 Mettre en place le dispositif d'arrosage	

### Lieu et conditions

**environnementales** : En pépinière, disponibilité de l'eau, site nettoyé, site labouré, site clôturé, présence du substrat, présence de l'ombrage.

### Degré d'autonomie :

Travail Individuel

**Moyens** : Outils aratoires, râteau, arrosoir, pince, sécateur, noyaux, paille, motopompe, tuyauterie, tamis.

- ✓ Taux de germination d'au moins 70-80% ;
- ✓ Plantules saines ;
- ✓ Plantules robustes ;
- ✓ Pots biens alignés.

### T2. Mettre en place le germoir

2.1 Choisir le type de germoir

2.2 Préparer le substrat

2.3 Empoter

2.4 Classer les pots

2.5 Collecter les noyaux

2.6 Décortiquer et trier les noyaux

2.7 Traiter les noyaux décortiqués : tremper et praliner

2.8 Préparer le lit de semis

2.9 Semer

2.10 Pailler/mettre en place l'ombrière

2.11 Entretien le germoir : Arroser, désherber, acclimater, réaliser les traitements phytosanitaires.

- Respect des proportions des constituants du substrat ;
- Pots des dimensions adéquates ;
- Noyaux de bonne qualité sanitaire et frais ;
- Respect de la profondeur de semis ;
- Respect de la hauteur de l'ombrière ;
- Respect des délais de mise en œuvre des opérations d'entretien du germoir ;
- Respect des doses des produits de traitement ;
- Respect des quantités d'eau d'arrosage ;
- Tenue vestimentaire de l'opérateur adéquat.
-

**Lieu et conditions environnementales :** En pépinière, disponibilité de l'eau, site clôturé, milieu ouvert.

**Degré d'autonomie :** Travail d'équipe.

**Moyens :** Outils aratoires, sachet, arrosoir, brouette, ficelles, décamètre, pulvérisateur, terre, sable, fumier, engrais, produits phytosanitaire.

- ✓ Taux de reprise des plants après transplantation d'au moins 70-80% ;
- ✓ Plants sains ;
- ✓ Plants à tige unique ;
- ✓ Plants vigoureux.

### T3. Mettre en place le carré d'élevage

3.1 Choisir le système de mise en terre (repiquer directement en terre ou dans les pots)

3.2 Sélectionner les plantules

3.3 tapisser le fond de la planche

3.4 Rempoter

3.5 Repiquer

3.6 Entretien le carré d'élevage : Arroser, désherber, réaliser la lutte phytosanitaire, fertiliser, tailler, biner, calibrer.

- Fond de chaque planche tapissé ;
- Pots des dimensions adéquates ;
- Respect de la qualité des plants à transplanter ;
- Passage à l'ombrage des plants nouvellement repiqués ;
- Respect des délais de mise en œuvre des opérations d'entretien du carré d'élevage ;
- Respect des doses des produits de traitement et des engrais ;
- Respect des quantités d'eau d'arrosage ;
- Tenue vestimentaire de l'opérateur adéquat.

## Objectifs de comportement N°2 : Multiplier les plants : Greffer

Elément de la compétence	Conditions d'évaluation	Critères généraux de performance	Précision sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
<b>Pour démontrer sa compétence l'apprenant doit être capable de greffer selon les conditions d'évaluation, les critères généraux et particuliers de performance</b>	<b>Lieu et conditions environnementales :</b> En pépinière, temps modéré (en matinée et en soirée), disponibilité de l'eau. <b>Degré d'autonomie :</b> Travail Individuel <b>Moyens :</b> Sécateur, couteau à greffe, sac en jute ou sachet plastic stérile.	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Greffons matures ;</li> <li>✓ Greffons sains ;</li> <li>✓ Greffons de près de 10 cm de long ;</li> <li>✓ Porte-greffes vigoureux ;</li> <li>✓ Porte-greffes sains ;</li> <li>✓ Porte-greffes élagués.</li> </ul>	<b>T4. Préparer le matériel végétal</b> 4.1 Choisir les variétés à greffer 4.2 Choisir les greffons 4.3 Prélever les greffons 4.4 Préparer les greffons  4.5 Préparer les porte-greffes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect des caractéristiques des variétés lors du choix ;</li> <li>• Conditionnement adéquat des greffons ;</li> <li>• Porte-greffes bien entretenus</li> <li>• Sécateur et couteau tranchants.</li> </ul>
	<b>Lieu et conditions environnementales :</b> En pépinière, Absence de pluie. position du greffeur dos tourné vers l'Est pendant le greffage. <b>Degré d'autonomie :</b> Travail Individuel <b>Moyens :</b> Kit de greffage (greffoir, bande plastique à ligature), mastic ou flintkot.	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Cambiums serrés l'un contre l'autre au moins sur un côté de l'incision ;</li> <li>✓ Présence de la vapeur d'eau à l'intérieur du plastic ;</li> <li>✓ Orientation des greffons vers l'Est sur les porte-greffes.</li> <li>✓ Plants étiquetés.</li> </ul>	<b>T5. Greffer</b> 5.1 Choisir le type de greffage 5.2 Greffer  5.3 Etiqueter les plants greffés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plastique de caractéristiques adéquates (fin, transparent, blanc) ;</li> <li>• Absence de vide entre l'incision du greffon et celui du porte-greffe ;</li> <li>• Etiquettes lâchement fixées sur les plants.</li> </ul>
	<b>Lieu et conditions environnementales :</b> En pépinière, disponibilité de l'eau <b>Degré d'autonomie :</b> Travail Individuel ou en équipe <b>Moyens :</b> Motopompe, accessoires d'irrigation, paille.	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Taux de réussite du greffage d'au moins 70-80% ;</li> <li>✓ Plants sevrés ;</li> <li>✓ Plants vigoureux ;</li> <li>✓ Plants sains ;</li> <li>✓ Plants non enracinés dans le sol ;</li> <li>✓ Plants sans gourmands.</li> </ul>	<b>T6. Suivre les plants greffés</b> 6.1 Sevrer les plants greffés 6.2 Entretenir les plants greffés : Arroser, désherber, réaliser les traitements phytosanitaires, égourmander, calibrer, cerner (déplacement des rangs/pots), fertiliser.  6.3 Préserver l'environnement en pépinière et dans un verger de mangue	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect des délais de mise en œuvre des opérations d'entretien des plants greffés ;</li> <li>• Respect des quantités d'eau d'arrosage ;</li> <li>• Respect des doses des produits de traitement et des engrais ;</li> <li>• Absence des déchets plastiques dans la pépinière ;</li> <li>• Tenue vestimentaire de l'opérateur adéquat.</li> </ul>

## Objectifs de comportement N°3 : Créer et conduire un verger / Parc-à-bois / Parc semencier

Élément de la compétence	Conditions d'évaluation	Critères généraux de performance	Précision sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
<p><b>Pour démontrer sa compétence l'apprenant doit être capable de Créer et conduire un verger / parc-à-bois / Parc semencier selon les conditions d'évaluation, les critères généraux et particuliers de performance</b></p>	<p><b>Lieu et conditions environnementales :</b> En champ, terrain à proximité de la route, disponibilité de l'eau. <b>Degré d'autonomie :</b> Travail d'équipe. <b>Moyens :</b> Bulldozer, tracteur, tronçonneuse, tarière, outils aratoires (Machette, hache, houe, pioche, pelle, plantoir, daba), râteau, brouette, lime, ficelle, décamètre, botte, gants, piquets, fil barbelet /grillage, équerre maçon, charrue.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Terrain avec légère pente ;</li> <li>✓ Sol pas trop argileux ;</li> <li>✓ Existence du point d'eau sur le site ;</li> <li>✓ Terrain propre ;</li> <li>✓ Terrain clôturé ;</li> <li>✓ Présence des trous dans le site ;</li> <li>✓ Espacements respectés ;</li> <li>✓ Présence du brise-vent.</li> </ul>	<p><b>T7. Choisir et préparer le site du verger</b></p> <p>7.1 Choisir le site du verger</p> <p>7.2 Aménager le terrain : nettoyer, implanter, mettre en place la clôture, piqueter, mettre en place le dispositif d'arrosage, trous, mettre en place le brise vent.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect des dimensions des trous ;</li> <li>• Respect de la distance entre la ligne de brise-vent et les lignes de plantation.</li> </ul>
	<p><b>Lieu et conditions environnementales :</b> En champ, de préférence après les premières grandes pluies ; Deux jours au moins après la trouaison, champ clôturé. <b>Degré d'autonomie :</b> Travail en équipe <b>Moyens :</b> Plants, fumier, tuteurs, pioche, barre-à-mine, houe, pelle, ficelle, machette, botte, gants.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Superficie plantée disponible ;</li> <li>✓ Densité respectée ;</li> <li>✓ Taux de reprise d'au moins 85% (évalué 2 semaines après planting) ;</li> <li>✓ Collets des plants affleure du sol ;</li> <li>✓ Présence des plaques d'identification dans le verger.</li> </ul>	<p><b>T8. Planter</b></p> <p>8.1 Choisir les variétés à planter</p> <p>8.2 Sélectionner les plants</p> <p>8.3 Amender la terre et reboucher les trous</p> <p>8.4 Mettre en terre les plants</p> <p>8.5 Etiqueter/marker</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect des caractéristiques des variétés lors du choix ;</li> <li>• Non destruction des mottes de terre des plants ;</li> <li>• Fumier incorporé à la terre des trous ;</li> <li>• Disposition des plants aux centres des trous ;</li> <li>• Présence des piquets pointés auprès des plants ;</li> <li>• Absence de déchet plastique dans le verger à la fin du planting.</li> </ul>
	<p><b>Lieu et conditions environnementales :</b> En champ, champ clôturé, disponibilité en eau. <b>Degré d'autonomie :</b> Travail d'équipe. <b>Moyens :</b> Motopompe, accessoires d'irrigation, Arrosoir, brouette, machette, sécateur, scie d'élagage, lime, pulvérisateur, seau, mésurette (petite boîte vide), botte, gants, masques de protection.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Arbres vigoureux ;</li> <li>✓ Présence des tuteurs.</li> <li>✓ Arbres droits ;</li> <li>✓ Verger propre ;</li> <li>✓ Arbres sains ;</li> <li>✓ Arbres aérés à charpente équilibrée ;</li> <li>✓ Absence de manquants ;</li> <li>✓ Bonne conformation de la haie vive (haie vive bien entretenu) ;</li> <li>✓ Présence de la bande pare-feu autour du verger ;</li> <li>✓ Présence des cuvettes de réception d'eau autour des arbres.</li> </ul>	<p><b>T9. Entretenir le verger</b></p> <p>9.1 Arroser</p> <p>9.2 Tuteurer</p> <p>9.3 Pailler</p> <p>9.4 Désherber</p> <p>9.5 Réaliser les traitements phytosanitaires</p> <p>9.6 Fertiliser</p> <p>9.7 Tailler</p> <p>9.8 Remplacer les manquants</p> <p>9.9 Entretenir la clôture/haie vive</p> <p>9.10 Réaliser les pare feu</p> <p>9.11 Confectionner les cuvettes de réception d'eau</p> <p>9.12 Récolter les mangues</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect des délais de mise en œuvre des opérations d'entretien du verger ;</li> <li>• Respect des quantités d'eau d'arrosage ;</li> <li>• Respect des doses des produits de traitement et des engrais ;</li> <li>• Tenue vestimentaire de l'opérateur adéquat.</li> </ul>

## 6.1 Compétences générales traduites en objectifs de comportement

### Objectifs de comportement N°4 : Développer l'entrepreneuriat

Élément de la compétence	Conditions d'évaluation	Critères généraux de performance	Précision sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance		
<p><b>Pour démontrer sa compétence, l'apprenant doit être capable de développer l'entrepreneuriat selon les conditions d'évaluation, les critères de performances et les précisions indiqués dans les colonnes qui suivent :</b></p>	<p><b>Lieu et conditions environnementales :</b> dans un bureau de l'unité</p> <p><b>Degré d'autonomie :</b> ce travail peut se faire seul ou avec l'assistance d'un expert</p> <p><b>Données :</b> les informations sur le marché, les données de la comptabilité, des achats, etc.</p> <p><b>Consigne :</b> organiser, classer et ranger les pièces</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Plan d'affaires élaboré selon canevas</li> </ul>	<b>T10. Elaborer son plan d'affaires</b>			
			10.1 Choisir son idée d'affaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Caractéristiques de l'idée d'entreprise justifiées</li> </ul>		
			10.2 Collecter les informations	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Besoins d'informations connus</li> <li>• Informations collectées disponibles</li> </ul>		
			10.3 Analyser les informations	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Canevas de plan d'affaires renseigné conforme</li> </ul>		
				<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Liste des partenaires de financement identifiés et négociés</li> <li>✓ Financement acquis pour la mise en œuvre du plan d'affaires</li> </ul>	<b>T11. Rechercher le financement du plan d'affaires</b>	
		10.4 Monter le plan d'affaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Informations collectées disponibles</li> </ul>			
				<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Plan de mise en œuvre, disponible</li> <li>✓ Bilan de mise en œuvre établi</li> </ul>	<b>T12. Mettre en œuvre son plan d'affaires</b>	
					11.1 Prospecter les sources de financement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sources de financement identifiées</li> <li>• Conditions de financement par source, connues</li> <li>• Résumé du plan d'affaires pour les négociations établi</li> </ul>
					11.2 Négocier le financement	
					12.1 Elaborer un plan de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan de mise en œuvre établi, conforme</li> </ul>
					12.2 Mobiliser le capital initial requis	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Capital initial requis calculé</li> </ul>
					12.3 Mobiliser les ressources humaines et matérielles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etat des ressources humaines et matérielles pour le démarrage établi</li> </ul>
					12.4 Mettre en œuvre les activités	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Programme de mise en œuvre des activités établi</li> </ul>
					12.5 Evaluer la mise en œuvre du plan d'affaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bilan de mise en œuvre établi</li> </ul>

## Objectifs de comportement N°5: Faire la gestion simplifiée

Elément de la compétence	Conditions d'évaluation	Critères généraux de performance	Précision sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
<p><b>Pour démontrer sa compétence, l'apprenant doit être capable d'appliquer les principes de gestion simplifiée des activités de l'entreprise ou de l'unité selon les conditions d'évaluation, les critères de performances et les précisions indiqués dans les colonnes qui suivent :</b></p>	<p><b>Lieu et conditions environnementales :</b> dans un bureau de l'unité  <b>Degré d'autonomie :</b> ce travail peut se faire seul ou avec l'assistance d'un expert  <b>Données :</b> les informations sur le marché, les données de la comptabilité, des achats, etc.  <b>Consigne :</b> organiser, classer et ranger les pièces</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Activité déclarée</li> <li>✓ Culture déclarée</li> <li>✓ Certificat d'activité à jour</li> </ul>	<b>T13. Certifier les plants</b>	
			13.1 Déclarer l'activité semencière	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réglementation en vigueur respectée</li> </ul>
			13.2 Déclarer la culture	
		13.3 Mettre régulièrement à jour son certificat d'activité semencière		
		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Les mesures prises pour séparer l'entreprise et la famille</li> <li>✓ Besoins de recrutement décrits</li> <li>✓ Adéquation besoins de recrutement et recrutés</li> <li>✓ Equipe de travail fonctionnel</li> <li>✓ Objectifs de travail atteints</li> </ul>	<b>T14. Gérer la famille, l'entreprise et la productivité</b>	
			14.1 Gérer l'influence de la famille dans les affaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Principes et règles de gestion établis</li> <li>• Procédure de recrutement défini</li> <li>• Recrutements justifiés</li> <li>• Programme de travail établi</li> <li>• Rendement par poste défini</li> <li>• Mesures d'encouragement prises</li> <li>• Mesures de protection des lieux de travail et de la personne prises</li> </ul>
			14.2 Recruter un personnel productif	
			14.3 Planifier, organiser le travail en équipe	
		14.4 Encourager la productivité		
		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Liste et quantité de produits conformes aux besoins de l'unité</li> <li>✓ Prix et conditions de livraison négociés avantageux</li> <li>✓ Tenue à jour des outils d'approvisionnement</li> <li>✓ Conformité livraison</li> <li>✓ Commande</li> </ul>	<b>T15. Gérer les approvisionnements</b>	
			15.1 Evaluer les besoins	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Besoins en nature et quantité calculés exacts</li> <li>• Liste des fournisseurs et leurs conditions de livraisons recensées</li> <li>• Choix du fournisseur justifié</li> <li>• Commande réalisée selon les procédures de l'entreprise ou de l'unité</li> <li>• Produits réceptionnés et entreposés selon les procédures de l'entreprise</li> <li>• Facture payée selon les procédures de l'entreprise</li> </ul>
			15.2 Prospecter les fournisseurs	
			15.3 Choisir le fournisseur	
			15.4 Commander les produits	
			15.5 Réceptionner les produits	
15.6 Payer la facture				

		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Principes et règles de stockage suivis</li> <li>✓ Outils de gestion et de suivi des stocks à jours</li> <li>✓ Principes et règles de l'inventaire suivis</li> </ul>	<b>T16. Gérer les stocks</b>	
			16.1 Mettre en place les outils de gestion des stocks	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Outils de gestion de stocks disponibles</li> </ul>
			16.2 Entreposer / ranger les stocks	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Stocks entreposés et rangés selon les prescriptions de l'entreprise</li> </ul>
			16.3 Renseigner les outils de gestion des stocks	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Outils de gestion tenus à jour</li> </ul>
			16.4 Suivre les stocks	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etablissement périodique de l'état des stocks</li> <li>• Vérification périodique de l'état des stocks</li> </ul>
			16.5 Inventorier les stocks	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Liste d'inventaire établi</li> <li>• PV d'inventaire établi</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Identification des éléments de coûts</li> <li>✓ Coûts unitaires calculés conforme</li> <li>✓ Seuil de rentabilité calculé conforme</li> <li>✓ Fixation des prix, conforme</li> </ul>	<b>T17. Calculer les coûts</b>	
			17.1 Calculer les coûts directs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coûts directs des produits et services calculés exacts</li> </ul>
			17.2 Calculer les coûts indirects	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coûts indirects des produits et services calculés exacts</li> </ul>
			17.3 Calculer les coûts de revient unitaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coûts de revient unitaires des produits et services calculés exacts</li> </ul>
			17.4 Calculer le seuil de rentabilité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Seuil de rentabilité calculé exact</li> </ul>
			17.5 Fixer les prix	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prix de vente fixé, justifié</li> </ul>
			17.6 Analyser les coûts	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Marges calculées et justifiées</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Outils de comptabilité tenus à jour</li> <li>✓ Comptes d'exploitation périodiques établis et conformes</li> <li>✓ Carte de performance tenue à jour</li> </ul>	<b>T18. Faire la Comptabilité simplifiée</b>	
			18.1 Mettre en place des outils de gestion financière	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Description du système de comptabilité mis en place</li> <li>• Outils de gestion élaborés disponibles</li> </ul>
			18.2 Enregistrer les opérations au comptant et à crédit dans les outils dédiés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enregistrements des opérations au comptant conforme dans les outils appropriés</li> <li>• Enregistrements des opérations à crédit conforme dans les outils appropriés</li> </ul>
			18.3 Elaborer un compte d'Exploitation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Compte d'Exploitation établi exact</li> </ul>
			18.4 Renseigner la carte de performance	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Carte de performance renseignée conforme</li> </ul>
		18.5 Analyser les comptes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Résultats des comptes justifiés</li> </ul>	
		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Plan des ventes établi et conforme</li> <li>✓ Plan des coûts établi et conforme</li> <li>✓ Plan de trésorerie établi et conforme</li> </ul>	<b>T19. Elaborer les plans financiers</b>	
			19.1 Établir le plan des ventes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan de vente établi conforme</li> </ul>
			19.2 Établir le plan des coûts	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan des coûts établi conforme</li> </ul>
			19.3 Établir le Plan de trésorerie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan de trésorerie établi conforme</li> </ul>

## Objectifs de comportement N°6 : Communiquer en milieu professionnel

Élément de la compétence	Conditions d'évaluation	Critères généraux de performance	Précision sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
<p><b>Pour démontrer sa compétence, l'apprenant doit être capable d'appliquer les principes de gestion simplifiée des activités de l'entreprise ou de l'unité selon les conditions d'évaluation, les critères de performances et les précisions indiqués dans les colonnes qui suivent :</b></p>	<p><b>Lieu et conditions environnementales :</b> dans un bureau de l'unité  <b>Degré d'autonomie :</b> ce travail peut se faire seul ou avec l'assistance d'un expert  <b>Données :</b> les informations sur le marché, les données de la comptabilité, des achats, etc.  <b>Consigne :</b> organiser, classer et ranger les pièces</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Informations sur l'environnement du métier, recensées</li> <li>✓ Identification et exploitation des opportunités de son environnement</li> <li>✓ Compte rendu de rencontres ou de participation à des activités disponibles</li> </ul>	<p><b>T20. Entretenir des relations avec les structures, les collaborateurs et les partenaires</b></p> <p>20.1 Accueillir les visiteurs dans l'unité</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dispositif ou modalités d'accueil des clients connues</li> </ul>
			<p>20.2 Rechercher les informations et les appuis des personnes ressources et des institutions</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Informations, sur l'environnement du métier, connues</li> <li>• Structures d'appui et conditions d'appui connues</li> </ul>
			<p>20.3 Participer à des formations continues</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Besoins de formation connus</li> </ul>
			<p>20.4 Produire et diffuser des informations sur son unité</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Outils de communication utilisés</li> </ul>
			<p>20.5 Participer aux réunions, foires, journées portes ouvertes</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• PV et compte rendus de participation établis</li> </ul>
			<p>20.6 Visiter d'autres fermes pour partager les expériences</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Expériences significatives recensées</li> </ul>

## Objectif de situation N°7 : Se situer au regard du métier et de la formation de pépiniériste professionnel de manguier

Intention poursuivie	Précisions	Plan de mise en situation	Conditions d'encadrement	Critères de participation
<b>Acquérir la compétence pour se situer au regard du métier et de la formation de pépiniériste professionnel de manguier en tenant compte des précisions, du plan de mise en situation, des conditions d'encadrement et des critères de participation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître la réalité du métier.</li> <li>• Comprendre le programme de formation.</li> <li>• Confirmer son orientation professionnelle</li> </ul>	<b>Phase 1 Informations :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• S'informer sur le marché du travail correspondant au domaine de pépiniériste professionnel de manguier et des opportunités qu'elle offre : perspectives d'emploi, rémunération,</li> <li>• S'informer sur la nature et les exigences de pépiniériste professionnel de manguier (tâches, conditions de travail, critères d'évaluation, droits et responsabilités des travailleurs)</li> <li>• S'informer sur la formation de de pépiniériste professionnel de manguier (référentiel de formation, démarche de formation, modes d'évaluation et sanction des études).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Privilégier les échanges d'opinions entre les apprenants et favoriser l'expression de tous.</li> <li>- Motiver les apprenants</li> <li>- Permettre aux apprenants d'avoir une vision juste du métier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recueillir des données sur la majorité des sujets à traiter.</li> <li>- Donner son opinion sur les exigences auxquelles il faut satisfaire pour pratiquer le métier.</li> </ul>
		<b>Phase 2 Application :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Inventorier les habiletés, aptitudes et connaissances nécessaires pour pratiquer le métier.</li> <li>• Vérifier la concordance entre le référentiel de formation et la situation de travail correspondante.</li> <li>• Faire part de ses réactions par rapport au métier et à la formation.</li> <li>• Voir la possibilité de créer son entreprise après un certain nombre d'années .</li> <li>• Présenter les données recueillies ainsi que sa perception du métier et de la formation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser des visites de pépinières représentatives des principaux milieux de travail.</li> <li>- Organiser des rencontres avec les pépiniéristes expérimentés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présenter la perception du métier et le référentiel de formation</li> <li>- Présenter un bilan des préférences, des aptitudes et des connaissances du domaine.</li> </ul>

**Phase 3 Synthèse, intégration et auto-évaluation :**

- Faire un bilan de ses préférences, de ses connaissances du domaine et de ses qualités personnelles.
- Comparer son bilan avec les exigences liées à la formation et à l'exercice du travail.
- Reconnaître les forces qui faciliteront son travail ainsi que les faiblesses qu'il faudra pallier.
- Donner les raisons qui motivent son choix de poursuivre ou non la démarche de formation.

- Fournir aux apprenants les moyens d'évaluer avec objectivité leur orientation professionnelle

- Justifier sa décision quant au fait de poursuivre ou non le programme de formation.

## 6.2 LISTE DES MODULES

<b>COMPETENCES</b>	<b>MODULES</b>
<b>Créer et entretenir une pépinière</b>	Création et entretien d'une pépinière
<b>Multiplier les plants : Greffer</b>	Multiplication des plants : Greffage
<b>Créer et conduire un verger / parc-à-bois / Parc semencier</b>	Création et conduite d'un verger / parc-à-bois / Parc semencier
<b>Développer l'entrepreneuriat</b>	Entrepreneuriat
<b>Faire la gestion simplifiée</b>	Gestion simplifiée
<b>Communiquer en milieu professionnel</b>	Communication en milieu professionnel
<b>Se situer au regard du métier et de la formation de pépiniériste professionnel de manguiers</b>	Métier et formation

## VII. DESCRIPTION DES MODULES

<b>Module N° 1 : Création et entretien d'une pépinière</b>			
<b>CODE DU MODULE : CEP 01</b>		<b>DUREE : 100 heures</b>	
<b>OBJECTIF DE COMPORTEMENT VISE : Créer et entretenir une pépinière</b>		<b>CRITERES GENERAUX</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Terrain non litigieux ;</li> <li>• Site approprié à la pépinière ;</li> <li>• Outils agricoles disponibles ;</li> <li>• Intrants agricoles disponibles ;</li> <li>• Main d'œuvre disponible ;</li> <li>• Noyaux de mangue de variété appropriée disponibles ;</li> <li>• Respect des consignes du chef d'exploitation.</li> </ul>	
<b>PLACE DANS LE REFERENTIEL :</b> <b>Modules préalables : Aucun</b> <b>Impact du module sur d'autres modules : M2-M3-M4-M5-M6</b> <b>Rôle et importance du module dans le référentiel et dans le métier : Ce module est d'une importance capitale pour la réussite des activités de production des plants de manguiers de qualité. C'est le module socle de l'activité semencière. Son succès est de ce fait très déterminant pour la réussite des autres étapes. Il développe chez l'apprenant sa capacité à choisir un site adéquat à l'implantation d'une pépinière, à l'aménager, à y installer une population de plants de manguiers et à entretenir une pépinière.</b>			
<b>CONTENUS ESSENTIELS</b>			
<b>Objet de formation</b>	<b>Connaissances</b>	<b>Durée</b>	
<b>T1. Choisir et préparer le site de pépinière</b>		<b>T</b>	<b>P</b>
		<b>Limite des connaissances</b>	

<b>1.1 Choisir le site de la pépinière</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Notions de base en agriculture ;</li> <li>✓ Caractéristiques d'un bon site de pépinière ;</li> <li>✓ Outils utilisés pour la préparation d'un site de pépinière ;</li> <li>✓ Largeur d'une planche ;</li> <li>✓ Différents types de clôture ;</li> <li>✓ Notions de base en irrigation ;</li> <li>✓ Orientation (ou sens) du labour en fonction de la pente du terrain.</li> </ul>	06	36	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Critères du choix d'un bon site pour la pépinière ;</b></li> <li>• <b>Préparation d'un sol pour la pépinière ;</b></li> <li>• <b>Mise en place d'une clôture ;</b></li> <li>• <b>Méthodes simples de captage et de stockage d'eau des sources ou des puits ;</b></li> <li>• <b>Méthodes simples de distribution d'eau.</b></li> </ul>
<b>1.2 Préparer le sol : nettoyer, labourer, confectionner les planches</b>				
<b>1.3 Mettre en place la clôture</b>				
<b>1.4 Mettre en place le dispositif d'arrosage</b>				
<b>1.5 Préserver l'environnement en pépinière</b>				

<p><b>T2. Mettre en place le gerموير</b>  <b>2.1 Choisir le type de gerموير</b>  <b>2.2 Préparer le substrat</b>  <b>2.3 Empoter</b>  <b>2.4 Classer les pots</b>  <b>2.5 Collecter les noyaux</b>  <b>2.6 Décortiquer et trier les noyaux</b>  <b>2.7 Traiter les noyaux décortiqués : tremper et praliner</b>  <b>2.8 Préparer le lit de semis</b>  <b>2.9 Semer</b>  <b>2.10 Pailer/mettre en place l'ombrière</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Avantages et inconvénients de chaque type de gerموير ;</li> <li>✓ Outils utilisés pour la mise en place d'un gerموير ;</li> <li>✓ Proportion des éléments constitutifs d'un substrat ;</li> <li>✓ Dimensions des pots utilisés dans le gerموير ;</li> <li>✓ Caractéristiques de la variété de mangue recommandée comme porte-greffe dans la zone ;</li> <li>✓ Caractéristiques d'un bon noyau décortiqué ;</li> <li>✓ Avantage du pralinage et du trempage des noyaux ;</li> <li>✓ Composition du pralin ;</li> <li>✓ Durée de trempage des noyaux ;</li> <li>✓ L'orientation des noyaux lors de leurs mises en terre ;</li> <li>✓ Rôle de l'ombrière ou du paillis;</li> <li>✓ Quantité d'eau nécessaire et rythme d'arrosage d'un gerموير;</li> <li>✓ Symptômes du déficit hydrique ;</li> <li>✓ Importance de l'acclimatation des plantules ;</li> <li>✓ Produits phyto utilisés au gerموير, doses et fréquence d'utilisation ;</li> <li>✓ Règles de bonne utilisation des pesticides.</li> </ul>	<p>08</p>	<p>27</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Critères de choix d'un type de gerموير : Germination des noyaux dans les planches et germination dans les pots</b></li> <li>• <b>Fabrication d'un substrat ;</b></li> <li>• <b>Empotage ;</b></li> <li>• <b>Classement des pots ;</b></li> <li>• <b>Méthode d'approvisionnement en noyaux ;</b></li> <li>• <b>Décorticage et tri des noyaux ;</b></li> <li>• <b>Traitement des noyaux ;</b></li> <li>• <b>Préparation du lit de semis ;</b></li> <li>• <b>Semis des noyaux ;</b></li> <li>• <b>Mise en place d'une ombrière et paillage ;</b></li> <li>• <b>Acclimatation des plantules ;</b></li> <li>• <b>Arrosage d'un gerموير ;</b></li> <li>• <b>Désherbage d'un gerموير ;</b></li> <li>• <b>Protection phytosanitaire d'un gerموير.</b></li> </ul>
<p><b>2.11 Entretenir le gerموير : Arroser, désherber, acclimater, réaliser les traitements phytosanitaires.</b></p>				

<b>T3. Mettre en place le carré d'élevage</b> <b>3.1 Choisir le système de mise en terre (repiquer directement en terre ou dans les pots)</b> <b>3.2 Sélectionner les plantules</b> <b>3.3 Tapisser le fond de la planche</b> <b>3.4 Rempoter</b> <b>3.5 Repiquer</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Avantages et inconvénients de chaque type de mise en terre des plantules ;</li> <li>✓ Caractéristiques d'une bonne plantule à introduire dans le carré d'élevage ;</li> <li>✓ Outils utilisés pour la mise en place et l'entretien d'un carré de semis ;</li> <li>✓ Importance du tapissage du fond de la planche ;</li> <li>✓ Dimensions des pots utilisés dans le carré d'élevage ;</li> <li>✓ Quantité d'eau nécessaire et rythme d'arrosage d'une pépinière ;</li> <li>✓ Symptômes du déficit hydrique ;</li> <li>✓ Formule de fertilisation de la pépinière : fertilisants, doses et fréquence d'utilisation ;</li> <li>✓ Produits phyto utilisés en pépinière, doses et fréquence d'utilisation ;</li> <li>✓ Importance de la taille en pépinière ;</li> <li>✓ Importance et fréquence du binage de la pépinière ;</li> <li>✓ Importance et fréquence du calibrage de la pépinière ;</li> <li>✓ Règles de bonne utilisation des engrais et pesticides.</li> </ul>	06	17	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Repiquage des plantules en terre et repiquage dans les pots : critères de choix d'un type de mise en terre des plantules ;</b></li> <li>• <b>Sélection des plantules à introduire dans un carré d'élevage ;</b></li> <li>• <b>Tapissage du fond de la planche ;</b></li> <li>• <b>Rempotage ;</b></li> <li>• <b>Transplantation ;</b></li> <li>• <b>Arrosage du carré d'élevage ;</b></li> <li>• <b>Désherbage du carré d'élevage ;</b></li> <li>• <b>Protection phytosanitaire du carré d'élevage ;</b></li> <li>• <b>Fertilisation du carré d'élevage ;</b></li> <li>• <b>Taille des plants dans un carré d'élevage ;</b></li> <li>• <b>Binage du carré d'élevage ;</b></li> <li>• <b>Calibrage du carré d'élevage.</b></li> </ul>
<b>TOTAL</b>	20	80	100	
<b>DEMARCHE PEDAGOGIQUE : Exposé théorique, Travaux pratiques en champ, Exercices individuels et travaux pratiques d'application par groupe</b>				
<b>TYPE D'EPREUVE : Epreuves de connaissances théoriques et épreuves pratiques : exercices individuels et de groupes</b>				

## Module N° 2 : Multiplication des plants : Greffage

**CODE DU MODULE : GRE 02**

**DUREE : 55 heures**

**OBJECTIF DE COMPORTEMENT  
VISE : Greffer**

**CRITERES GENERAUX**

- Outils agricoles disponibles ;
- Intrants agricoles disponibles ;
- Main d'œuvre disponible ;
- Temps pas très pluvieux ;
- Respect des consignes du chef d'exploitation.

**PLACE DANS LE REFERENTIEL :**

**Modules préalables : M1,**

**Impact du module sur d'autres modules : M3-M4-M5-M6**

**Rôle et importance du module dans le référentiel et dans le métier : Ce module est important pour la réussite des activités de production des plants de manguiers de qualité. C'est le module qui fait appel à plus de professionnalisme. Son niveau de maîtrise confère un certain degré de professionnalisme à chaque pépiniériste. Il développe chez l'apprenant sa capacité à distinguer les variétés de mangue, à choisir et préparer le matériel végétal pour un greffage, à greffer efficacement les plants de manguiers et à entretenir une pépinière de plants greffés.**

**CONTENUS ESSENTIELS**

Objet de formation	Connaissances	Durée		Limite des connaissances
		T	P	
<b>T4. Préparer le matériel végétal</b>	✓ Caractéristiques (Phénotype) des variétés ; ✓ Fiche variétale / catalogue des variétés de mangue ; ✓ Caractéristiques d'un bon greffon ; ✓ Caractéristiques d'un bon porte-greffe.	04	10	• Critères de choix des variétés à greffer ; • Prélèvement des greffons ; • Préparation des greffons ; • Préparation des porte-greffes.
<b>4.1 Choisir les variétés à greffer</b>				
<b>4.2 Choisir les greffons</b>				
<b>4.3 Prélever les greffons</b>				
<b>4.4 Préparer les greffons</b>				
<b>4.5 Préparer les porte-greffes</b>				

<b>T5. Greffer</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Types de greffage ;</li> <li>✓ Matériel de greffage ;</li> <li>✓ Avantages du greffage ;</li> <li>✓ Informations à mentionner sur une étiquette de plant greffé.</li> </ul>	06	20	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cinq méthodes de greffage : Greffage en fente de côté, greffage en fente de tête, placage, écussonnage, autre ;</li> <li>• Pose d'une étiquette sur un plant greffé.</li> </ul>
<b>5.1 Choisir le type de greffage</b>				
<b>5.2 Greffer</b>				
<b>5.3 Etiqueter les plants greffés</b>				
<b>T6. Suivre les plants greffés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Quantité d'eau nécessaire et rythme d'arrosage d'une pépinière de plants greffés;</li> <li>✓ Symptômes du déficit hydrique ;</li> <li>✓ Produits phyto utilisés en pépinière, doses et fréquence d'utilisation ;</li> <li>✓ Importance et fréquence du calibrage de la pépinière ;</li> <li>✓ Importance et fréquence du cernage de la pépinière ;</li> <li>✓ Importance de la collecte et de la destruction des plastiques en pépinière ;</li> <li>✓ Règles de bonne utilisation des pesticides.</li> </ul>	05	10	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sevrage des plants greffés ;</li> <li>• Arrosage d'une pépinière de plants greffés ;</li> <li>• Désherbage d'une pépinière de plants greffés ;</li> <li>• Protection phytosanitaire d'une pépinière de plants greffés ;</li> <li>• Egourmandage d'une pépinière de plants greffés ;</li> <li>• Cernage et calibrage d'une pépinière de plants greffés.</li> </ul>
<b>6.1 Sevrer les plants greffés</b>				
<b>6.2 Entretenir les plants greffés : Arroser, désherber, réaliser les traitements phytosanitaires, égourmander, calibrer, cerner (déplacement des rangs/pots).</b>				
<b>6.3 Préserver l'environnement en pépinière</b>				
<b>TOTAL</b>		<b>15</b>	<b>40</b>	
			<b>55</b>	

**DEMARCHE PEDAGOGIQUE : Exposé théorique, Travaux pratiques en champ, Exercices individuels et travaux pratiques d'application par groupe**

**TYPE D'EPREUVE : Epreuves de connaissances théoriques et épreuves pratiques : exercices individuels et de groupes**

**Module N° 3 : Création et conduite d'un verger / parc-à-bois / Parc semencier**

<b>CODE DU MODULE : CCV 03</b>		<b>DUREE : 125 heures</b>	
<b>OBJECTIF DE COMPORTEMENT VISE : Créer et conduire un verger / parc-à-bois / Parc semencier</b>		<b>CRITERES GENERAUX</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Terrain non litigieux ;</li> <li>• Site adapté à la culture de mangue ;</li> <li>• Outils agricoles disponibles ;</li> <li>• Intrants agricoles disponibles ;</li> <li>• Accessoires d'irrigation disponibles ;</li> <li>• Main d'œuvre disponible ;</li> <li>• Engins et attelages agricoles disponibles et opérationnels ;</li> <li>• Personnel qualifié pour les engins agricoles disponibles ;</li> <li>• Personnel qualifié pour la construction de la cabane de gardiennage ;</li> <li>• Respect des consignes du chef d'exploitation.</li> </ul>	
<b>PLACE DANS LE REFERENTIEL :</b> <b>Modules préalables : M1, M2</b> <b>Impact du module sur d'autres modules : M1-M2-M4-M5-M6</b> <b>Rôle et importance du module dans le référentiel et dans le métier : Ce module est important pour la réussite des activités de production des plants de manguier de qualité et l'écoulement/valorisation des plants produits. Il permet à l'apprenant de pouvoir mettre en place et entretenir son parc semencier, son parc-à-bois, et d'être à mesure d'assurer le service après vente de ses plants (conseil agricole, suivi des vergers). Le module déroule l'ensemble des itinéraires techniques de production du matériel végétal et des fruits.</b>			
<b>CONTENUS ESSENTIELS</b>			
<b>Objet de formation</b>	<b>Connaissances</b>	<b>Durée</b>	
<b>T7. Choisir et préparer le site du verger</b>		<b>T</b>	<b>P</b>
		<b>Limite des connaissances</b>	



<b>T9. Entretien le verger</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Quantité d'eau nécessaire et rythme d'arrosage d'un verger de mangue ;</li> <li>✓ Symptômes du déficit hydrique ;</li> <li>✓ Symptômes de l'asphyxie des racines ;</li> <li>✓ Symptômes des maladies des plantes ;</li> <li>✓ Importance du tuteurage des plants de manguier nouvellement plantés ;</li> <li>✓ Importance du paillage d'un verger ;</li> <li>✓ Importance du désherbage d'un verger ;</li> <li>✓ Méthodes de lutte contre les maladies et ravageurs du manguier (termites, mouche de fruits, ...).</li> <li>✓ Formule de fertilisation du verger : fertilisants, doses et fréquences d'utilisation ;</li> <li>✓ Types de taille et importance de la taille ;</li> <li>✓ Rôle de la clôture / haie vive ;</li> <li>✓ Méthodes de lutte contre les feux de brousse ;</li> <li>✓ Rôle des cuvettes de réception d'eau ;</li> <li>✓ Méthodes de récolte des mangues ;</li> <li>✓ Règles de bonne utilisation des engrais et pesticides.</li> </ul>	10	42	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Irrigation d'un verger de mangue ;</li> <li>✓ Tuteurage ;</li> <li>✓ Paillage ;</li> <li>✓ Désherbage ;</li> <li>✓ Protection phytosanitaire ;</li> <li>✓ Fertilisation ;</li> <li>✓ Taille ;</li> <li>✓ Remplacement des manquants ;</li> <li>✓ Entretien de la haie vive/ brises vents ;</li> <li>✓ Réalisation des pare-feux ;</li> <li>✓ Confectionner la cuvette de réception d'eau ;</li> <li>✓ Récolte.</li> </ul>
<b>9.1 Arroser</b>				
<b>9.2 Tuteurer</b>				
<b>9.3 Pailler</b>				
<b>9.4 Désherber</b>				
<b>9.5 Réaliser les traitements phytosanitaires</b>				
<b>9.6 Fertiliser</b>				
<b>9.7 Tailler</b>				
<b>9.8 Remplacer les manquants</b>				
<b>9.9 Entretien la clôture/haie vive</b>				
<b>9.10 Réaliser les pare feu</b>				
<b>9.11 Confectionner les cuvettes de réception d'eau</b>				
<b>9.12 Récolter les mangues</b>				
<b>TOTAL</b>		<b>25</b>	<b>100</b>	<b>125</b>

**DEMARCHE PEDAGOGIQUE : Exposé théorique, Travaux pratiques en champ, Exercices individuel et travaux pratiques d'application par groupe**

**TYPE D'EPREUVE : Epreuves de connaissances théoriques et épreuves pratiques : exercices individuels et de groupes**

<b>Module N° 4 : Entrepreneuriat</b>			
<b>Code du module : ENT 04</b>		<b>Durée : 36 H</b>	
<b>Objectif de comportement visé : Faire l'entrepreneuriat</b>		<b>Critères généraux :</b>	
<b>PLACE DANS LE REFERENTIEL :</b>			
<b>Modules préalables : Tous les modules</b>			
<b>Impact du module sur d'autres modules : Concrétise une application du métier à travers un projet d'entreprise</b>			
<b>Rôle et importance du module dans le référentiel et dans le métier : Prépare à l'auto emploi dans le métier et la professionnalisation</b>			
<b>CONTENU ESSENTIEL</b>			
<b>Objet de formation</b>	<b>Connaissances</b>	<b>Durée</b>	<b>Limite des connaissances</b>
<b>T10. Elaborer son plan d'affaires</b>			
<b>10.1 Choisir son idée d'affaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Entrepreneuriat, esprit d'entreprise, compétences entrepreneuriales, caractéristiques d'une bonne idée d'entreprise, étude de marché,</li> <li>✓ Segmentation de marché</li> <li>✓ Contenu d'un plan d'affaires</li> <li>✓ Organisation administrative et fonctionnelle</li> <li>✓ Contenu du plan marketing opérationnel</li> <li>✓ Contenu du plan financier</li> <li>✓ Analyse des comptes</li> </ul>	31	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Définition de l'Entrepreneuriat</li> <li>✓ Caractéristiques d'un bon entrepreneur</li> <li>✓ Sources d'idée d'entreprise</li> <li>✓ Définition de l'esprit d'entreprise</li> <li>✓ Les compétences entrepreneuriales</li> <li>✓ Caractéristiques d'une bonne idée d'entreprise</li> <li>✓ Etude de marché.</li> <li>✓ Démarche d'élaboration et contenu d'un plan marketing stratégique</li> <li>✓ Démarche d'élaboration et contenu d'un plan marketing opérationnel (description des stratégies des 7 P)</li> <li>✓ Choix : formes juridique, assurance, organisation et fonctionnement</li> <li>✓ Besoins de financement</li> <li>✓ Plan de financement</li> <li>✓ Capital initial requis</li> <li>✓ Contenu d'un plan financier simplifié</li> <li>✓ Quelques indicateurs pertinents d'analyse</li> <li>✓ Activités de démarrage d'un projet d'entreprise</li> <li>✓ Renseigner le canevas du plan d'affaires</li> <li>✓</li> </ul>
<b>10.2 Collecter les informations</b>			
<b>10.3 Analyser les informations</b>			
<b>10.4 Monter le plan d'affaires</b>			

<b>T11. Rechercher le financement du plan d'affaires</b>			
<b>11.1 Prospector les sources de financement</b>	✓ Opportunités de financement existantes	02	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Description des opportunités et conditions de financement</li> <li>✓ Résumé du projet à négocier</li> <li>✓ Méthodes de négociation</li> <li>✓ Formalités de création d'une entreprise au Cameroun</li> </ul>
<b>11.2 Négocier le financement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Techniques de recherche de financement</li> <li>✓ Techniques de négociation d'un projet</li> <li>✓ Démarche et condition de création d'une entreprise au Cameroun</li> </ul>		
<b>T12. Mettre en œuvre son plan d'affaires</b>			
<b>12.1 Elaborer un plan de mise en œuvre</b>	✓ Démarche et condition de création d'une entreprise au Cameroun	03	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Contenu d'un plan de mise en œuvre</li> <li>✓ Exécution du plan de mise en œuvre : réalisation des infrastructures, installation des équipements, recrutement et formation du personnel etc.</li> <li>✓ Contenu d'un bilan de mise en œuvre</li> </ul>
<b>12.2 Mobiliser le capital initial requis</b>			
<b>12.3 Mobiliser les ressources humaines et matérielles</b>			
<b>12.4 Mettre en œuvre les activités</b>			
<b>12.5 Evaluer la mise en œuvre du plan d'affaires</b>			
<b>TOTAL</b>		<b>36</b>	

**VIII. Démarche pédagogique : Exposé, discussion, exercice, étude de cas**  
• Type d'épreuve : connaissances et pratiques

<b>Module N° 5 : Gestion simplifiée</b>	
<b>Code du module : GSI 05</b>	<b>Durée : 60 H</b>

**Objectif de comportement visé :**  
**Acquérir des connaissances et des compétences de base en gestion afin de les appliquer dans les opérations quotidiennes de l'entreprise ou de l'unité**

**Critères généraux :**

- Adopter de meilleurs comportements dans la gestion des activités de l'entreprise et la famille
- Satisfaire ses clients à travers les produits, les prix, les modalités d'accès aux produits, les informations incitant à l'achat
- Appliquer des principes et règles de gestion efficace des approvisionnements et des stocks
- Calculer ses coûts et coûts de revient
- Tenir une comptabilité à jour, établir et analyser ses comptes
- Etablir ses plans prévisionnels des ventes, des coûts et de la trésorerie

**PLACE DANS LE REFERENTIEL :**

**Modules préalables : Aucun**

**Impact du module sur d'autres modules : Permet de capitaliser les informations sur les activités de l'entreprise et de servir d'appui et d'éclairage des autres modules notamment techniques**

**Rôle et importance du module dans le référentiel et dans le métier : permet à l'apprenant de prendre toutes les mesures en terme de procédures de gestion, d'outils de gestion, de projection, d'analyse des données et de prise de décisions**

**CONTENU ESSENTIEL**

Objet de formation	Connaissances	Durée	Limite des connaissances
<b>T13. Certifier les plants</b>			
<b>13.1 Déclarer l'activité semencière</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ déclaration d'une activité semencière</li> <li>✓ déclaration d'une culture</li> <li>✓ établissement d'un certificat d'activité semencière</li> </ul>	04	✓ Réglementation en vigueur
<b>13.2 Déclarer la culture</b>			
<b>13.3 Mettre régulièrement à jour son certificat d'activité semencière</b>			
<b>T14. Gérer l'entreprise, la famille et la productivité</b>			

<b>14.1 Gérer l'influence de la famille dans les affaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Organisation et fonctionnement d'une TPE</li> <li>✓ Gestion de l'influence de la famille dans les affaires</li> <li>✓ Comment recruter, gérer une équipe productive, encourager la productivité</li> </ul>	06	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Les procédures de gestion : correspondances, achats, comptabilité, recrutement employés, règlement intérieur</li> <li>✓ Définitions, raisons d'être dans les affaires, meilleurs comportements entrepreneuriales</li> <li>✓ Comment séparer l'entreprise de la famille (étude de cas)</li> <li>✓ Comment encourager la productivité</li> <li>✓ Comment prévenir ou gérer les conflits</li> </ul>
<b>14.2 Recruter un personnel productif</b>			
<b>14.3 Planifier, organiser le travail en équipe</b>			
<b>14.4 Encourager la productivité</b>			
<b>T15. Gérer les approvisionnements</b>			
<b>15.1 Evaluer les besoins</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Principes et règles d'approvisionnement</li> <li>✓ Etapes de l'approvisionnement</li> </ul>	04	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Définition et importance de l'approvisionnement</li> <li>✓ Principes et règles d'approvisionnement</li> <li>✓ Les 8 Etapes de l'approvisionnement</li> </ul>
<b>15.2 Prospecter les fournisseurs</b>			
<b>15.3 Choisir le fournisseur</b>			
<b>15.4 Commander les produits</b>			
<b>15.5 Réceptionner les produits</b>			
<b>15.6 Payer la facture</b>			
<b>T16. Gérer les stocks</b>			
<b>16.1 Mettre en place les outils de gestion des stocks</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Principes et règles de la gestion de stocks</li> <li>✓ La tenue des outils de gestion des stocks</li> <li>✓ Démarche de l'inventaire des stocks</li> </ul>	06	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Définition et importance de la gestion des stocks</li> <li>✓ Principes et règles de la gestion de stocks</li> <li>✓ Tenue des fiches de stocks ou cahier de stock</li> <li>✓ Fiche d'inventaire</li> <li>✓ Comment faire un inventaire</li> </ul>
<b>16.2 Entreposer / ranger les stocks</b>			
<b>16.3 Renseigner les outils de gestion des stocks</b>			
<b>16.4 Suivre les stocks</b>			
<b>16.5 Inventorier les stocks</b>			
<b>T17. Calculer les coûts</b>			
<b>17.1 Calculer les coûts directs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Différents coûts</li> <li>✓ Technique de calcul des différents coûts, analyse des coûts et fixation des prix de vente</li> </ul>	14	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Définition et importance du calcul des coûts</li> <li>✓ Différents coûts d'une entreprise</li> <li>✓ Calcul des coûts directs d'un produit</li> <li>✓ Calcul des coûts indirects d'un produit</li> <li>✓ Calcul du coût de revient d'un produit</li> <li>✓ Calcul du seuil de rentabilité</li> <li>✓ Fixation d'un prix</li> </ul>
<b>17.2 Calculer les coûts indirects</b>			
<b>17.3 Calculer les coûts unitaires de production</b>			
<b>17.4 Calculer le seuil de rentabilité</b>			
<b>17.5 Analyser les coûts</b>			
<b>17.6 Fixer les prix</b>			
<b>T18. Faire la comptabilité simplifiée</b>			

<b>18.1 Installer le système de comptabilité</b>	✓ Définition et importance de la comptabilité	20	✓ Définition et importance de la comptabilité
<b>18.2 Enregistrer les opérations au comptant et à crédit dans les outils</b>	✓ Système simplifié de comptabilité		✓ Système simplifié de comptabilité
<b>18.3 Établir le compte d'exploitation</b>	✓ Enregistrement des opérations au comptant		✓ Les étapes de l'enregistrement des opérations au comptant
<b>18.4 Analyser les comptes</b>	✓ Enregistrement des opérations à crédit ✓ Enregistrement des opérations dans le journal de synthèse ✓ Techniques d'élaboration du compte d'exploitation et d'analyse des comptes		✓ Les étapes de l'enregistrement des opérations à crédit ✓ L'enregistrement des opérations dans le journal ✓ Tenue d'un compte client ✓ Etablissement du compte d'Exploitation ✓ Examen des comptes ✓ Contenus d'une carte de performance ✓ Exploitation d'une carte de performance
<b>T19. Elaborer les plans financiers</b>			
<b>19.1 Établir le plan des ventes</b>	✓ Techniques d'élaboration des plans de vente, des coûts et de la trésorerie	06	✓ Définition et importance de la planification financière ✓ Comment planifier les ventes, les coûts et la trésorerie
<b>19.2 Établir le plan des coûts</b>			
<b>19.3 Établir le Plan de trésorerie</b>			
<b>TOTAL</b>		<b>60</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démarche pédagogique : animation des cours en utilisant les techniques d'animation suivantes: exposé, questions-réponses, exercices, études de cas,</li> <li>• Type d'épreuve : sur les connaissances et la pratique</li> </ul>			

<b>Module N° 6 : Communication en milieu professionnel</b>	
<b>Code du module : CMP 06</b>	<b>Durée : 24 H</b>
<b>Objectif de comportement visé : S'informer sur le métier et les opportunités d'appui Interagir avec les acteurs de son environnement professionnel</b>	<b>Critères généraux :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Informations sur le métier et son environnement</li> <li>• Développer des aptitudes d'écoute de synthèse, de communication et de négociation</li> <li>• Informations sur les acteurs de la filière</li> <li>• Information sur les opportunités de la filière</li> </ul>

## PLACE DANS LE REFERENTIEL

Modules préalables : Tous les modules

Impact du module sur d'autres modules : Concrétise une application du métier à travers un projet d'entreprise

Rôle et importance du module dans le référentiel et dans le métier : Prépare à l'auto emploi dans le métier et la professionnalisation

### Contenu essentiel

Objet de formation	Connaissances	Durée	Limite des connaissances
<b>T20. Entretenir des relations avec les structures, les collaborateurs et les partenaires</b>			
<b>20.1 Accueillir les visiteurs dans son exploitation</b>	✓ Méthode de prise de notes	24	✓ Techniques de rédaction d'une lettre, d'un rapport, d'un compte rendu ✓ Les outils de communication ✓ Recherche sur Internet ✓ Le partenariat et ses principes ✓ Les principales organisations professionnelles de la filière et les services et appui qu'elles offrent ✓ Description de l'environnement de la MPME du Cameroun ✓ Les besoins d'appui et de financement de la MPME ✓ Les Opportunités et structures d'appui et d'accompagnement des entreprises ✓ Techniques de négociation ✓ Techniques de recherche d'emploi
<b>20.2 Rechercher les informations et les appuis des personnes ressources et des institutions</b>	✓ Règles de présentation d'une information		
<b>20.3 Participer à des formations continues</b>	✓ Techniques de communication		
<b>20.4 Produire et diffuser des informations sur son exploitation</b>	✓ Formes de partenariat et d'échanges		
<b>20.5 Participer aux réunions, foires, journées portes ouvertes</b>	✓ Structuration et fonctionnement des organisations de la profession		
<b>20.6 Visiter d'autres fermes pour partager les expériences</b>	✓ L'environnement de la Micro, Petite et Moyenne Entreprise au Cameroun		
<b>TOTAL</b>	✓ Opportunités et structures d'appui et d'accompagnement des entreprises ✓ Notion de formation professionnelle et d'apprentissage ✓ Elaborer un rapport	<b>24</b>	

Démarche pédagogique : Exposé, discussion,

Type d'épreuve : connaissances

## Module N° 7 : Métier et formation

**CODE DU MODULE : MEF 07**

**DUREE : 10 heures**

**CRITÈRES DE PARTICIPATION :**

**OBJECTIF DE SITUATION VISE : Se situer au regard du métier de pépiniériste professionnel de manguiers**

- Opinion sur les exigences auxquelles il faut satisfaire pour pratiquer le métier
- Climat favorable à l'apprentissage
- Bien-être physique et psychologique

**PLACE DANS LE REFERENTIEL :**

**Modules préalables : néant**

**Impact du module sur d'autres modules : Ce module permet en priorité de suivre tous les autres modules**

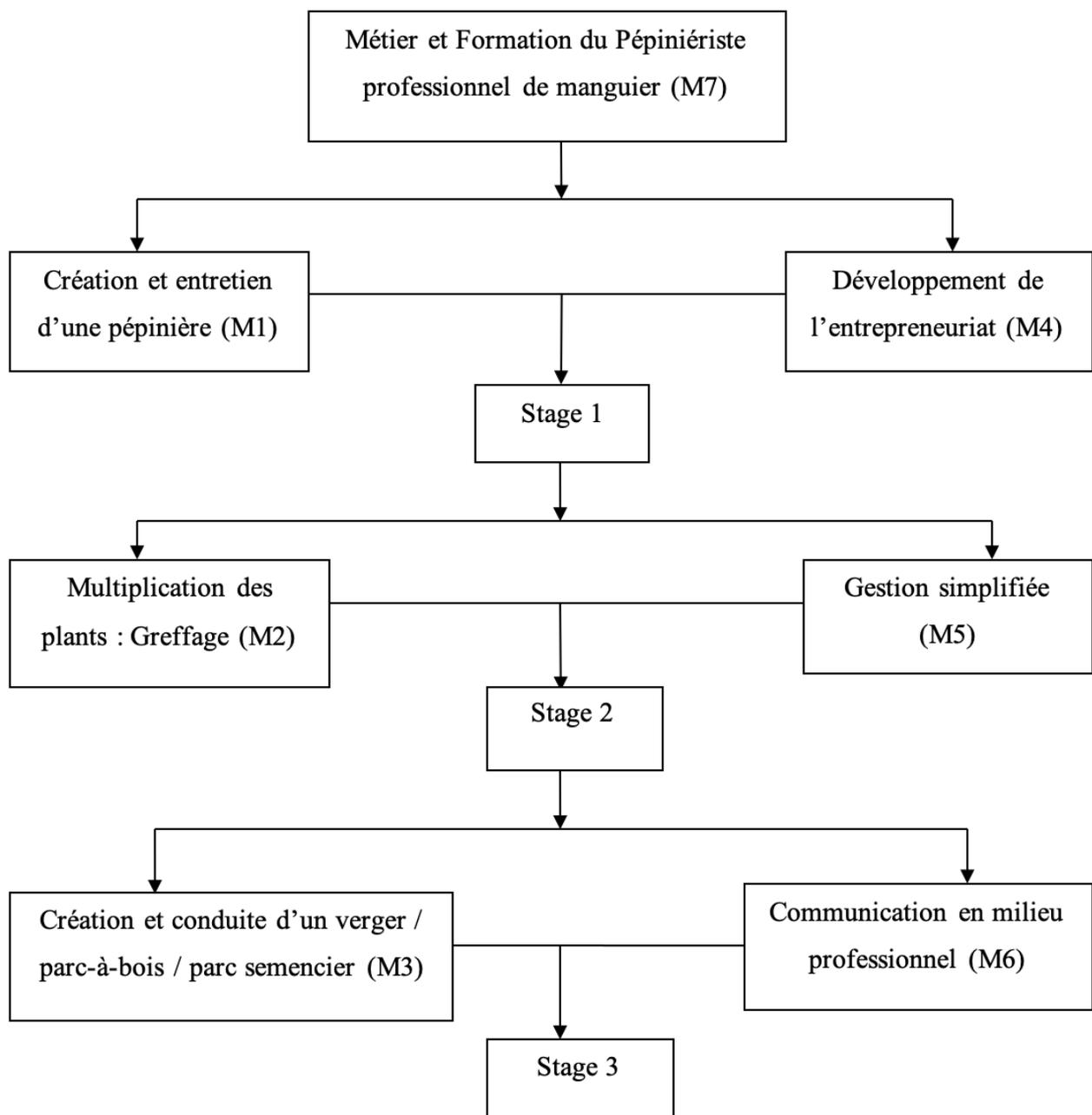
**Rôle et importance du module dans le référentiel et dans le métier: Le module est assuré en début de formation. Il permet à l'apprenant, futur opérateur de traite du lait d'acquérir une vision globale de l'exercice du métier et du programme de formation auquel il s'est inscrit. Il confirmera aussi les choix optés par l'apprenant pour se former dans ce métier.**

**CONTENUS ESSENTIELS**

Objet de formation	Connaissances	Durée	Balises de connaissance
<p><b>Phase 1 Informations :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• S'informer sur le marché du travail correspondant au domaine de la production du lait et des opportunités qu'elle offre</li> <li>• S'informer sur l'organisation des entreprises et des fermes d'éleveurs de production laitière</li> <li>• S'informer sur la nature et les exigences du métier d'opérateur de traite de lait (s'informer sur la formation ce, référentiel de formation, démarche de formation, modes d'évaluation et sanction des études.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Recherche des informations sur le métier</li> <li>✓ Perspectives d'emploi</li> <li>✓ Conditions de travail organisation du travail, environnement de travail</li> <li>✓ Perception du métier</li> <li>✓ Référentiel de métier-compétences : tâches, conditions de travail, indicateurs de performance.</li> </ul>	4	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Données sur le métier</li> <li>✓ Informations sur le marché de l'emploi à ce métier</li> <li>✓ Organisation des opérations de la traite du lait dans les exploitations et fermes de production laitière</li> <li>✓ Nature et exigences du métier et la formation</li> </ul>

<p><b>Phase 2 Application :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Inventorier les habiletés, aptitudes et connaissances nécessaires pour pratiquer le métier.</li> <li>• Vérifier la concordance entre le référentiel de formation et la situation de travail correspondante.</li> <li>• Faire part de ses réactions (apprenant) par rapport au métier et à la formation.</li> <li>• Faire part des informations recueillies ainsi que sa perception (apprenant) du métier et de la formation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Information orale par les professionnels.</li> <li>✓ Pratique du métier</li> <li>✓ Inventaire des habiletés, aptitudes et connaissances sur le métier</li> </ul>	4	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Situation des habiletés, aptitudes et connaissances pour pratiquer le métier</li> <li>✓ Echanges par rapport au métier et à la formation</li> </ul>
<p><b>Phase 3 Synthèse, intégration et auto-évaluation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire un bilan de ses connaissances et de ses qualités personnelles.</li> <li>• Comparer son bilan avec les exigences liées à la formation et à l'exercice du métier</li> <li>• Reconnaître ses forces ainsi que les faiblesses à corriger</li> <li>• Donner les raisons qui motivent son choix</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Notions de bilan, aptitudes et connaissances</li> <li>✓ Présentation d'un bilan de ses aptitudes et connaissances</li> </ul>	2	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Aptitudes et connaissances</li> <li>✓ Forces et faiblesses par rapport aux exigences liées à la formation et au métier</li> <li>✓ Les motivations</li> </ul>
<b>TOTAL</b>		<b>10</b>	
<b>DEMARCHE PEDAGOGIQUE : Exposé oral, Conférence (invité)</b>			
<b>TYPE D'EPREUVE : Ce module n'est pas évalué. Il est déroulé pour susciter les motivations de l'apprenant à la formation à ce métier.</b>			

- **LOGIGRAMME DES SEQUENCES DE FORMATION**



## X - CHRONOGRAMME DE REALISATION DE LA FORMATION

		Compétences particulières						Compétences générales						Stage Professionnel	Total			
N° du Module		M1		M2		M3		M4		M5		M6		M7		240	650	
Durée (H)		100		55		125		36		60		24		10				
		Th	TP	Th	TP	Th	TP	Th	TP	Th	TP	Th	TP	Th	TP	TP	Th	TP
Mois	Semaine	T	P	T	P	T	P	T	P									
1	1	5	15					2	3				2	8	2		15	20
	2	5	20					4	5								09	25
	3	5	20					4	6								09	26
	4	5	20					5	5								10	25
	5	ECP 1 (5)							ECG 4 (2)									04
2	1																Stage 1	
	2																Stage 1	
	3			4	5					5	10						09	15
	4			4	10					5	10						09	20
3	1			4	10					5	10						09	20
	2			3	10					5	7						08	17
	3			ECP 2 (5)							ECG 5 (3)						05	03
	4																Stage 2	
	5					5	20					2	2				07	22
4	1					5	20					2	2				07	22
	2																Stage 2	
	3					5	20					2	2				07	22
	4					5	20					2	3				07	23
5	1					5	15					2	3				07	18
	2					ECP 3 (5)							ECG 6 (2)				04	03
	3																Stage 3	
	4																Stage 3	
<b>Total</b>		22	78	17	38	27	98	18	18	23	37	12	12	8	2	240	126	524

ECG=Evaluation compétence générale ; ECP=Evaluation compétence particulière ; Th=Cours théorique (ou Théorie) ; TP=Travaux Pratiques.

## CONCLUSION

Le référentiel de formation au métier de **Pépinieriste professionnel de manguiers** est un repère pour tous les intervenants de la formation professionnelle dans ce domaine. Le référentiel est défini par compétence dont l'acquisition est liée à la maîtrise des tâches du métier. Des objectifs sont formulés pour chaque compétence et des modules de formation sont proposés pour les acquérir.

Le programme proposé comprend **650 heures** de formation dont **280 heures** pour les compétences particulières, **130 heures** pour les compétences générales et **240 heures** de stage en milieu professionnel repartis en trois étapes de **2** semaines chacune.

# PEPINIERISTE PROFESSIONNEL (LE) DE MANGUIER

## **SECTION 3** **RÉFÉRENTIEL** **D'ÉVALUATION**



## INTRODUCTION

Le présent document du référentiel d'évaluation des apprenants au **métier de pépiniériste professionnel de manguiers** est le cadre de référence à partir duquel, l'évaluation des apprentissages est organisée et mise en œuvre. L'évaluation est intégrée aux différentes phases d'acquisition des compétences et constitue un élément clé de la démarche d'apprentissage de l'apprenant. Nous l'avons adapté à un contexte de formation spécialisée en lui conférant sa dimension formative mais aussi en prenant en compte la dimension évaluation sommative de chaque compétence en vue de la reconnaissance de la formation. Le référentiel d'évaluation comprend les points suivants :

- Les modalités de formation et d'évaluation ;
- La liste des compétences et modules visées par la formation ;
- L'évaluation des modules de formation ;
- L'évaluation des stages.

# I. MODALITES DE FORMATION ET D’EVALUATION

## 1.1 Identification du vivier

Le vivier de cette formation est constitué :

- des apprenants en formation initiale désirant se spécialiser dans le métier de **pépiniériste professionnel de manguier**.
- des **pépiniéristes ou producteurs de fruits** ayant l’intention de se recycler ou de bénéficier d’une formation continue ou à la carte selon la demande.

## 1.2 Modalités de formation

### Mode de formation

L’acquisition des compétences se fait soit à la suite de la formation initiale du pépiniériste professionnel de manguier ou en formation continue et pourra plus tard intégrer la validation des acquis de l’expérience. La formation se déroule pour la partie pratique au centre de formation et/ou en alternance dans les exploitations agricoles (pépinières ou vergers) ayant des compétences sur le plan pédagogique selon les prescriptions du référentiel de formation. La phase théorique de la formation se fait dans une structure de formation agricole.

### Durée de formation

La durée totale de la formation est de **650 heures**. Elle porte sur **7 modules** de formation dont **3 modules** sur les compétences particulières, **4 modules** sur les compétences générales et **trois stages** professionnels.

## 1.3 Modalités d’évaluation

Deux types d’évaluation sont pris en compte au cours de la formation :

- Une évaluation formative qui correspond au contrôle effectué par le formateur pour s’assurer que les apprenants ont bien intégré son enseignement et, au besoin, pouvoir apporter les correctifs nécessaires ;
- Une évaluation sommative ou de sanction par compétence qui sera organisée sous la responsabilité de l’organisme en charge de la certification.

L’apprenant doit à ce titre démontrer à l’issue de la formation par l’intermédiaire d’une évaluation sommative à la fin de chaque module, qu’il a acquis les compétences nécessaires à l’exercice du métier. La reconnaissance de la capacité de l’apprenant n’est effective qu’après que toutes les compétences inscrites au programme et arrêtées par un règlement d’examen soient réussies et validées. Les attestations de compétences seront décernées aux apprenants qui auront validé les modules concernés.

L’évaluation dans le cadre de l’APC porte sur les deux types d’objectifs à savoir l’objectif de comportement et celui de situation.

- Pour un objectif de comportement (compétence traduite en comportement), l’évaluation porte sur la performance de l’apprenant.
- Pour un objectif de situation (compétence traduite en situation), l’évaluation porte sur la participation de l’apprenant aux activités d’apprentissage.

## 1.4 Conditions de reprise

- Le droit de reprise est acquis quand un apprenant est en situation d’échec dans un module. Un apprenant est en situation d’échec lorsqu’il n’a pas atteint le seuil de réussite lors de l’évaluation d’un module ;
- L’apprenant a droit à une reprise ;
- L’apprenant doit démontrer qu’il a récupéré, de manière satisfaisante les apprentissages non acquis avant de se faire administrer une nouvelle épreuve ;
- Pour une reprise une version différente de l’épreuve doit être utilisée ;

- L'apprenant qui échoue a une épreuve de reprise doit se réinscrire a la formation et se soumettre a nouveau a l'ensemble des évaluations ;
- Dans des cas exceptionnels, le directeur des études du centre de formation peut, à la demande de l'apprenant, accorder une deuxième reprise. Cette demande dument motivée, sera présentée au directeur des études du centre dans les cinq (05) jours qui suivent la communication du résultat. Le directeur des études, avant de rendre sa décision, prend avis auprès des formateurs chargés de ce module de formation.

### 1.5 Méthodes d'évaluation

On distingue quatre méthodes d'évaluation :

- Evaluation d'un processus de travail
- Evaluation d'un produit
- Evaluation de connaissances pratiques
- Evaluation de la participation

#### ➤ **Evaluation d'un processus de travail (épreuve pratique)**

Dans cette évaluation, on évalue le processus de travail d'un apprenant pour réaliser un produit ou pour fournir un service. Les critères d'appréciation découlent de l'observation directe ou indirecte des gestes de l'apprenant dans une situation réelle de travail.

Dans cette appréciation, on tient compte :

- des techniques de travail,
- de l'application des règles de sécurité ou d'hygiène,
- de l'utilisation de l'équipement (machines, outils, accessoires, etc.),
- de l'économie de matériaux,
- de l'aménagement fonctionnel du poste de travail,
- de l'ordre des opérations,
- de tous les autres éléments sur lesquels l'apprenant exerce un contrôle et qui concourent à la réalisation d'un produit ou à la prestation d'un service.

#### ➤ **Evaluation d'un produit (épreuve pratique)**

Ce type d'évaluation est d'une part centré sur la fabrication d'un produit, l'atteinte d'un résultat ou la réalisation d'une tâche et d'autre part amène l'évaluateur à se rapprocher le plus possible de la réalité du marché du travail.

On distingue deux types de produits :

- Le produit d'une étape : on veut vérifier l'état d'un produit à n'importe quelle étape de la réalisation d'une tâche ;
- Le produit complet : on observe le produit complet pour juger de la compétence de l'apprenant.

**Exemple** : le plant greffé de mangue

Le plant greffé de mangue est le produit complet, on peut vérifier l'état du produit dans le carré d'élevage ou au cours du greffage.

**Remarque** : on privilégie l'évaluation d'un produit car elle est moins complexe et permet d'observer plusieurs apprenants à la fois.

#### ➤ **Evaluation de connaissances pratiques (épreuve théorique)**

L'épreuve de connaissances pratiques doit susciter la réflexion de l'apprenant, lui demander un effort d'évocation et l'amener à faire la démonstration de sa compétence. Etre compétent, c'est aussi estimer les effets de la mise en œuvre et expliquer ce qui contribue à l'obtention

des résultats souhaités (par exemple, poser un diagnostic sur un dysfonctionnement et établir un devis destiné à convaincre le client).

L'évaluation des connaissances pratiques vise à :

- Faire ressortir l'importance des connaissances que requiert l'exercice d'une profession ;
- Etablir des liens entre les connaissances pratiques et les tâches de travail ;
- Créer des mises en situation exigeant la résolution de problèmes complexes et la mobilisation de différents savoirs.

### ➤ **Evaluation de la participation**

Cette méthode permet de vérifier l'atteinte de l'objectif à l'aide d'indicateurs, de critères et d'un seuil de réussite pour la participation des apprenants au cours d'activités telles que :

- discussion de groupe,
- travail de recherche,
- rédaction de rapport,
- assiduité au cours, etc.

On vérifie le degré de participation de l'apprenant et non le résultat obtenu en termes de performances.

**N.B. Evaluation mixte** : elle peut prendre en considération une situation impliquant à la fois :

- ❖ Des savoirs et un produit,
- ❖ Un processus et un produit,
- ❖ Un processus et des savoirs.

Ce type de mixité est utile pour s'assurer de bien mesurer l'atteinte de la compétence. La mixité doit être parfois privilégiée afin de cerner les différentes dimensions de la compétence par rapport à une exploitation seule des savoirs, d'un produit ou d'un processus.

Toute évaluation nécessite un outil (support). En APC, cet outil repose sur des tableaux ou des fiches.

Le tableau de spécification utilisé dans le cadre de l'évaluation précise :

- les **objets retenus pour l'évaluation** à partir des précisions sur le comportement attendu dans la description des modules ;
- Chaque objet d'évaluation, chaque indicateur et chaque critère est accompagné d'une **pondération** ;
- **Type d'épreuve** : **P** = Epreuve pratique, **CP** = Epreuve de connaissances pratiques ;
- Les **stratégies d'évaluation (méthodes d'évaluation)** : **PT**= Produit, **PS**= Processus ;
- Les **indicateurs** sont les aspects observables et mesurables de la compétence. Chaque indicateur est accompagné d'un ou de plusieurs critères précisant ce qui est attendu ;
- Les **critères** sont les éléments sur lesquels on se base pour juger si la performance est satisfaisante ou pas.

Les critères d'évaluation ne peuvent impliquer un niveau de performance supérieur ou inférieur à celui visé par les critères de performance du référentiel de formation.

La formulation des critères du référentiel de formation est reprise textuellement si possible.

**N.B.** Pour tous les objectifs du référentiel on utilisera un tableau de spécification et une fiche d'évaluation.

## II. LISTE DES MODULES VISEES PAR LA FORMATION

Code	Titre du module	Durée module (h)	Durée évaluation (h)
<b>CEP 01</b>	Création et entretien d'une pépinière	<b>100</b>	<b>05</b>
<b>GRE 02</b>	Greffage	<b>55</b>	<b>05</b>
<b>CCV 03</b>	Création et conduite d'un verger / parc-à-bois / Parc semencier	<b>125</b>	<b>05</b>
<b>ENT 04</b>	Entrepreneuriat	<b>36</b>	<b>02</b>
<b>GSI 04</b>	Gestion simplifiée	<b>60</b>	<b>03</b>
<b>CMP 06</b>	Communication en milieu professionnel	<b>24</b>	<b>02</b>
<b>MEF 07</b>	Métier et formation	<b>10</b>	<b>/</b>
	Stage professionnel	<b>240</b>	<b>/</b>
<b>Total</b>		<b>650</b>	

### III. EVALUATION DES MODULES

#### 3.1 Objectif de comportement N°1 : Créer et entretenir une pépinière

**Titre de module :** Création et entretien d'une pépinière

**Code du module :** CEP 01

**Objectif du module :** Etre capable de créer et entretenir une pépinière

**Durée (de l'évaluation) :** 05 H

#### 3.1.1. Tableau de spécification

Objet d'évaluation	Pond.	Type d'éval. (CP/P)	Stratégie d'éval. (PS/PT)	Indicateur/élément de connaissances/aspect observable	Pond.	Critère	Pond.	
<b>T1 Choisir et préparer le site de la pépinière</b>								
<b>1.1 Choisir le site de la pépinière</b>	<b>4</b>	CP/P	PT	✓ Site choisi et aménagé	<b>4</b>	• Caractéristiques d'un bon site connues	<b>4</b>	
<b>1.2 Préparer le sol : nettoyer, labourer, confectionner les planches</b>	<b>10</b>	P	PS/PT		✓ Site choisi et aménagé	<b>10</b>	• Terrain propre	<b>2</b>
							• Terrain labouré	<b>2</b>
							• Existence des planches de germeoir sur le site	<b>2</b>
<b>1.3 Mettre en place la clôture</b>	<b>5</b>	P	PT		✓ Site choisi et aménagé	<b>5</b>	• Bonne architecture du germeoir	<b>4</b>
<b>1.4 Mettre en place le dispositif d'arrosage</b>	<b>6</b>	CP/P	PT	<b>5</b>		• Terrain clôturé	<b>5</b>	
<b>T2 Mettre en place le germeoir</b>					<b>6</b>	• Existence du point d'eau sur le site	<b>6</b>	

<b>2.1 Choisir le type de germeoir</b>	<b>3</b>	CP	PS	✓ Germeoir existant et bien entretenu	<b>3</b>	• Avantages et inconvénients des types de germeoir connus	<b>3</b>
<b>2.2 Préparer le substrat</b>	<b>5</b>	CP/P	PS/PT		<b>5</b>	• Respect des proportions des constituants du substrat ;	<b>5</b>
<b>2.3 Empoter</b>	<b>5</b>	P	PT		<b>5</b>	• Pots des dimensions adéquates. • Pots fermement rembourrés ;	<b>5</b>
<b>2.4 Classer les pots</b>	<b>5</b>	P	PT		<b>5</b>	• Pots bien alignés ;	<b>5</b>
<b>2.5 Collecter les noyaux</b>	<b>3</b>	CP	PS		<b>3</b>	• Noyaux de bonne qualité sanitaire et frais disponibles;	<b>3</b>
<b>2.6 Décortiquer et trier les noyaux</b>	<b>4</b>	P	PT		<b>4</b>	• Noyaux décortiqués de bonne qualité sanitaire ;	<b>4</b>
<b>2.7 Traiter les noyaux décortiqués : tremper et praliner</b>	<b>3</b>	CP/P	PS/PT		<b>3</b>	• Respect des doses des produits de traitement ;	<b>3</b>
<b>2.8 Préparer le lit de semis</b>	<b>3</b>	P	PT		<b>3</b>	• Lits de semis pulvérisé et amendé ;	<b>3</b>
<b>2.9 Semer</b>	<b>5</b>	P	PS		<b>5</b>	• Respect de la profondeur de semis ;	<b>5</b>
<b>2.10 Pailler/mettre en place l'ombrière</b>	<b>3</b>	CP/P	PS/PT		<b>3</b>	• Présence de l'ombrage ; • Respect de la hauteur de l'ombrière ;	<b>3</b>
<b>2.11 Entretenir le germeoir : Arroser, désherber, acclimater, réaliser les traitements phytosanitaires</b>	<b>6</b>	CP/P	PS/PT		<b>6</b>	• Plantules vigoureuses ; • Respect des quantités d'eau d'arrosage ; • Respect des délais de mise en œuvre des opérations d'entretien du germeoir ; • Plantules saines ; • Taux de germination d'au moins 70-80% ;	<b>6</b>

### T3 Mettre en place le carré d'élevage

<b>3.1 Choisir le système de mise en terre (repiquer directement en terre ou dans les pots)</b>	<b>3</b>	CP	PS	✓ Carré d'élevage mis en place selon les normes et bien entretenu	<b>3</b>	• Avantages et inconvénients des systèmes de mise en terre connus	<b>3</b>
<b>3.2 Sélectionner les plantules</b>	<b>3</b>	CP/P	PT		<b>3</b>	• Caractéristiques d'une bonne plantule connues	<b>3</b>
<b>3.3 Tapisser le fond de la planche</b>	<b>3</b>	CP/P	PT		<b>3</b>	• Fond de chaque planche tapissé.	<b>2</b>
						• Importance du tapissage du fond de la planche	<b>1</b>
<b>3.4 Rempoter</b>	<b>6</b>	P	PT		<b>6</b>	• Pots des dimensions adéquates.	<b>3</b>
						• Pots fermement rembourrés	<b>3</b>
<b>3.5 Repiquer</b>	<b>5</b>	P	PS/PT		<b>5</b>	• Respect de la qualité des plants à transplanter ;	<b>3</b>
						• Passage à l'ombrage des plants nouvellement repiqués ;	<b>2</b>
<b>3.6 Entretien le carré d'élevage : Arroser, désherber, réaliser la lutte phytosanitaire, fertiliser, tailler, biner, calibrer</b>	<b>10</b>	CP/P	PS/PT		<b>10</b>	• Respect des délais de mise en œuvre des opérations d'entretien du carré d'élevage	<b>10</b>
						• Respect des quantités d'eau d'arrosage ;	
						• Respect des doses des produits de traitement et des engrais ;	
						• Taux de reprise des plants après transplantation d'au moins 70-80% ;	
						• Plants vigoureux	
						• Plants à tige unique	
						• Plants sains	
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>				<b>100</b>		<b>100</b>

### 3.1.2. Fiche d'évaluation

**Titre du module :** Création et entretien d'une pépinière

**Code du module :** CEP 01

**Nom de l'apprenant :** .....

**Centre :** .....

**Date de l'évaluation :** .....

**Noms et signature de l'évaluateur :**

**Résultat**

**Succès**

**Echec**

<b>ELEMENTS D'EVALUATION</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	<b>RESULTAT</b>
<b>T1 Choisir et préparer le site de la pépinière</b>			
1.1 Choisir le site de la pépinière			<b>0 ou 4</b>
1.2 Préparer le sol : nettoyer, labourer, confectionner les planches			<b>0 ou 10</b>
1.3 Mettre en place la clôture			<b>0 ou 5</b>
1.4 Mettre en place le dispositif d'arrosage			<b>0 ou 6</b>
<b>T2 Mettre en place le germeur</b>			
2.1 Choisir le type de germeur			<b>0 ou 3</b>
2.2 Préparer le substrat			<b>0 ou 5</b>
2.3 Empoter			<b>0 ou 5</b>
2.4 Classer les pots			<b>0 ou 5</b>
2.5 Collecter les noyaux			<b>0 ou 3</b>
2.6 Décortiquer et trier les noyaux			<b>0 ou 4</b>
2.7 Traiter les noyaux décortiqués : tremper et praliner			<b>0 ou 3</b>
2.8 Préparer le lit de semis			<b>0 ou 3</b>
2.9 Semer			<b>0 ou 5</b>
2.10 Pailler/mettre en place l'ombrière			<b>0 ou 3</b>
2.11 Entretien le germeur : Arroser, désherber, acclimater, réaliser les traitements phytosanitaires			<b>0 ou 6</b>
<b>T3 Mettre en place le carré d'élevage</b>			
3.1 Choisir le système de mise en terre (repiquer directement en terre ou dans les pots)			<b>0 ou 3</b>
3.2 Sélectionner les plantules			<b>0 ou 3</b>
3.3 tapisser le fond de la planche			<b>0 ou 3</b>
3.4 Rempoter			<b>0 ou 6</b>
3.5 Repiquer			<b>0 ou 5</b>
3.6 Entretien le carré d'élevage : Arroser, désherber, réaliser la lutte phytosanitaire, fertiliser, tailler, biner, calibrer			<b>0 ou 10</b>
<b>TOTAL</b>			<b>100 /100</b>
<b>SEUIL DE REUSSITE</b>			<b>80 /100</b>
<b>REGLE DE VERDICT :</b>		OUI	NON

### 3.1.3. Description sommaire de l'épreuve

#### RENSEIGNEMENTS GENERAUX

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à la **Création et l'entretien d'une pépinière**.

C'est une épreuve qui repose à la fois sur les connaissances théoriques et les travaux pratiques. Il s'agit d'une épreuve visant l'évaluation d'un produit ou d'un processus de travail et qui privilégie un mode d'observation devant permettre à l'évaluateur de se prononcer sur l'aptitude du candidat à Créer et entretenir une pépinière.

C'est une épreuve individuelle pouvant être administrée à plusieurs candidats selon la disponibilité du matériel et du nombre de postes de travail.

La durée de l'épreuve suggérée est de **05 heures** et porte sur les aspects suivants :

- **Choisir et préparer le site de la pépinière;**
- **Mettre en place le germe ;**
- **Mettre en place le carré d'élevage.**

#### DEROULEMENT

Après avoir distribué le sujet (incluant la documentation technique et les outils nécessaires), l'évaluateur doit s'assurer que les directives ont été comprises et fournir des explications au besoin. Pendant l'épreuve, l'évaluateur observe et apprécie le processus, et évalue le produit obtenu à la fin de chaque étape. A la fin de l'épreuve, il évalue le produit final. En ce qui concerne l'évaluation des connaissances pratiques, l'évaluateur observe et apprécie le déroulement de l'épreuve.

#### Consignes particulières

- Le candidat peut disposer du matériel habituellement utilisé ;
- Pendant le déroulement de l'épreuve, interdire toute communication ou aide d'autrui ;
- La réalisation de l'épreuve est individuelle ; toutefois en cas de force majeure, le candidat peut solliciter l'aide de l'évaluateur pour débloquer la situation et celui-ci en tiendra compte dans la notation.
- Le respect des règles d'hygiène, de sécurité ainsi que les consignes de l'évaluateur sont impératifs.

## 3.2 Objectif de comportement N°2 : Greffer

**Titre de module :** Greffage

**Code du module :** GRE 02

**Durée (de l'évaluation) :** 05 H

**Objectif du module :** Etre capable de réussir une opération de multiplication a travers le greffage

### 3.2.1. Tableau de spécification

Objet d'évaluation	Pond.	Type d'éval. (CP/P)	Stratégie d'éval. (PS/PT)	Indicateur/ aspect observable	Pond.	Critère	Pond.
<b>T4. Préparer le matériel végétal</b>							
<b>4.1 Choisir les variétés à greffer</b>	<b>10</b>	CP/P	PT	Greffons et porte greffes existants et de bonne qualité	<b>10</b>	• Caractéristiques des variétés connues	<b>10</b>
<b>4.2 Choisir les greffons</b>	<b>5</b>	CP/P	PT		<b>5</b>	• Caractéristiques d'un bon greffon connu ;	<b>5</b>
<b>4.3 Prélever les greffons</b>	<b>4</b>	P	PT		<b>4</b>	• Greffons de près de 10 cm de long	<b>4</b>
<b>4.4 Préparer les greffons</b>	<b>6</b>	P	PT		<b>6</b>	• Conditionnement adéquat des greffons ;	<b>6</b>
<b>4.5 Préparer les porte-greffes</b>	<b>5</b>	CP/P	PT		<b>5</b>	• Porte-greffes de caractéristiques adéquates ;	<b>3</b>
				• Porte-greffes élagués.		<b>2</b>	
<b>T5. Greffer</b>							

<b>5.1 Choisir le type de greffage</b>	<b>5</b>	CP	PS	Plants greffés disponibles et étiquetés	<b>5</b>	• Types de greffage connus	<b>5</b>
<b>5.2 Greffer</b>	<b>20</b>	P	PS/PT		<b>20</b>	• Plastique de caractéristiques adéquates ;	<b>3</b>
						• Absence de vide entre l'incision du greffon et celui du porte-greffe ;	<b>6</b>
						• Présence de la vapeur d'eau à l'intérieur du plastique ;	<b>2</b>
<b>5.3 Etiqueter les plants greffés</b>	<b>5</b>	CP/P	PT	<b>5</b>	• Cambiums serrés l'un contre l'autre au moins sur un côté de l'incision	<b>7</b>	
					• Orientation des greffons vers l'Est sur les porte-greffes	<b>2</b>	
					• Plants étiquetés ;	<b>2</b>	
					• Présence de toutes les informations exigées sur les étiquettes ;	<b>2</b>	
					• Etiquettes lâchement fixées sur les plants.	<b>1</b>	
<b>T6. Suivre les plants greffés</b>							

<b>6.1 Sevrer les plants greffés</b>	<b>10</b>	CP/P	PS	✓ Plants sevrés et bien entretenus	<b>10</b>	• Plants sevrés ;	<b>10</b>
<b>6.2 Entretien des plants greffés : Arroser, désherber, réaliser les traitements phytosanitaires, égourmander, calibrer, cerner (déplacement des rangs/pots), fertiliser</b>	<b>20</b>	CP/P	PS		<b>18</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux de réussite du greffage d'au moins 70-80% ;</li> <li>• Plants vigoureux ;</li> <li>• Plants sains ;</li> <li>• Plants non enracinés dans le sol</li> <li>• Plants sans gourmands.</li> </ul>	<b>18</b>
<b>6.3 Préserver l'environnement en pépinière et dans un verger de mangue</b>	<b>10</b>	CP/P	PS		<b>12</b>	• Profondeur du labour adéquate ;	<b>1</b>
					<b>1</b>	• Couche arable du sol non décapée par le bulldozer ;	<b>1</b>
				<b>2</b>	• Respect des doses des produits de traitement et des engrais ;	<b>2</b>	
				<b>3</b>	• Respect des règles de sécurité liées à l'utilisation des pesticides ;	<b>3</b>	
				<b>2</b>	• Tenue vestimentaire de l'opérateur adéquate.	<b>2</b>	
				<b>3</b>	• Absence des déchets plastiques dans la pépinière et dans le verger.	<b>3</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>				<b>100</b>		<b>100</b>

### 3.2.2. Fiche d'évaluation

**Titre du module :** Greffage

**Code du module :** GRE 02

**Nom de l'apprenant :** .....

**Centre :** .....

**Date de l'évaluation :** .....

**Noms et signature de l'évaluateur :**

**Résultat**

**Succès**

**Echec**

ELEMENTS D'EVALUATION	OUI	NON	RESULTAT
<b>T4. Préparer le matériel végétal</b>			
4.1 Choisir les variétés à greffer			<b>0 ou 10</b>
4.2 Choisir les greffons			<b>0 ou 5</b>
4.3 Prélever les greffons			<b>0 ou 4</b>
4.4 Préparer les greffons			<b>0 ou 6</b>
4.5 Préparer les porte-greffes			<b>0 ou 5</b>
<b>T5. Greffer</b>			
5.1 Choisir le type de greffage			<b>0 ou 5</b>
5.2 Greffer			<b>0 ou 20</b>
5.3 Etiqueter les plants greffés			<b>0 ou 5</b>
<b>T6. Suivre les plants greffés</b>			
6.1 Sevrer les plants greffés			<b>0 ou 10</b>
6.2 Entretenir les plants greffés : Arroser, désherber, réaliser les traitements phytosanitaires, égourmander, calibrer, cerner (déplacement des rangs/pots), fertiliser.			<b>0 ou 20</b>
6.3 Préserver l'environnement en pépinière et dans un verger de mangue			<b>0 ou 10</b>
<b>TOTAL</b>			<b>100 /100</b>
<b>SEUIL DE REUSSITE</b>			<b>80 /100</b>
<b>REGLE DE VERDICT :</b>		OUI	NON

### 3.2.3. Description sommaire de l'épreuve

#### RENSEIGNEMENTS GENERAUX

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant au **Greffage**

C'est une épreuve qui repose à la fois sur les connaissances théoriques et les travaux pratiques. Il s'agit d'une épreuve visant l'évaluation d'un produit ou d'un processus de travail et qui privilégie un mode d'observation devant permettre à l'évaluateur de se prononcer sur l'aptitude du candidat à **Greffer**.

C'est une épreuve individuelle pouvant être administrée à plusieurs candidats selon la disponibilité du matériel et du nombre de postes de travail.

La durée de l'épreuve suggérée est de **05 Heures** et porte sur les aspects suivants :

- **Préparer le matériel végétal;**
- **Greffer ;**
- **Suivre les plants greffés.**

#### DEROULEMENT

Après avoir distribué le sujet (incluant la documentation technique et les outils nécessaires), l'évaluateur doit s'assurer que les directives ont été comprises et fournir des explications au besoin. Pendant l'épreuve, l'évaluateur observe et apprécie le processus, et évalue le produit obtenu à la fin de chaque étape. A la fin de l'épreuve, il évalue le produit final. En ce qui concerne l'évaluation des connaissances pratiques, l'évaluateur observe et apprécie le déroulement de l'épreuve.

#### Consignes particulières

- Le candidat peut disposer du matériel habituellement utilisé ;
- Pendant le déroulement de l'épreuve, interdire toute communication ou aide d'autrui ;
- La réalisation de l'épreuve est individuelle ; toutefois en cas de force majeure, le candidat peut solliciter l'aide de l'évaluateur pour débloquer la situation et celui-ci en tiendra compte dans la notation.
- Le respect des règles d'hygiène, de sécurité ainsi que les consignes de l'évaluateur sont impératifs.

### 3.3 Objectif de comportement N°3 : Créer et conduire un verger / parc-à-bois / Parc semencier

**Titre de module :** Création et conduite d'un verger / parc-à-bois / Parc semencier

**Code du module :** CCV 03

**Durée (de l'évaluation) :** 05 H

**Objectif du module :** Etre capable de créer et conduire un verger / parc-à-bois / Parc semencier

#### 3.3.1. Tableau de spécification

Objet d'évaluation	Pond.	Type d'éval. (CP/P)	Stratégie d'éval. (PS/PT)	Indicateur/ aspect observable	Pond.	Critère	Pond.
<b>T7. Choisir et préparer le site du verger</b>							
<b>7.1 Choisir le site du verger</b>	<b>5</b>	CP/P	PT		<b>5</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Caractéristiques d'un bon site connues ;</li> </ul>	<b>5</b>
<b>7.2 Aménager le terrain : nettoyer, délimiter, mettre en place la clôture, piqueter, mettre en place le dispositif d'arrosage, trous, mettre en place le brise vent</b>	<b>30</b>	CP/P	PS/PT	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Site choisi et aménagé</li> <li>•</li> </ul>	<b>30</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Terrain propre ;</li> <li>• Terrain clôturé ;</li> <li>• Types de clôtures connus ;</li> <li>• Présence des trous dans le site ;</li> <li>• Respect des dimensions des trous ;</li> <li>• Espacements respectés ;</li> <li>• Présence du brise-vent ;</li> <li>• Respect de la distance entre la ligne de brise-vent/ haie vive et les lignes de plantation.</li> </ul>	<b>30</b>
<b>T8. Planter</b>							

<b>8.1 Choisir les variétés à planter</b>	<b>5</b>	CP/P	PT	✓ Verger planté selon les normes	<b>5</b>	• Caractéristiques des variétés connues ;	<b>5</b>
<b>8.2 Sélectionner les plants</b>	<b>3</b>	P	PT		<b>3</b>	• Plants de bonne qualité ;	<b>3</b>
<b>8.3 Amender la terre et reboucher les trous</b>	<b>5</b>	P	PS		<b>5</b>	• Fumier incorporé à la terre des trous ;	<b>5</b>
<b>8.4 Mettre en terre les plants</b>	<b>8</b>	P	PS		<b>8</b>	• Non destruction des mottes de terre des plants ;	<b>2</b>
						• Disposition des plants aux centres des trous ;	<b>2</b>
				• Présence des piquets pointés auprès des plants ;		<b>2</b>	
<b>8.5 Etiqueter/marquer</b>	<b>4</b>	CP/P	PT	<b>4</b>	• Collets des plants affleure du sol.	<b>2</b>	
					• Présence des plaques d'identification dans le verger ;	<b>2</b>	
					• Présence de toutes les informations exigées sur les étiquettes.	<b>2</b>	
<b>T9. Entretien du verger</b>							
<b>9.1 Arroser</b>	<b>4</b>	P	PT	✓ Verger bien entretenu	<b>4</b>	• Taux de reprise de la croissance des plants d'au moins 85% (évalué 2 semaines après planting) • Respect des quantités d'eau d'arrosage ; • Arbres vigoureux ;	<b>4</b>

<b>9.2 Tuteurer</b>	<b>2</b>	P	PT		2	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence des tuteurs.</li> <li>• Arbres droits ;</li> </ul>	<b>2</b>
<b>9.3 Pailler</b>	<b>2</b>	P	PT		2	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence de paille</li> </ul>	<b>2</b>
<b>9.4 Désherber</b>	<b>2</b>	P	PT		2	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence de mauvaises herbes</li> </ul>	<b>2</b>
<b>9.5 Réaliser les traitements phytosanitaires</b>	<b>4</b>	CP/P	PS/PT		4	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect des doses des produits et des fréquences de traitement ;</li> </ul>	<b>2</b>
						<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tenue vestimentaire de l'opérateur adéquat.</li> </ul>	<b>1</b>
						<ul style="list-style-type: none"> <li>• Arbres sains</li> </ul>	<b>1</b>
<b>9.6 Fertiliser</b>	<b>3</b>	CP/P	PS		3	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect des doses des engrais et des fréquences de fertilisation ;</li> </ul>	<b>3</b>
<b>9.7 Tailler</b>	<b>5</b>	P	PS/PT		5	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Arbres aérés à charpente équilibrée ;</li> </ul>	<b>5</b>
<b>9.8 Remplacer les manquants</b>	<b>2</b>	P	PT		2	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence de manquants ;</li> </ul>	<b>2</b>
<b>9.9 Entretenir la clôture/haie vive</b>	<b>4</b>	P	PT		4	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bonne conformation de la haie vive (haie vive bien entretenu) ;</li> </ul>	<b>4</b>
<b>9.10 Réaliser les pare feu</b>	<b>3</b>	P	PT		3	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence de la bande pare-feu autour du verger ;</li> </ul>	<b>3</b>
<b>9.11 Confectionner les cuvettes de réception d'eau</b>	<b>4</b>	P	PT	4	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence des cuvettes de réception d'eau autour des arbres.</li> </ul>	<b>4</b>	

<b>9.12 Récolter les mangues</b>	<b>5</b>	CP/P	PS/PT		5	• Différentes méthodes de récolte connues ;	<b>1</b>
						• Respect des bonnes pratiques d'hygiène et de conditionnement ;	<b>2</b>
						• Bon stade de murissement des fruits récoltés ;	<b>1</b>
						• Faible proportion de fruits endommagés au cours de la récolte (au plus 5%).	<b>1</b>
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>				100		<b>100</b>

### 3.3.2. Fiche d'évaluation

**Titre du module :** Création et conduite d'un verger / parc-à-bois / Parc semencier

**Code du module :** CCV 03

**Nom de l'apprenant :** .....

**Centre :** .....

**Date de l'évaluation :** .....

**Noms et signature de l'évaluateur :**

**Résultat**

**Succès**

**Echec**

ELEMENTS D'EVALUATION	OUI	NON	RESULTAT
<b>T7. Choisir et préparer le site du verger</b>			
7.1 Choisir le site du verger			<b>0 ou 5</b>
7.2 Aménager le terrain : nettoyer, planter, mettre en place la clôture, piqueter, mettre en place le dispositif d'arrosage, trouer, mettre en place le brise vent			<b>0 ou 30</b>
<b>T8. Planter</b>			
8.1 Choisir les variétés à planter			<b>0 ou 5</b>
8.2 Sélectionner les plants			<b>0 ou 3</b>
8.3 Amender la terre et reboucher mes poquets/trous			<b>0 ou 5</b>
8.4 Mettre en terre les plants			<b>0 ou 8</b>
8.5 Etiqueter/marquer			<b>0 ou 4</b>
<b>T9. Entretenir le verger</b>			
9.1 Arroser			<b>0 ou 4</b>
9.2 Tuteurer			<b>0 ou 2</b>
9.3 Pailler			<b>0 ou 2</b>
9.4 Désherber			<b>0 ou 2</b>
9.5 Réaliser les traitements phytosanitaires			<b>0 ou 4</b>
9.6 Fertiliser			<b>0 ou 3</b>
9.7 Tailler			<b>0 ou 5</b>
9.8 Remplacer les manquants			<b>0 ou 2</b>
9.9 Entretenir la clôture/haie vive			<b>0 ou 4</b>
9.10 Réaliser les pare feu			<b>0 ou 3</b>
9.11 Confectionner les cuvettes de réception d'eau			<b>0 ou 4</b>
9.12 Récolter les mangues			<b>0 ou 5</b>
<b>TOTAL</b>			<b>100 /100</b>
<b>SEUIL DE REUSSITE</b>			<b>80 /100</b>
<b>REGLE DE VERDICT :</b>		OUI	NON

### 3.3.3. Description sommaire de l'épreuve

#### RENSEIGNEMENTS GENERAUX

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à **la Création et conduite d'un verger / parc-à-bois / Parc semencier.**

C'est une épreuve qui repose à la fois sur les connaissances théoriques et les travaux pratiques. Il s'agit d'une épreuve visant l'évaluation d'un produit ou d'un processus de travail et qui privilégie un mode d'observation devant permettre à l'évaluateur de se prononcer sur l'aptitude du candidat à Créer et conduire un verger / parc-à-bois / Parc semencier.

C'est une épreuve individuelle pouvant être administrée à plusieurs candidats selon la disponibilité du matériel et du nombre de postes de travail.

La durée de l'épreuve suggérée est de **05 Heures** et porte sur les aspects suivants :

- **Choisir et préparer le site du verger;**
- **Planter ;**
- **Entretenir le verger.**

#### DEROULEMENT

Après avoir distribué le sujet (incluant la documentation technique et les outils nécessaires), l'évaluateur doit s'assurer que les directives ont été comprises et fournir des explications au besoin. Pendant l'épreuve, l'évaluateur observe et apprécie le processus, et évalue le produit obtenu à la fin de chaque étape. A la fin de l'épreuve, il évalue le produit final. En ce qui concerne l'évaluation des connaissances pratiques, l'évaluateur observe et apprécie le déroulement de l'épreuve.

#### Consignes particulières

- Le candidat peut disposer du matériel habituellement utilisé ;
- Pendant le déroulement de l'épreuve, interdire toute communication ou aide d'autrui ;
- La réalisation de l'épreuve est individuelle ; toutefois en cas de force majeure, le candidat peut solliciter l'aide de l'évaluateur pour débloquer la situation et celui-ci en tiendra compte dans la notation.
- Le respect des règles d'hygiène, de sécurité ainsi que les consignes de l'évaluateur sont impératifs.

### 3.4 Objectif de comportement N°4 : Développer l'Entrepreneuriat

**Titre de module :** Entrepreneuriat

**Code du module :** ENT 04

**Objectif du module :** Etre capable d'entreprendre

**Durée (de l'évaluation) :** 2 H

#### 3.4.1. Tableau de spécification

Objet d'évaluation	Pond.	Type d'éval. (CP/P)	Stratégie d'éval. (PS/PT)	Indicateur/élément de connaissances/aspect observable	Pond.	Critère	Pond.
<b>T10 Elaborer son plan d'affaires</b>							
<b>10.1 Choisir son idée d'affaires</b>	<b>8</b>	<b>CP</b>	<b>PS/PT</b>	✓ Caractéristiques de l'idée d'entreprise justifiées	<b>8</b>	• Rubriques de l'idée d'entreprise renseignées conforme	<b>5</b>
						• Description des caractéristiques d'une idée d'entreprise	<b>3</b>
<b>10.2 Collecter les informations</b>	<b>5</b>	<b>CP</b>	<b>PS</b>	✓ Besoins d'informations connus ✓ Informations collectées disponibles	<b>5</b>	• Synthèse des informations collectées conforme aux besoins	<b>5</b>
<b>10.3 Analyser les informations</b>	<b>16</b>	<b>CP/P</b>	<b>PS/PT</b>	✓ Canevas de plan d'affaires renseigné conforme	<b>16</b>	• Description de la structure ou des parties d'un plan d'affaires	<b>2</b>
<b>10.4 Monter le plan d'affaires</b>	<b>6</b>	<b>CP/P</b>	<b>PS/PT</b>			<b>6</b>	• Plan d'affaires élaboré et soumis
	<b>35</b>				<b>35</b>		<b>35</b>
<b>T11 Rechercher le financement du plan d'affaires</b>							
<b>11.1 Prospecter les sources de financement</b>	<b>5</b>	<b>CP</b>	<b>PT</b>	✓ Sources de financement identifiées	<b>5</b>	• Liste des sources de financement répertoriée	<b>2</b>
						• Description des conditions de financement par source	<b>3</b>

<b>11.2 Négocier le financement</b>	<b>10</b>	<b>P</b>	<b>PT</b>	✓ Résumé du plan d'affaires pour les négociations établi	<b>10</b>	• Résumé du plan d'affaires répondant aux exigences	<b>10</b>
	<b>15</b>				<b>15</b>		<b>15</b>
<b>T12 Mettre en œuvre son plan d'affaires</b>							
<b>12.1 Elaborer un plan de mise en œuvre</b>	<b>2</b>	<b>CP</b>	<b>PS</b>	✓ Plan de mise en œuvre établi, conforme	<b>2</b>	• Contenu d'un plan de mise en œuvre	<b>2</b>
<b>12.2 Mobiliser le capital initial requis</b>	<b>2</b>	<b>CP</b>	<b>PT</b>	✓ Capital initial requis calculé	<b>2</b>	• Détermination du capital initial exact	<b>2</b>
<b>12.3 Mobiliser les ressources humaines et matérielles</b>	<b>2</b>	<b>CP</b>	<b>PS</b>	✓ Etat des ressources humaines et matérielles pour le démarrage établi	<b>2</b>	• Etat établi conforme aux objectifs	<b>2</b>
<b>12.4 Mettre en œuvre les activités</b>	<b>2</b>	<b>CP</b>	<b>PS</b>	✓ Programme de mise en œuvre des activités établi	<b>2</b>	• Programme de mise en œuvre établi conforme	<b>2</b>
<b>12.5 Evaluer la mise en œuvre du plan d'affaires</b>	<b>2</b>	<b>CP</b>	<b>PS</b>	✓ Bilan de mise en œuvre établi	<b>2</b>	• Bilan de mise en œuvre établi conforme	<b>2</b>
<b>TOTAL</b>	<b>60</b>				<b>60</b>		<b>60</b>

### 3.4.2. Fiche d'évaluation

**Titre du module :** Entrepreneuriat

**Code du module :** ENT 04

**Nom de l'apprenant :** .....

**Centre :** .....

**Date de l'évaluation :** .....

**Noms et signature de l'évaluateur :**

**Résultat**

**Succès**

**Echec**

<b>ELEMENTS D'EVALUATION</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	<b>RESULTAT</b>
<b>T10 Elaborer son plan d'affaires</b>			
10.1 Rubriques de l'idée d'entreprise renseignées conforme			<b>0 ou 5</b>
10.2 Description des caractéristiques d'une idée d'entreprise			<b>0 ou 3</b>
10.3 Synthèse des informations collectées conforme aux besoins			<b>0 ou 5</b>
10.4 Description de la structure ou des parties d'un plan d'affaires			<b>0 ou 2</b>
10.5 Plan d'affaires élaboré et soumis			<b>0 ou 20</b>
			<b>...sur 35</b>
<b>T12 Rechercher le financement du plan d'affaires</b>			
11.1 Liste des sources de financement répertoriée			<b>0 ou 2</b>
11.2 Description des conditions de financement par source			<b>0 ou 3</b>
11.3 Résumé du plan d'affaires répondant aux exigences			<b>0 ou 10</b>
			<b>... sur 15</b>
<b>T12 Mettre en œuvre son plan d'affaires</b>			
12.1 Contenu d'un plan de mise en œuvre			<b>0 ou 2</b>
12.2 Détermination du capital initial exact			<b>0 ou 2</b>
12.3 Etat établi conforme aux objectifs			<b>0 ou 2</b>
12.4 Programme de mise en établi conforme			<b>0 ou 2</b>
12.5 Bilan de mise en œuvre établi conforme			<b>0 ou 2</b>
			<b>... sur 10</b>
<b>TOTAL</b>			<b>... /60</b>
<b>SEUIL DE REUSSITE</b>			<b>40/60</b>
<b>REGLE DE VERDICT :</b> moins de 25 sur 35 de la note du plan d'affaire élaboré et soumis		OUI	NON

### 3.4.3. Description sommaire de l'épreuve

#### RENSEIGNEMENTS GENERAUX

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant en entrepreneuriat. C'est une épreuve qui repose à la fois sur les connaissances théoriques et les travaux pratiques. Il s'agit d'une épreuve visant l'évaluation d'un produit ou d'un processus de travail et qui privilégie un mode d'observation et de constatation devant permettre à l'évaluateur de se prononcer sur l'aptitude du candidat à restituer les connaissances acquises, à calculer ou déterminer des produits demandés, notamment son plan d'affaires élaboré.

C'est une épreuve individuelle devant être administrée à plusieurs candidats selon la disponibilité du matériel de salle de cours sur les aspects de connaissance.

Un temps d'au moins 3 mois est accordé à l'apprenant pour élaborer et soumettre son plan d'affaires pour évaluation.

La durée de l'épreuve écrite sur table suggérée est de **2 heures** et porte sur les aspects suivants : questions de cours et les cas pratiques.

#### DEROULEMENT

Après avoir distribué le sujet (incluant la documentation technique et les outils nécessaires), l'évaluateur doit s'assurer que les directives ont été comprises et fournir des explications au besoin. Pendant l'épreuve, l'évaluateur observe et apprécie son déroulement.

#### Consignes particulières

- Le candidat peut disposer du matériel habituellement utilisé (calculatrice, règle etc.);
- Pendant le déroulement de l'épreuve, interdire toute communication ou aide d'autrui ;
- La réalisation de l'épreuve est individuelle ; toutefois en cas de force majeure, le candidat peut solliciter l'aide de l'évaluateur pour débloquer la situation et celui-ci en tiendra compte dans la notation.
- Le respect des consignes de l'évaluateur est impératif.

### 3.5 Objectif de comportement N°5 : Faire la gestion simplifiée

**Titre de module :** Gestion simplifiée

**Code du module :** GSI 05

**Objectif du module :** Etre capable de faire la gestion simplifiée

**Durée (de l'évaluation) :** 3 H

#### 3.5.1. Tableau de spécification

Objet d'évaluation	Pond.	Type d'éval. (CP/P)	Stratégie d'éval. (PS/PT)	Indicateur/élément de connaissances/ aspect observable	Pond.	Critère	Pond.
<b>T13. Certifier les plants</b>							
<b>13.1 Déclarer l'activité semencière</b>	2	CP	PS/PT	✓ Procédure de déclaration semencière	4	• Description des étapes d'une déclaration	4
<b>13.2 Déclarer la culture</b>	2	CP	PS/PT	✓ Procédure de déclaration semencière			
<b>13.3 Mettre régulièrement a jour son certificat d'activité semencière</b>	2	CP	PS/PT	✓ Eléments constitutifs du certificat d'activité semencière	2	• Respect de la réglementation en vigueur	2
	6				6		6
<b>T14. Gérer la famille, l'entreprise et la productivité</b>							
<b>14.1 Gérer l'influence de la famille dans les affaires</b>	4	CP	PS/PT	✓ Principes et règles de gestion établis ✓	4	• Contenu ou élaboration d'un règlement intérieur	2
						• Description de l'organisation et fonctionnement	2
<b>14.2 Recruter un personnel productif</b>	2	CP	PS/PT	✓ Procédure de recrutement défini	2	• Description de la procédure de recrutement en vigueur	2
<b>14.3 Planifier, organiser le travail en équipe</b>	2	CP	PS/PT	✓ Equipe productive	2	• Description des mesures d'encouragement de la productivité prises	1
						• Calcul de la productivité	1
<b>14.4 Encourager la productivité</b>	2	CP	PS/PT	✓ Production boostée	2	• Mesures de protection des lieux de travail et de la personne prises	2

	10				10	•	10
<b>T15. Gérer les approvisionnements</b>							
<b>15.1 Evaluer les besoins</b>	2	CP	PS	✓ Besoins en nature et quantité calculés exacts	2	• Nature et quantité des besoins de l'entreprise calculés sont justes	2
<b>15.2 Prospecter les fournisseurs</b>	2	CP	PS	✓ Liste des fournisseurs et leurs conditions de livraison recensée	2	• Caractéristiques des fournisseurs établies	2
<b>15.3 Choisir le fournisseur</b>	2	CP	PS	✓ Choix du fournisseur justifié	2	• Démarche de choix d'un fournisseur	2
<b>15.4 Commander les produits</b>	2	CP	PS	✓ Commande réalisée selon les procédures de l'entreprise ou de l'unité	2	• Explication de la procédure d'achat de l'entreprise	2
<b>15.5 Réceptionner les produits</b>	1	CP	PS	✓ Produits réceptionnés et entreposés selon les procédures de l'entreprise	1	• Description de la procédure de rangement	1
<b>15. 6 Payer la facture</b>	1	CP	PS	✓ Procédure de paiement respectée	1	• Facture payée	1
	10				10		10
<b>T16. Gérer les stocks</b>							
<b>16.1 Mettre en place les outils de gestion des stocks</b>	2	CP	PS	✓ Outils de gestion de stocks disponibles	2	• Contenus d'une fiche de stock décrits	2
<b>16.2 Entreposer / ranger les stocks</b>	2	CP	PT	✓ Stocks entreposés et rangés selon les prescriptions de l'entreprise	2	• Stockage selon les prescriptions de l'unité	2
<b>16.3 Renseigner les outils de gestion des stocks</b>	2	CP	PT	✓ Outils de gestion tenus à jour	2	• Fiches de stocks tenues à jour conforme	2

<b>16.4 Suivre les stocks</b>	<b>2</b>	<b>CP</b>	<b>PT</b>	✓ Etablissement périodique de l'état des stocks ✓ Vérification périodique de l'état des stocks	<b>2</b>	• Etat récapitulatif des stocks établi exact	<b>2</b>
<b>16.5 Inventorier les stocks</b>	<b>2</b>	<b>CP</b>	<b>PT</b>	✓ Liste d'inventaire établi ✓ PV d'inventaire établi	<b>2</b>	• PV d'inventaire établi exact	<b>2</b>
	<b>10</b>				<b>10</b>		<b>10</b>
<b>T.17. Calculer les coûts</b>							
<b>17.1 Calculer les coûts directs</b>	<b>3</b>	<b>CP</b>	<b>PS/PT</b>	✓ Coûts directs des produits et services calculés exacts ✓	<b>3</b>	• Liste des coûts directs d'un produit ou service de l'unité • Calcul des coûts directs d'un produit ou service de l'unité exact	<b>1</b> <b>2</b>
<b>17.2 Calculer les coûts indirects</b>	<b>3</b>	<b>CP</b>	<b>PS/PT</b>	✓ Coûts indirects des produits et services calculés exacts ✓	<b>3</b>	• Liste des coûts indirects d'un produit ou service de l'unité • Calcul des coûts indirects d'un produit ou service de l'unité exact	<b>1</b> <b>2</b>
<b>17.3 Calculer les coûts de revient unitaires</b>	<b>2</b>	<b>CP</b>	<b>PT</b>	✓ Coûts de revient unitaires des produits et services calculés exacts	<b>2</b>	• Calcul du coût de revient d'un produit ou service de l'unité exact	<b>2</b>
<b>17.4 Calculer le seuil de rentabilité</b>	<b>3</b>	<b>CP</b>	<b>PT</b>	✓ Seuil de rentabilité calculé exact	<b>3</b>	• Seuil de rentabilité calculé exact	<b>3</b>
<b>17.5 Fixer les prix</b>	<b>2</b>	<b>CP</b>	<b>PS</b>	✓ Prix de vente fixé, justifié	<b>2</b>	• Processus de fixation d'un prix de vente	<b>2</b>
<b>17.6 Analyser les coûts</b>	<b>3</b>	<b>CP</b>	<b>PT</b>	✓ Marges calculées et justifiées	<b>3</b>	• Marge calculée exacte	<b>3</b>
	<b>16</b>				<b>16</b>		<b>16</b>
<b>T.18 Faire la comptabilité simplifiée</b>							

<b>18.1 Mettre en place des outils de gestion financière</b>	<b>4</b>	<b>CP</b>	<b>PS</b>	✓ Description du système de comptabilité mis en place ✓ Outils de gestion élaborés disponibles	<b>4</b>	• Explication du système de comptabilité mis en place	<b>4</b>
<b>18.2 Enregistrer les opérations au comptant et à crédit dans les outils dédiés</b>	<b>4</b>	<b>CP</b>	<b>PT</b>	✓ Enregistrements des opérations au comptant conforme dans les outils appropriés ✓ Enregistrements des opérations à crédit conforme dans les outils appropriés	<b>4</b>	• Enregistrement exact des opérations au comptant	<b>2</b>
						• Enregistrement exact des opérations à crédit	<b>11</b>
						• Enregistrement exact des opérations dans le journal	<b>11</b>
<b>18.3 Elaborer un compte d'Exploitation</b>	<b>4</b>	<b>CP</b>	<b>PT</b>	✓ Compte d'Exploitation établi exact	<b>4</b>	• Compte d'Exploitation établi exact	<b>4</b>
<b>18.4 Renseigner la carte de performance</b>	<b>2</b>	<b>CP</b>	<b>PT</b>	✓ Carte de performance renseignée	<b>2</b>	• Carte d'exploitation établi correctement	<b>2</b>
<b>18.5 Analyser les comptes</b>	<b>4</b>	<b>CP</b>	<b>PS/PT</b>	✓ Résultats des comptes justifiés ✓	<b>4</b>	• Indicateurs calculés exacts	<b>2</b>
						• Interprétation exacte des indicateurs calculés	<b>2</b>
	<b>18</b>				<b>18</b>		<b>18</b>
<b>T.19 Elaborer les plans financiers</b>							
<b>19.1 Établir le plan des ventes</b>	<b>2</b>	<b>CP</b>	<b>PT</b>	✓ Plan de vente établi conforme	<b>2</b>	• Plan de vente établi exact	<b>2</b>
<b>19.2 Établir le plan des coûts</b>	<b>4</b>	<b>CP</b>	<b>PT</b>	✓ Plan des coûts établi conforme	<b>4</b>	• Plan des coûts établi exact	<b>4</b>
<b>19.3 Établir le Plan de trésorerie</b>	<b>4</b>	<b>CP</b>	<b>PT</b>	✓ Plan de trésorerie établi conforme	<b>4</b>	• Plan de trésorerie établi exact	<b>4</b>
	<b>10</b>				<b>10</b>		<b>10</b>
<b>TOTAL</b>	<b>80</b>				<b>80</b>		<b>80</b>

### 3.6. Fiche d'évaluation

**Titre du module :** Gestion simplifiée

**Code du module :** GSI 05

**Nom de l'apprenant :** .....

**Centre :** .....

**Date de l'évaluation :** .....

**Noms et signature de l'évaluateur :**

**Résultat**

**Succès**

**Echec**

<b>ELEMENTS D'EVALUATION</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	<b>RESULTAT</b>
<b>T13. Certifier les plans</b>			
13.1 Déclarer l'activité semencière			<b>0 ou 2</b>
13.2 Déclarer la culture			<b>0 ou 2</b>
13.3 Mettre régulièrement à jour son certificat d'activité semencière			<b>0 ou 2</b>
			<b>...sur 06</b>
<b>T14. Gérer la famille, l'entreprise et la productivité</b>			
14.1 Gérer l'influence de la famille dans les affaires			<b>0 ou 4</b>
14.2 Recruter un personnel productif			<b>0 ou 2</b>
14.3 Planifier, organiser le travail en équipe			<b>0 ou 2</b>
14.4 Encourager la productivité			<b>0 ou 2</b>
			<b>...sur 10</b>
<b>T15. Gérer les approvisionnements</b>			
15.1 Evaluer les besoins			<b>0 ou 2</b>
15.2 Prospecter les fournisseurs			<b>0 ou 2</b>
15.3 Choisir le fournisseur			<b>0 ou 2</b>
15.4 Commander les produits			<b>0 ou 2</b>
15.5 Réceptionner les produits			<b>0 ou 1</b>
15. 6 Payer la facture			<b>0 ou 1</b>
			<b>... sur 10</b>
<b>T16. Gérer les stocks</b>			
16.1 Mettre en place les outils de gestion des stocks			<b>0 ou 2</b>
16.2 Entreposer / ranger les stocks			<b>0 ou 2</b>
16.3 Renseigner les outils de gestion des stocks			<b>0 ou 2</b>
16.4 Suivre les stocks			<b>0 ou 2</b>
16.5 Inventorier les stocks			<b>0 ou 2</b>
			<b>... sur 10</b>
<b>T17. Calculer les coûts</b>			
17.1 Calculer les coûts directs			<b>0 ou 3</b>
17.2 Calculer les coûts indirects			<b>0 ou 3</b>
17.3 Calculer les coûts de revient unitaires			<b>0 ou 2</b>

17.4 Calculer le seuil de rentabilité			<b>0 ou 3</b>
17.5 Fixer les prix			<b>0 ou 2</b>
17.6 Analyser les coûts			<b>0 ou 3</b>
			<b>... Sur 16</b>
<b>T18. Faire la Comptabilité simplifiée</b>			
18.1 Mettre en place des outils de gestion financière			<b>0 ou 4</b>
18.2 Enregistrer les opérations au comptant et à crédit dans les outils dédiés			<b>0 ou 4</b>
18.3 Elaborer un compte d'Exploitation			<b>0 ou 4</b>
18.4 Renseigner la carte de performance			<b>0 ou 2</b>
18.5 Analyser les comptes			<b>0 ou 4</b>
			<b>... Sur 18</b>
<b>T19. Elaborer les plans financiers</b>			
19.1 Établir le plan des ventes			<b>0 ou 2</b>
19.2 Établir le plan des coûts			<b>0 ou 4</b>
19.3 Établir le Plan de trésorerie			<b>0 ou 4</b>
			<b>... sur 10</b>
<b>TOTAL</b>			<b>... /80</b>
<b>SEUIL DE REUSSITE</b>			<b>60/80</b>
<b>REGLE DE VERDICT</b> : moins de 50% de la note sur le module « calcul des coûts »	OUI		NON

### 3.5.2. Description sommaire de l'épreuve

#### RENSEIGNEMENTS GENERAUX

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant en gestion simplifiée.

C'est une épreuve qui repose à la fois sur les connaissances théoriques et les travaux pratiques. Il s'agit d'une épreuve visant l'évaluation d'un produit ou d'un processus de travail et qui privilégie un mode d'observation et de constatation devant permettre à l'évaluateur de se prononcer sur l'aptitude du candidat à restituer les connaissances acquises, à calculer ou déterminer des produits demandés.

C'est une épreuve individuelle devant être administrée à plusieurs candidats selon la disponibilité du matériel de salle de cours.

La durée de l'épreuve suggérée est de **3 heures** et porte sur les aspects suivants : questions de cours et les cas pratiques.

#### DEROULEMENT

Après avoir distribué le sujet (incluant la documentation technique et les outils nécessaires), l'évaluateur doit s'assurer que les directives ont été comprises et fournir des explications au besoin. Pendant l'épreuve, l'évaluateur observe et apprécie son déroulement.

#### Consignes particulières

- Le candidat peut disposer du matériel habituellement utilisé (calculatrice, règle etc.) ;
- Pendant le déroulement de l'épreuve, interdire toute communication ou aide d'autrui ;
- La réalisation de l'épreuve est individuelle ; toutefois en cas de force majeure, le candidat peut solliciter l'aide de l'évaluateur pour débloquer la situation et celui-ci en tiendra compte dans la notation.
- Le respect des consignes de l'évaluateur est impératif.

### 3.6 Objectif de comportement N°6 : Communiquer en milieu professionnel

**Titre de module :** Communication en milieu professionnel

**Code du module :** CMP 06

**Durée (de l'évaluation) :** 2 H

**Objectif du module :** Etre capable de communiquer en milieu professionnel

#### Tableau de spécification

Objet d'évaluation	Pond.	Type d'éval. (CP/P)	Stratégie d'éval. (PS/PT)	Indicateur/élément de connaissances/ aspect observable	Pond.	Critère	Pond.
<b>T20. Entretenir des relations avec les structures, collaborateurs et les partenaires</b>							
<b>20.1 Accueillir les visiteurs dans l'unité</b>	<b>2</b>	<b>CP</b>	<b>PS</b>	Dispositif ou modalités d'accueil des clients connus	<b>2</b>	Description Disposition prises pour l'accueil des clients	<b>2</b>
<b>20.2 Rechercher les informations sur son métier et les opportunités d'appui</b>	<b>2</b>	<b>CP</b>	<b>PS</b>	Structures d'appui et conditions d'appui connus	<b>2</b>	Canevas d'informations sur les structures et leurs conditions d'appui renseigné exact	<b>2</b>
<b>20.3 Participer à des formations continues</b>	<b>2</b>	<b>CP</b>	<b>PS</b>	Besoins de formation connus	<b>2</b>	Description des besoins de formation selon canevas	<b>2</b>
<b>20.4 Produire et diffuser des informations sur son unité</b>	<b>2</b>	<b>CP</b>	<b>PS</b>	Outils de communication utilisés	<b>2</b>	Description des outils de communication utilisés dans l'entreprise	<b>2</b>
<b>20.5 Participer aux réunions, foires, journées portes ouvertes</b>	<b>1</b>	<b>CP</b>	<b>PS</b>	PV et compte rendus de participation établis	<b>1</b>	PV de rencontres établis conformes au canevas	<b>1</b>
<b>20.6 Visiter d'autres unités pour partager les expériences</b>	<b>1</b>	<b>CP</b>	<b>PS</b>	Expériences significatives recensées	<b>1</b>	Notes rédigées sur les expériences similaires	<b>1</b>
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>				<b>10</b>		<b>10</b>

### 3.6.1. Fiche d'évaluation

**Titre du module :** Communication en milieu professionnel

**Code du module :** CMP 06

**Nom de l'apprenant :** .....

**Centre :** .....

**Date de l'évaluation :** .....

**Noms et signature de l'évaluateur :**

**Résultat**

**Succès**

**Echec**

ELEMENTS D'EVALUATION	OUI	NON	RESULTAT
<b>T20. Entretien des relations avec les structures, les collaborateurs et les partenaires</b>			
20.1 Description des dispositions prises pour l'accueil des clients			<b>0 ou 2</b>
20.2 Canevas d'informations sur les structures et leurs conditions d'appui renseigné exact			<b>0 ou 2</b>
20.3 Description des besoins de formation selon canevas			<b>0 ou 2</b>
20.4 Description des outils de communication utilisés dans l'entreprise			<b>0 ou 2</b>
20.5 PV de rencontres établis conformes au canevas			<b>0 ou 1</b>
20.6 Notes rédigées sur les expériences similaires			<b>0 ou 1</b>
<b>TOTAL</b>			<b>/10</b>
<b>SEUIL DE REUSSITE</b>			<b>5/10</b>
<b>REGLE DE VERDICT :</b> Description des dispositions prises pour l'accueil des clients		OUI	NON

### 3.6.2. Description sommaire de l'épreuve

#### RENSEIGNEMENTS GENERAUX

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant en communication dans son milieu professionnel.

C'est une épreuve qui repose à la fois sur les connaissances théoriques et les travaux pratiques. Il s'agit d'une épreuve visant l'évaluation d'un produit ou d'un processus de travail et qui privilégie un mode d'observation et de constatation devant permettre à l'évaluateur de se prononcer sur l'aptitude du candidat à restituer les connaissances acquises, à produire des états.

C'est une épreuve individuelle devant être administrée à plusieurs candidats selon la disponibilité du matériel de salle de cours sur les aspects de connaissance.

La durée de l'épreuve écrite sur table suggérée est de **2 heures** et porte sur les aspects suivants : questions de cours et les cas pratiques.

#### DEROULEMENT

Après avoir distribué le sujet (incluant la documentation technique et les outils nécessaires), l'évaluateur doit s'assurer que les directives ont été comprises et fournir des explications au besoin. Pendant l'épreuve, l'évaluateur observe et apprécie son déroulement.

#### Consignes particulières

- Le candidat peut disposer du matériel habituellement utilisé (calculatrice, règle etc.) ;
- Pendant le déroulement de l'épreuve, interdire toute communication ou aide d'autrui ;
- La réalisation de l'épreuve est individuelle ; toutefois en cas de force majeure, le candidat peut solliciter l'aide de l'évaluateur pour débloquer la situation et celui-ci en tiendra compte dans la notation.
- Le respect des consignes de l'évaluateur est impératif.

## IV. EVALUATION DES STAGES

### 4.1. Qualités personnelles évaluées par le maître de stage

Nom et prénom du stagiaire :

Formation :

Nom de l'organisme d'accueil :

Nom du référent :

Fonction du référent :

Tel :

Poste occupée durant le stage :

Durée du stage :

#### Evaluation globale du stagiaire

5 = EXCEPTIONNEL dépasse constamment les attentes et les objectifs; compétence maîtrisée; doit exécuter de nouveaux mandats.  
 4 = TRÈS SATISFAISANT réalise très bien les objectifs et dépasse à l'occasion les attentes; réalisation de tous les objectifs et en voie de maîtriser cette compétence.  
 3 = SATISFAISANT répond très bien aux attentes et réalise l'ensemble des objectifs souhaités.  
 2=ENAPPRENTISSAGERépondpartiellementauxattentesetlesobjectifssontplusoumoinscomplétés.  
 1 = INSATISFAISANT ne répond pas aux attentes, les objectifs sont partiellement ou non réalisés.  
 N/A N/O non applicable ou non observé dans le travail demandé.

N°	Eléments d'appréciation	1	2	3	4	5
1	Motivation personnelle du stagiaire					
2	Esprit d'initiative					
3	Evolution remarquable dans l'apprentissage et le cheminement du stagiaire					
4	Capacité d'assumer les responsabilités qui lui sont confiées					
5	Capacité de travail en groupe					
6	Facilité d'adaptation aux divers changements rencontrés dans son travail					
7	Capacité de communiquer par écrit					
8	Capacité de s'exprimer en public					
9	A la volonté de progresser					
10	Tient compte des remarques					
11	S'intéresse aux activités proposées					
12	Sait être attentif (ve)					
13	Est capable de travailler seul					
14	Réalise un travail avec soin et précision					
15	Respecte les consignes					
<b>TOTAL : .....</b>						
<b>/ 75</b>						

**Points forts :** Dans quelle(s) activité(s) le stagiaire a-t-il été le plus à l'aise ?

.....  
.....  
.....

**Points à améliorer :** Dans quelle(s) activité(s) le stagiaire doit-il s'améliorer ?

.....  
.....  
.....

**Avez-vous des commentaires généraux sur le déroulement du stage ?**

.....  
.....  
.....

Cette évaluation a été discutée avec le stagiaire :     OUI             NON

En utilisant comme seul critère les qualités de cet(te) étudiant(e), souhaiteriez-vous le recevoir de nouveau comme stagiaire :     OUI             NON

#### **4.2. Rapport de stage**

A l'issu du stage, l'apprenant produit un rapport qui sera présenté une fois de retour au centre de formation.

Le rapport de stage sera note sur **25**.

## CONCLUSION

Le référentiel d'évaluation de la formation au métier **de pépiniériste professionnel de manguier** définit les critères d'appréciation des compétences indispensables à l'exercice dudit métier. Il est non seulement un document à caractère normatif et prescriptif, un outil didactique et d'évaluation pédagogique, mais aussi une référence pour tous les formateurs et les structures d'évaluation de la formation.

Il permet de disposer de repères pour vérifier que le bénéficiaire de la formation a acquis les compétences de son métier et mérite une reconnaissance officielle.

Dans le contexte d'une formation qualifiante telle que celle **de pépiniériste professionnel de manguier**, l'évaluation intervient dès qu'un module s'achève et la reconnaissance de la capacité de l'apprenant n'est effective qu'après que toutes les compétences inscrites au programme et arrêtés par le règlement d'examen soient réussies. Les apprenants en situation d'échec ont droit à une ou des reprises après la mise en place d'activités de récupération.

# PEPINIERISTE PROFESSIONNEL (LE) DE MANGUIER

## SECTION 4

Guide d'organisation  
pédagogique et matérielle



## INTRODUCTION

Le guide d'organisation pédagogique et matérielle est un recueil d'informations nécessaires à la réalisation matérielle de la formation. Il est destiné à soutenir l'implantation du référentiel de formation et celui d'évaluation dans les centres et écoles de formation. Il vise particulièrement deux groupes de personnes :

- la direction des écoles et centres de formation dont la tâche est de mobiliser et de rendre disponibles les ressources ;
- les équipes pédagogiques chargées du déroulement du programme de formation.

Le présent guide d'organisation pédagogique et matérielle permet la mise en œuvre organisationnelle et matérielle nécessaire à la formation professionnelle au métier de **pépinieriste professionnel de manguiier**. La détermination des besoins en matière de ressources matérielles a été faite sur une analyse systématique des informations liées à chaque compétence du référentiel de formation.

Pour chaque compétence à acquérir, il a été dressé un état des besoins en ressources matérielles (équipements, outils, instruments, ouvrages destinés à la formation) et des besoins en infrastructures. Les spécifications techniques ne sont pas toutes renseignées car il y a une panoplie de modèles d'équipements allant de l'industriel à l'artisanal. Il est conseillé de se doter plus en équipements fabriqués artisanalement qui sont non seulement adaptés aux réalités locales du métier mais aussi d'un coût relativement abordable.

Les quantités sont renseignées à titre indicatif en tenant compte d'un minimum pour démarrer des activités au profit d'au moins 10-20 apprenants. Pour la mise en place des infrastructures, il serait utile de commanditer une étude en vue de disposer des plans de construction et des devis quantitatifs prévisionnels.

## I. ORGANISATION PEDAGOGIQUE

### 1.1 SYNTHÈSE DU RÉFÉRENTIEL DE FORMATION

La durée du programme est de 650 heures dont 280 heures consacrées à l'acquisition de compétences liées directement à la maîtrise des tâches du métier, 130 heures à l'acquisition de compétences générales et 240 heures de stage. Cette durée comprend le temps consacré à l'évaluation des apprentissages aux fins de la sanction des études et à l'enseignement correctif.

N°	COMPETENCES	TITRES DU MODULES	CODE	DUREE (H)	DUREE EVALUATION (H)	
01	C1	Créer et entretenir une pépinière	Création et entretien d'une pépinière	CEP 01	100	05
02	C2	Multiplier les plants : Greffer	Multiplication des plants : Greffage	GRE 02	55	05
03	C3	Créer et conduire un verger / parc-à-bois / Parc semencier	Création et conduite d'un verger / parc-à-bois / Parc semencier	CCV 03	125	05
04	C4	Développer l'entrepreneuriat	Entrepreneuriat	ENT 04	36	02
05	C5	Faire la gestion simplifiée	Gestion simplifiée	GSI 05	60	03
06	C6	Communiquer en milieu professionnel	Communication en milieu professionnel	CMP 06	24	02
07	C7	Se situer au regard du métier	Métier et formation	MEF 07	10	/
			Stage		240	/
<b>TOTAL</b>					<b>650</b>	

### 1.2 PRÉSENTATION DU CHRONOGRAMME

Le chronogramme (cf. référentiel de formation) présente une organisation logique de l'ensemble des modules qui favorisera un apprentissage cohérent du métier par les apprenants. Ce chronogramme doit respecter certaines contraintes organisationnelles dont :

- la durée totale du programme et celle de chaque module;
- le nombre d'heures d'apprentissage hebdomadaire et annuel;
- la logique de la matrice des compétences et du logigramme;
- les périodes durant lesquelles les acteurs de l'administration se montrent disponibles pour organiser les stages,
- la disponibilité des maîtres de stage et des lieux de stage.

Il permet également de monter une séquence souhaitable pour donner la formation adéquate.

## II. ORGANISATION PHYSIQUE ET MATERIELLE

### 2.1. RESSOURCES MATERIELLES

#### 2.1.1. Machinerie, équipements et accessoires

N°	DESIGNATION	CARACTERISTIQUES	QUANTITE	COMPETENCES Y AFFERENTES
01.	Bulldozer	-	01	C3
02.	Tracteur	-	01	C3
03.	Tronçonneuse	-	02	C1, C3
04.	Tarière	-	02	C3
05.	Charrue	-	02	C1
06.	Atomiseur	-	02	C3
07.	Débroussailleuse	-	02	C3
08.	Camionnette	-	01	C3
09.	Machette	-	20	C1, C3
10.	Hache	-	20	C1, C3
11.	Houe	-	20	C1, C3
12.	Pelle ronde	-	20	C1, C3
13.	Pelle bêche	-	20	C1, C3
14.	Barre-à-mine	-	20	C1, C3
15.	Plantoir	-	20	C1, C3
16.	Daba	-	20	C1, C3
17.	Binette	-	20	C1, C2, C3
18.	Râteau	-	20	C1
19.	Brouette	-	20	C1, C3
20.	Pioche	-	20	C1, C3
21.	Tamis	-	20	C1
22.	Ficelle	-	100	C1, C3
23.	Double décimètre	-	20	C1, C3
24.	Motopompe	-	04	C1, C2, C3
25.	Tuyauterie	-	04	C1, C2, C3
26.	Accessoires d'irrigation	-	04	C1, C2, C3
27.	Pulvérisateur	-	04	C1, C2, C3
28.	Equerre maçon	-	10	C1, C3
29.	Seau maçon	-	20	C1, C2, C3
30.	Arrosoir	-	20	C1, C2, C3
31.	Pince	-	20	C1
32.	Sécateur	-	20	C1, C2, C3
33.	Lime	-	20	C1, C2, C3
34.	Couteau a greffe/ Greffoir	-	20	C2
35.	Pierre à affuter	-	20	C2
36.	Tabouret	-	20	C2
37.	Sac plastique ou Sac en jute	-	20	C2
38.	Escarbot	Grand model	20	C3
39.	Scie d'élagage	-	20	C3
40.	Mésurette (petite boîte vide)	-	40	C1, C2, C3

### 2.1.2. Matériel de sécurité

N°	DESIGNATION	CARACTERISTIQUES	QUANTITE	COMPETENCES Y AFFERENTES
01	Cache nez	Classique	40	C1, C2, C3
02	Bonnet	Tissu en coton	40	C1, C2, C3
03	Bottes	en plastique	40	C1, C2, C3
04	Gants	en cuir et plastique	40	C1, C2, C3
05	Lunettes	masque de sécurité classique	40	C1, C2, C3
06	Combinaison	dimensions diverses en tissu coton	40	C1, C2, C3

### 2.1.3. Matières d'œuvres et matières premières

N°	DESIGNATION	CARACTERISTIQUES	QUANTITE	COMPETENCES Y AFFERENTES
01.	Sachet plastique fin transparent / bande plastique à ligature / Ruban à greffe	Spécifications adaptées au contexte	Au besoin	C2
02.	Parafilm / Manchon à greffe	Spécifications adaptées au contexte	Au besoin	C2
03.	Mastic ou flintkot		Au besoin	C2
04.	Alcool éthylique		Au besoin	
05.	Eau d'irrigation	Eau de qualité appréciable indemne d'impuretés	Au besoin	C1, C2, C3
06.	Eau à boire	Potable	Au besoin	C1, C2, C3
07.	Semence de haie vive ou fil barbelet/grillage	Spécifications adaptées au contexte	Au besoin	C1, C3
08.	Piquet		Au besoin	C1, C3
09.	Paille		Au besoin	C1
10.	Sable		Au besoin	C1
11.	Noyaux de mangue		Au besoin	C1
12.	Plants de manguier		Au besoin	C3
13.	Intrants agricoles : Engrais, pesticides, fumier, stimulateurs de croissance.		Au besoin	C1, C2, C3

14.	Greffons		Au besoin	C2
-----	----------	--	-----------	----

#### 2.1.4. Mobilier et équipement de bureau

N°	DESIGNATION	CARACTERISTIQUES	QUANTITE	COMPETENCES Y AFFERENTES
01	Tables de travail apprenants	Support métallique et en bois	40	C1 à C7
02	Chaises pour tables de travail	Support métallique en tube rond de 25 lourd	40	
03	Tableau	Mural	04	
04	Tableau flipchart et papier inclus	Dimensions : 100*70*186 cm	04	
05	Tables de bureau	Ossature métallique avec caissons	02	
06	Armoires	Métallique à 2 battants tôle de 10/10° 5 compartiments	02	
07	Fauteuil	Fauteuil dossier en bois dos courbé rembourrée avec têtière et accoudoirs métallique rembourrée	02	
08	Chaises visiteurs	Chaises-visiteur rembourrées au siège et au dossard avec mousse épaisse de 5 cm	06	
09	Frigo		02	

#### 2.1.5. Matériel audiovisuel et informatique

N°	DESIGNATION	CARACTERISTIQUES	QUANTITE	COMPETENCES Y AFFERENTES
01	Ordinateurs portable	intel Core i5-4210U Processor (1.70GHz 1600MHz 3MB)	04	C1 à C7
02	Ordinateur complet pour apprenant dans une salle de formation	Spécification adaptées au contexte	20	C1 à C7
03	Vidéo projecteur	Résolution Full HD 1080p Technologie 3LCD sans effet « arc-en-ciel » Taux de contraste élevé jusqu'à 35 000:1 Taille d'image jusqu'à 332 pouces 2 entrées HDMI Haut-parleur 5W intégré: écran de 60» : 1,77 à 2,40 m).	04	C1 à C7

04	Ecran de projection	Toile de couleur blanche	04	C1 à C7
05	Poste téléviseur	Numérique	01	C1 à C7
06	Photocopieuse	Photocopieuse/ imprimante laser noir et blanc multifonction	02	C1 à C7
07	Imprimante		02	C1 à C7
08	Scanner		02	C1 à C7
09	Appareil photo numérique	type : CMOS ; résolution : 20,4 mégapixel	02	C1 à C7
10	GPS		02	C1, C3
11	Clé USB		20	C1 à C7
12	Modem internet		02	C1 à C7

### 2.1.6. Matériel didactique

N°	DESIGNATION	CARACTERISTIQUES	UNITE	QUANTITE
01	Matériel de dessin	Standard	04 Jeux	C1 à C3
02	Films sur les pépinières et les vergers de mangue	Standard	Au besoin	C1 à C3
03	Boite à image		Au besoin	C1 à C3
04	Markers	Standard	10 Jeux	C1 à C7
05	Craies	Standard	10 cartons	C1 à C7
06	Rouleau de papier (papier craft, papier conférence)		20	C1 à C7
07	Rame de papier		20	C1 à C7
08	Stylo	Rouge et bleu	04 boites	C1 à C7
09	Crayon		20	C1 à C7

### 2.1.7. Ressources documentaires

N°	TITRES	AUTEURS	COMPETENCES Y AFFERENTES	QUANTITE	OBSERVATIONS
1	Analyse approfondie des systèmes de production et des chaînes de valeur du sous-secteur de la mangue au Cameroun - Rapport final – Septembre 2028.	GIZ-PADER	C1 à C7	05	
2	Pépinière et greffage du manguier – Rapport de la formation des formateurs – Décembre 2018	GIZ-PADER	C1 à C7	05	

3	Rapport d'activités sur la chaîne de valeur mangue – Juillet 2018.	GIZ-PADER	C1 à C7	05	
4	Culture de la mangue en région tropicale – Rapport de la formation en Israël – Septembre 2018.	Z. FOKEM et all.	C1 à C7	05	

## 2.2. RESSOURCES PHYSIQUES

### Infrastructures et aménagements

N°	DESIGNATION	CARACTERISTIQUES	QUANTITE	COMPETENCES Y AFFERENTES
01	Bloc pédagogique	Salles de formation (Minimum 02 salles)	01	C1 à C7
02	Terrain pour aménagement de champs école	Espace cultivable d'une superficie d'au moins 02 hectares	01	C1, C2, C3
03	Bloc administratif	Bureaux pour direction, surveillance, intendance, salle de formateurs.	01	C1 à C7
04	Bibliothèque	Avec espace de lecture pour au moins 25 apprenants	01	C1 à C7
05	Cantine	50 places	01	C1 à C7
06	Infirmierie ou boîte à pharmacie	Minimum pour les premiers soins	01	C1 à C7
07	Aire de jeux	Espace pour le sport des Apprenants/personnel d'une superficie d'au moins 1ha.	01	C1 à C7
08	Bloc de toilettes	Filles, garçons, personnel.	01	C1 à C7
09	Salle informatique	Avec possibilité de connexion au réseau internet	01	C5, C6, C7
10	Magasin pour ranger le matériel et les petits équipements	-	01	C1, C2, C3
11	Hangar pour engins	-	01	C1, C3

### III. ORGANISATION DES RESSOURCES HUMAINES

#### 3.1. BESOIN ET PROFIL DES FORMATEURS

Le programme de la formation (cf. référentiel de formation) est l'outil de base qui peut contribuer à déterminer le profil de compétences et le nombre de formateurs nécessaires pour donner la formation. En considérant la durée prescrite des modules de formation ainsi que des caractéristiques des tâches à exécuter, on peut déterminer le nombre de formateurs requis pour assurer la formation. Ainsi pour la formation **au métier de pépiniériste professionnel de manguier**, le profil de formateur requis est le suivant :

- Avoir des pré-requis de technicien du domaine **des productions végétales** ou métier assimilé ;
- Avoir une expérience pratique dans le domaine **des productions végétales** ;
- Avoir une expérience pratique dans le greffage ;
- Être formé comme moniteur des centres de formation. A ce titre, le formateur devra être capable de :
  - (i) mobiliser des éléments de connaissances en ingénierie pédagogique, notamment les techniques d'animation de groupes et de communication, la conception et la mise en application des outils de formation aussi bien au centre que chez des référents sur le terrain (formation en alternance) ;
  - (ii) assurer la formation des jeunes (recherche les données documentaires, construction des séquences de formation (leçons, activités pratiques), préparation des travaux dans les ateliers pédagogiques et administration des évaluations formatives) ;
  - (iii) organiser et encadrer les travaux dirigés, seul ou en équipe pédagogique, et/ou avec les professionnels ;
  - (iv) participer à la planification des formations, l'élaboration des recommandations pédagogiques des contenus de modules.

En outre, les qualités personnelles suivantes sont souhaitées du formateur :

- le sens des responsabilités ;
- le sens de l'organisation et de la planification ;
- l'esprit d'équipe ;
- la facilité à s'exprimer oralement et par écrit ;
- le goût de se perfectionner.

#### 3.2. PERSONNEL DE SOUTIEN (RESPONSABLES DES ATELIERS PEDAGOGIQUES, MAITRE DE STAGE, REFERENTS)

Selon chaque contexte, il sied de mettre à contribution des responsables d'ateliers pour appuyer la réalisation des travaux pratiques. La contribution de ces responsables est fondamentale pour assurer le développement des compétences chez les apprenants car ils jouent un rôle de supervision des activités pratiques en atelier.

L'association des référents de formation (en situation réelle de travail), mérite une attention soutenue dans le contexte du Cameroun avec l'implantation effective de la formation par alternance.

Il est important de procéder à une sélection des référents ou des maitres de stages parmi des anciens apprenants ayant prouvé leur professionnalisme sur le terrain. De même les professionnels pourront être associés en tant que formateurs dans les centres car maîtrisant mieux les tâches quotidiennes de leur métier. Il est pour ce faire nécessaire, que des mesures d'accompagnement soient développées pour motiver d'avantage ces personnels de soutien et mieux contribuer aux formations des apprenants.

### **3.3. FORMATION CONTINUE DES FORMATEURS**

En général, les domaines de perfectionnement pédagogique et technique correspondent aux activités d'enseignement prévues dans le référentiel de formation et dans le guide pédagogique. Il est important de procéder à des recyclages périodiques des formateurs au plan technique (professionnel) pour rafraîchir leurs connaissances sur certains sujets, pour leur permettre de se familiariser avec de nouvelles techniques, de nouveaux produits ou encore pour prendre en compte des évolutions dans le métier. En outre le perfectionnement et les échanges dans le domaine de l'ingénierie de formation devront permettre aux formateurs de capitaliser leurs expériences et d'améliorer leurs pratiques en permanence.

## CONCLUSION

La formation professionnelle au métier **de pépiniériste professionnel de manguier** repose sur le développement des compétences rattachées à l'exercice de ce métier. Elle représente un défi à relever surtout avec des ressources limitées aussi bien au plan humain, matériel que financier. Le présent document n'est pas prescriptif et se veut une contribution qui peut être amélioré à la faveur de la phase d'expérimentation de la mise en œuvre de la formation de ce métier. Il aidera sans nul doute les responsables des organismes en charge des investissements à se faire une idée des ressources nécessaires pour l'aménagement ou le réaménagement des lieux ainsi que des équipements complémentaires à acquérir dans le cadre de l'implantation du programme.

Deux autres conditions sont nécessaires pour relever ce défi. Il s'agit entre autres de disposer surtout de formateurs qualifiés et d'assurer une meilleure implémentation de la formation.

# PEPINIERISTE PROFESSIONNEL (LE) DE MANGUIER

## SECTION 5

## GUIDE PEDAGOGIQUE



## I - PRESENTATION GENERALE DU GUIDE

Le guide pédagogique de la formation est un outil d'accompagnement qui s'adresse particulièrement aux formateurs et à l'équipe pédagogique, responsables de la mise en œuvre de cette formation.

Il présente :

- les indications pédagogiques nécessaires à la planification de la formation ;
- les éléments de contenus qui renseignent sur l'étendue et les balises des savoirs à mettre en œuvre ;
- les précisions sur les activités d'enseignement des formateurs et les apprentissages essentiels et significatifs que l'apprenant doit maîtriser pour acquérir chaque compétence.

Le guide pédagogique de la formation vise donc à accompagner les formateurs ainsi que leur pratique de formation. Il contribue à diffuser les valeurs qui président la réalisation de la formation et à consolider les différentes approches pédagogiques et modalités de collaboration entre formateurs et responsables de l'encadrement pédagogique. Son utilisation permet d'atteindre plus efficacement les résultats d'apprentissage définis dans les référentiels de formation.

## II - PRINCIPES PEDAGOGIQUES RECOMMANDES

L'approche par compétences place l'apprenant au centre de la démarche de formation et le reconnaît comme premier acteur responsable de ses apprentissages sur la base de quelques principes pédagogiques.

Les principes pédagogiques sont les lignes directrices devant permettre aux formateurs et encadreurs pédagogiques de choisir les stratégies d'enseignement et d'apprentissage permettant aux apprenants d'atteindre les buts de la formation. Les principes suivants sont recommandés pour guider la mise en œuvre de la formation :

- Faire participer activement les apprenants et les rendre responsables de leurs apprentissages ;
- Tenir compte du rythme et de la façon d'apprendre de chacun ;
- Prendre en compte et réinvestir les acquis scolaires ou expérientiels des apprenants ;
- Considérer que la possibilité d'apprendre est fortement liée aux stratégies et aux moyens utilisés pour acquérir les compétences ;
- Favoriser le renforcement et l'intégration des apprentissages ;
- Privilégier des activités pratiques d'apprentissage et des projets adaptés à la réalité du marché du travail ;
- Communiquer avec les apprenants dans un langage correct et en utilisant les termes techniques appropriés ;
- Rechercher le plus possible la collaboration du milieu du travail ;
- Faire découvrir aux apprenants que la formation professionnelle constitue une voie importante d'intégration sociale et de développement personnel.

## III - PROJET EDUCATIF ET INTENTIONS PEDAGOGIQUES

La formation professionnelle agropastorale s'inscrit dans les orientations fondamentales définies par la loi N°2018/010 du 11 juillet 2018 régissant la formation professionnelle au Cameroun. Cette loi en son article premier et au point 2, définit que le champ de la formation professionnelle est constitué de l'ensemble des formations post-éducation de base, assurées soit par les structures publiques, soit par les structures privées agréées par l'Etat. Elle vise à

1 Guide 4 : Conception et réalisation d'un guide pédagogique, OIF, 2009, p 18

donner aux apprenants et aux apprentis des savoirs, des habiletés et des aptitudes nécessaires à l'exercice d'un métier et/ou permettant l'accès à un emploi.

Elle encourage (article 5) :

- un système de formation professionnelle qui permet aux individus de s'épanouir sur les plans professionnel et personnel et de s'intégrer dans la société, en particulier dans le monde du travail, tout en les rendant aptes et disposés à faire preuve de flexibilité professionnelle et à rester dans le monde du travail ;
- un système de formation professionnelle qui serve la compétitivité des entreprises ;
- l'égalité des chances de formation sur le plan social ;
- l'égalité entre les sexes, de même que l'élimination des inégalités qui frappent les personnes handicapées dans la formation professionnelle ;
- la perméabilité des types et des filières de formation au sein de la formation professionnelle, ainsi qu'entre la formation professionnelle et les autres secteurs du système éducatif ;
- la transparence du système de formation professionnelle.

Pour mettre en œuvre ce projet éducatif, quelques intentions pédagogiques doivent faire l'objet d'attention. Les intentions pédagogiques sont des visées éducatives qui découlent des orientations générales de la formation professionnelle et qui servent de guides pour les interventions auprès de l'apprenant. Elles touchent généralement les dimensions significatives du développement professionnel et personnel de l'apprenant qui n'ont pas fait l'objet de formulations explicites dans le référentiel de formation.

Les intentions pédagogiques incitent le formateur à intervenir auprès de l'apprenant dans une direction donnée chaque fois qu'une situation s'y prête.

Pour des raisons d'ordre pratique, chacune des intentions peut être mise en évidence dans un module où elle est particulièrement appropriée. Les intentions pédagogiques<sup>2</sup> suivantes orienteront la mise en œuvre de la formation au métier **de pépiniériste professionnel de manguier**.

- Développer, chez les apprenants, le sens des responsabilités et du respect de la personne ;
- Accroître, chez les apprenants, l'autonomie, l'initiative et l'esprit d'entreprise ;
- Développer, chez les apprenants, une discipline personnelle et une méthode de travail ;
- Augmenter, chez les apprenants, le souci de protéger l'environnement ;
- Développer, chez les apprenants, la préoccupation du travail bien fait ;
- Développer, chez les apprenants, le sens de l'économie du temps et des ressources ;
- Développer, chez les apprenants, la préoccupation d'utiliser avec soin les différents équipements.

#### **IV - PRESENTATION GENERALE DU REFERENTIEL DE FORMATION**

Le référentiel de formation au métier **de pépiniériste professionnel de manguier** est un repère pour tous les intervenants de la formation professionnelle en la matière. Il a été élaboré suivant le cadre méthodologique de conception et de mise en œuvre des programmes de formation selon l'APC. Il a impliqué la participation des professionnels pour l'analyse des activités dans le domaine, des formateurs et encadreurs de la formation professionnelle pour l'élaboration des autres documents pédagogiques (les référentiels de formation, d'évaluation, le guide pédagogique et le guide d'organisation matérielle).

**Nombre de compétences : 07**

**Durée totale : 650 heures**

---

2 Guide 4 : Conception et réalisation d'un guide pédagogique, OIF, 2009, p 18

Numéro	Module de formation	Durée (heures)
<b>M1</b>	Création et entretien d'une pépinière	100
<b>M2</b>	Multiplication des plants : Greffage	55
<b>M3</b>	Création et conduite d'un verger / parc-à-bois / Parc semencier	125
<b>M4</b>	Entrepreneuriat	36
<b>M5</b>	Gestion simplifiée	60
<b>M6</b>	Communication en milieu professionnel	24
<b>M7</b>	Métier et formation	10
	Stage professionnel	240
	Total	650

## V - LISTE DES COMPETENCES

N°	Titre de la compétence
<b>C.1</b>	Créer et entretenir une pépinière
<b>C.2</b>	Multiplier les plants : Greffer
<b>C.3</b>	Créer et conduire un verger / parc-à-bois / parc semencier
<b>C.4</b>	Développer l'entrepreneuriat
<b>C.5</b>	Faire la gestion simplifiée
<b>C.6</b>	Communiquer en milieu professionnel
<b>C.7</b>	Se situer au regard du métier et de la formation de pépiniériste professionnel de manguiers

## VI - PRESENTATION DES FICHES DE SUGGESTIONS PEDAGOGIQUES

La conduite des activités d'apprentissage nécessite que le formateur dispose d'un matériel et d'outils adaptés qui le soutiennent et l'accompagnent dans son métier de formateur. Les fiches de suggestions pédagogiques sont élaborées pour aider le formateur à préparer ses activités d'apprentissage.

Leur contenu comprend plusieurs rubriques :

- Le titre de la compétence qui fait l'objet de la fiche ;
- Le numéro et la durée d'acquisition de la compétence ;
- La fonction et la position de la compétence ;
- La démarche particulière à la compétence qui préconise les dispositions particulières liées aux méthodes et techniques d'apprentissage et des travaux concourant à l'acquisition de la compétence.

La description de la compétence en des sous-compétences dont les contenus comprennent dans les détails :

- les savoirs liés à l'acquisition de la sous-compétence ;
- les balises de ces savoirs, notamment les contenus ;
- les activités d'enseignement et d'apprentissage qui décrivent les démarches, les méthodes et techniques particulières ainsi que les moyens d'enseignement préconisés et concourant à l'acquisition de la compétence ;
- la durée de l'acquisition de chaque savoir.

## 6.1. Fiche pédagogique du module N°1 : Création et entretien d'une pépinière

Compétence : Créer et entretenir une pépinière			
Numéro : 01		<b>Durée d'apprentissage : 100 heures</b>	
Fonction et position de la compétence : <b>A travers cette compétence, l'apprenant doit être capable de créer et entretenir une pépinière selon les conditions d'évaluation, les critères généraux et particuliers de performance.</b>			
Démarche particulière à la compétence : <b>Le déroulement du module nécessite des exposés, brainstorming et animations en salle de formation, des travaux pratiques, l'organisation de séances de démonstration et des visites dans les sites naturels et les pépinières. L'utilisation des projections d'images multimédia et de films est recommandée. Les travaux pratiques des apprenants se feront soit en travaux de groupe et/ou de façon individuelle.</b>			
<i>Savoirs liés à la compétence</i>	<b>Balises</b>	<b>Activités d'enseignement et d'apprentissage</b>	<b>Durée</b>
<i>Sous-compétence 1 : Choisir et préparer le site de pépinière</i>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Notions de base en agriculture ;</b></li> <li>✓ <b>Caractéristiques d'un bon site de pépinière ;</b></li> <li>✓ <b>Outils utilisés pour la préparation d'un site de pépinière ;</b></li> <li>✓ <b>Largeur d'une planche ;</b></li> <li>✓ <b>Différents types de clôture ;</b></li> <li>✓ <b>Notions de base en irrigation ;</b></li> <li>✓ <b>Connaissances sur la conservation du sol et la préservation de l'environnement.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Critères du choix d'un bon site pour la pépinière ;</li> <li>• Préparation d'un sol pour la pépinière ;</li> <li>• Mise en place d'une clôture ;</li> <li>• Méthodes simples de captage et de stockage d'eau des sources, des puits ou des forages ;</li> <li>• Méthodes simples de distribution d'eau.</li> </ul>	<p><b>Objectif général :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Acquérir des connaissances générales et des aptitudes permettant de choisir et préparer un site de pépinière.</li> </ul> <p><b>Stratégies :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;</li> <li>• Exposé animation du formateur sur les connaissances sur les critères à prendre en compte pour choisir un site de pépinière de manguiers, la préparation du sol, les types de clôture et les systèmes d'irrigation ;</li> <li>• Travaux pratiques en champ sur l'étude des caractéristiques d'un site propice à la pépinière de manguiers, la préparation du sol, les types de clôture et les systèmes d'irrigation.</li> </ul> <p><b>Moyens pédagogiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Salle de classe, site naturel, ferme, tableau, flip chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, support de formation.</li> </ul> <p><b>Thème d'évaluation formative</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Caractéristiques d'un site propice à la pépinière de mangue, la préparation du sol, les types de clôture et les systèmes d'irrigation.</li> </ul>	<p><b>42 h</b> dont :</p> <p><b>06 h</b> de théorie et <b>36 h</b> de pratique.</p>
<i>Savoirs liés à la compétence</i>	<b>Balises</b>	<b>Activités d'enseignement et d'apprentissage</b>	<b>Durée</b>
<i>Sous-compétence 2 : Mettre en place le germe</i>			

<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Avantages et inconvénients de chaque type de germoir ;</li> <li>✓ Outils utilisés pour la mise en place d'un germoir ;</li> <li>✓ Proportion des éléments constitutifs d'un substrat ;</li> <li>✓ Dimensions des et qualité des pots utilisés dans le germoir ;</li> <li>✓ Caractéristiques de la variété de mangue recommandée comme porte-greffe dans la zone ;</li> <li>✓ Caractéristiques d'un bon noyau décortiqué ;</li> <li>✓ Avantage du pralinage et du trempage des noyaux ;</li> <li>✓ Composition du pralin ;</li> <li>✓ Durée de trempage des noyaux ;</li> <li>✓ L'orientation des noyaux lors de leurs mises en terre ;</li> <li>✓ Rôle de l'ombrière ou du paillis ;</li> <li>✓ Quantité d'eau nécessaire et rythme d'arrosage d'un germoir ;</li> <li>✓ Symptômes du déficit hydrique ;</li> <li>✓ Importance de l'acclimatation des plantules ;</li> <li>✓ Produits phyto utilisés au germoir, doses et fréquence d'utilisation ;</li> <li>✓ Règles de bonne utilisation des pesticides.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Critères de choix d'un type de germoir.</li> <li>• Fabrication d'un substrat ;</li> <li>• Empotage ;</li> <li>• Classement des pots ;</li> <li>• Méthode d'approvisionnement en noyaux ;</li> <li>• Décorticage et tri des noyaux ;</li> <li>• Traitement des noyaux ;</li> <li>• Préparation du lit de semis ;</li> <li>• Semis des noyaux ;</li> <li>• Mise en place d'une ombrière et paillage ;</li> <li>• Acclimatation des plantules ;</li> <li>• Arrosage d'un germoir ;</li> <li>• Désherbage d'un germoir ;</li> <li>• Protection phytosanitaire d'un germoir.</li> </ul>	<p><b>Objectif général :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Acquérir des connaissances générales et des aptitudes permettant de mettre en place un germoir.</li> </ul> <p><b>Stratégies :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;</li> <li>• Exposé animation du formateur sur les types de germoir ;</li> <li>• Exposé animation du formateur sur les techniques de fabrication du substrat et l'empotage ;</li> <li>• Exposé animation du formateur sur la collecte des noyaux, leurs préparations et leur mise en terre ;</li> <li>• Exposé animation du formateur sur les types d'ombrière, leur mise en place et du paillage ;</li> <li>• Exposé animation du formateur sur l'acclimatation des plantules ;</li> <li>• Exposé animation du formateur sur la protection phytosanitaire ;</li> <li>• Travaux pratiques en pépinière sur la mise en place et l'entretien du germoir.</li> </ul> <p><b>Moyens pédagogiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Salle de classe, pépinière d'expérimentation, tableau, flip chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, support de formation.</li> </ul> <p><b>Thème d'évaluation formative</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place du germoir et traitement phytosanitaire.</li> </ul>	<p><b>35 h</b> dont :</p> <p><b>08 h</b> de théorie et <b>27 h</b> de pratique.</p>
Savoirs liés à la compétence	<b>Balises</b>	<b>Activités d'enseignement et d'apprentissage</b>	<b>Durée</b>

Sous-compétence 3 : Mettre en place le carré d'élevage

- ✓ **Avantages et inconvénients de chaque type de mise en terre des plantules ;**
- ✓ **Caractéristiques d'une bonne plantule à introduire dans le carré d'élevage ;**
- ✓ **Outils utilisés pour la mise en place et l'entretien d'un carré de semis ;**
- ✓ **Importance du tapissage du fond de la planche ;**
- ✓ **Dimensions des et qualité des pots utilisés dans le germoir ;**
- ✓ **Quantité d'eau nécessaire et rythme d'arrosage d'une pépinière ;**
- ✓ **Symptômes du déficit hydrique ;**
- ✓ **Formule de fertilisation de la pépinière : fertilisants, doses et fréquence d'utilisation ;**
- ✓ **Produits phyto utilisés en pépinière, doses et fréquence d'utilisation ;**
- ✓ **Importance de la taille en pépinière ;**
- ✓ **Importance et fréquence du binage de la pépinière ;**
- ✓ **Importance et fréquence du calibrage de la pépinière ;**
- ✓ **Règles de bonne utilisation des engrais et pesticides.**

- Critères de choix d'un type de mise en terre des plantules ;
- Sélection des plantules à introduire dans un carré d'élevage ;
- Tapissage du fond de la planche ;
- Rempotage ;
- Transplantation ;
- Arrosage du carré d'élevage ;
- Désherbage du carré d'élevage ;
- Protection phytosanitaire du carré d'élevage ;
- Fertilisation du carré d'élevage ;
- Taille des plants dans un carré d'élevage ;
- Binage du carré d'élevage ;
- Calibrage du carré d'élevage ;
- Cernage du carré d'élevage.

#### **Objectif général :**

- Acquérir des connaissances générales et des aptitudes permettant la mise en place d'un carré d'élevage.

#### **Stratégies :**

- Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;
- Exposé animation du formateur sur les types de repiquage des plantules, le tapissage du fond de la planche, le rempotage et la transplantation ;
- Exposé animation du formateur sur le désherbage et l'arrosage ;
- Exposé animation du formateur sur le traitement phytosanitaire et la fertilisation ;
- Exposé animation du formateur sur la taille, le binage et le calibrage ;
- Travaux pratiques en pépinière sur la mise en place du carré d'élevage.

#### **Moyens pédagogiques :**

- Salle de classe, pépinière d'expérimentation, tableau, flip chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, support de formation.

#### **Thème d'évaluation formative**

Mise en place et entretien du carré d'élevage.

**23 h** dont :

**06 h** de théorie et **17 h** de pratique.

## 6.2. Fiche pédagogique du module N°2 : Multiplication des plants : Greffage

Compétence : Multiplier des plants : Greffer			
Numéro : 02		<b>Durée d'apprentissage : 55 heures</b>	
Fonction et position de la compétence : <b>A travers cette compétence, l'apprenant doit être capable de Greffer et suivre les plants greffés selon les conditions d'évaluation, les critères généraux et particuliers de performance.</b>			
Démarche particulière à la compétence : <b>Le déroulement du module nécessite des exposés, brainstorming et animations en salle de formation, des travaux pratiques, l'organisation de séances de démonstration et des visites dans les pépinières, les parc-à-bois et les parcs semenciers. L'utilisation des projections d'images multimédia et de films est recommandée. Les travaux pratiques des apprenants se feront soit en travaux de groupe et/ou de façon individuelle.</b>			
<i>Savoirs liés à la compétence</i>	<b>Balises</b>	<b>Activités d'enseignement et d'apprentissage</b>	<b>Durée</b>
<i>Sous-compétence 4 : Préparer le matériel végétal</i>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Caractéristiques phénotypiques des variétés ;</b></li> <li>✓ <b>Caractéristiques agronomiques des variétés de mangue ;</b></li> <li>✓ <b>Caractéristiques d'un bon greffon ;</b></li> <li>✓ <b>Caractéristiques d'un bon porte-greffe.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Critères de choix des variétés à greffer ;</li> <li>• Prélèvement des greffons ;</li> <li>• Préparation des greffons ;</li> <li>• Préparation des porte-greffes.</li> </ul>	<p><b>Objectif général :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Acquérir des connaissances générales et des aptitudes permettant de préparer le matériel végétal en vue du greffage des plants de manguiers.</li> </ul> <p><b>Stratégies :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;</li> <li>• Exposé animation du formateur sur les variétés de manguiers ;</li> <li>• Exposé animation du formateur sur les caractéristiques des porte greffes et des greffons ;</li> <li>• Travaux pratiques dans le parc-à-bois et le parc semencier sur les variétés de mangue, des portes greffes et des greffons ;</li> </ul> <p><b>Moyens pédagogiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Salle de classe, parc-à-bois, parc semencier, verger, tableau, flipchart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, support de formation.</li> </ul> <p><b>Thème d'évaluation formative</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les différentes variétés de manguiers ;</li> <li>• Les caractéristiques du matériel végétal du greffage.</li> </ul>	<p><b>14 h dont :</b>  <b>04 h</b> de théorie et <b>10 h</b> de pratique.</p>
<i>Savoirs liés à la compétence</i>	<b>Balises</b>	<b>Activités d'enseignement et d'apprentissage</b>	<b>Durée</b>
<i>Sous-compétence 5 : Greffer</i>			

<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Types de greffage ;</b></li> <li>✓ <b>Matériel de greffage ;</b></li> <li>✓ <b>Avantages du greffage ;</b></li> <li>✓ <b>Informations à mentionner sur une étiquette de plant greffé.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cinq méthodes de greffage : Greffage en fente de côté, greffage en fente de tête, placage, écussonnage, autre ;</li> <li>• Pose d'une étiquette sur un plant greffé.</li> </ul>	<p><b>Objectif général :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Acquérir des connaissances générales et des aptitudes permettant de greffer un plant de manguiier.</li> </ul> <p><b>Stratégies :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;</li> <li>• Exposé animation du formateur sur les types greffage ;</li> <li>• Exposé animation du formateur sur les méthodes d'étiquetage de plants greffés ;</li> <li>• Travaux pratiques en pépinière sur le greffage et l'étiquetage de plants greffés ;</li> </ul> <p><b>Moyens pédagogiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Salle de classe, pépinière d'expérimentation, tableau, flip chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, support de formation.</li> </ul> <p><b>Thème d'évaluation formative</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Techniques de greffage</li> </ul>	<p><b>26 h</b> dont :  <b>06 h</b> de théorie et <b>20 h</b> de pratique.</p>
<p><i>Savoirs liés à la compétence</i></p>	<p><b>Balises</b></p>	<p><b>Activités d'enseignement et d'apprentissage</b></p>	<p><b>Durée</b></p>
<p><b>Sous-compétence 6 : Suivre les plants greffés</b></p>			

- ✓ **Quantité d'eau nécessaire et rythme d'arrosage d'une pépinière de plants greffés ;**
- ✓ **Symptômes du déficit hydrique ;**
- ✓ **Produits phyto utilisés en pépinière, doses et fréquence d'utilisation ;**
- ✓ **Importance et fréquence du calibrage de la pépinière ;**
- ✓ **Importance et fréquence du cernage de la pépinière ;**
- ✓ **Importance de la collecte et de la destruction des plastiques en pépinière ;**
- ✓ **Règles de bonne utilisation des pesticides.**

- Sevrage des plants greffés ;
- Arrosage d'une pépinière de plants greffés ;
- Désherbage d'une pépinière de plants greffés ;
- Protection phytosanitaire d'une pépinière de plants greffés ;
- Egourmandage d'une pépinière de plants greffés ;
- Cernage et calibrage d'une pépinière de plants greffés.

#### **Objectif général :**

- Acquérir des connaissances générales et des aptitudes permettant de suivre les plants greffés.

#### **Stratégies :**

- Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;
- Exposé animation du formateur sur l'arrosage et le désherbage ;
- Exposé animation du formateur sur les traitements phytosanitaires, l'égourmandage, le calibrage et le cernage ;
- Exposé animation du formateur sur les bonnes pratiques environnementales en pépinière lors de l'utilisation des plastiques et des pesticides ;
- Travaux pratiques en pépinière sur le suivi des plants greffés.

#### **Moyens pédagogiques :**

- Salle de classe, pépinière d'expérimentation, tableau, flip chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, support de formation.

#### **Thème d'évaluation formative**

- Suivi et entretien des plants greffés.

**15 h** dont :  
**05 h** de théorie et **10 h** de pratique.

### 6.3. Fiche pédagogique du module N°3 : Création et conduite d'un verger / parc-à-bois / Parc semencier

Compétence : Créer et conduire un verger / parc-à-bois / Parc semencier			
Numéro : 03		<b>Durée d'apprentissage : 125 heures</b>	
Fonction et position de la compétence : <b>A travers cette compétence, l'apprenant doit être capable de</b> Créer et conduire un verger / parc-à-bois / Parc semencier <b>selon les conditions d'évaluation, les critères généraux et particuliers de performance.</b>			
Démarche particulière à la compétence : <b>Le déroulement du module nécessite des exposés, brainstorming et animations en salle de formation, des travaux pratiques, l'organisation de séances de démonstration et des visites dans les sites naturels et les vergers. L'utilisation des projections d'images multimédia et de films est recommandée. Les travaux pratiques des apprenants se feront soit en travaux de groupe et/ou de façon individuelle.</b>			
<i>Savoirs liés à la compétence</i>	<b>Balises</b>	<b>Activités d'enseignement et d'apprentissage</b>	<b>Durée</b>
<i>Sous-compétence 7 : Choisir et préparer le site du verger</i>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Notions de base en agriculture ;</b></li> <li>✓ <b>Caractéristiques d'un bon site pour le verger de mangue ;</b></li> <li>✓ <b>Outils, engins et attelages utilisés lors de la préparation d'un site pour le verger de manguiers ;</b></li> <li>✓ <b>Ecartements d'un verger de mangue ;</b></li> <li>✓ <b>Dimension d'un trou pour le planting du manguiers ;</b></li> <li>✓ <b>Différents types de clôture ;</b></li> <li>✓ <b>Distance entre le brise-vent et les manguiers ;</b></li> <li>✓ <b>Importance de la cabane de gardiennage ;</b></li> <li>✓ <b>Notions de base en irrigation.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Critères du choix d'un bon site pour le verger de manguiers ;</li> <li>• Nettoyage d'un site pour la culture de la mangue (défrichage, abatage, tronçonnage, andainage, dessouchage, brulis) ;</li> <li>• Mise en place d'une clôture ;</li> <li>• Implantation d'un verger de manguiers ;</li> <li>• Piquetage d'un verger de manguiers ;</li> <li>• Méthodes simples de captage et de stockage d'eau de surface ou des puits ;</li> <li>• Méthodes simples de distribution d'eau ;</li> <li>• Trouaison ;</li> <li>• Mise en place du brise-vent.</li> </ul>	<p><b>Objectif général :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Acquérir des connaissances générales et des aptitudes permettant de choisir et préparer un site pour verger.</li> </ul> <p><b>Stratégies :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;</li> <li>• Exposé animation du formateur sur les caractéristiques d'un bon site de verger de mangue ainsi que son nettoyage ;</li> <li>• Exposé animation du formateur sur les connaissances de mise en place d'une clôture, le piquetage, la trouaison et la mise en place du brise vent ;</li> <li>• Exposé animation du formateur sur les méthodes simples de captage et de distribution d'eau ;</li> <li>• Travaux pratiques en champ sur l'étude des caractéristiques d'un site propice à la création d'un verger de mangue, la préparation du sol, les types de clôture, les systèmes d'irrigation, l'utilisation des engins et équipements ;</li> </ul> <p><b>Moyens pédagogiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Salle de classe, site naturel, verger d'expérimentation, tableau, flip chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, support de formation.</li> </ul> <p><b>Thème d'évaluation formative</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparation d'un site de verger.</li> </ul>	<p><b>52 h dont : 10 h de théorie et 42 h de pratique.</b></p>
<i>Savoirs liés à la compétence</i>	<b>Balises</b>	<b>Activités d'enseignement et d'apprentissage</b>	<b>Durée</b>
<i>Sous-compétence 8 : Planter</i>			

<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Caractéristiques phénotypiques des variétés ;</b></li> <li>✓ <b>Caractéristiques agronomiques des variétés de mangue ;</b></li> <li>✓ <b>Caractéristiques d'un bon plant de manguier à planter ;</b></li> <li>✓ <b>Informations à mentionner sur une étiquette du parc-à-bois.</b></li> <li>✓ <b>Importance de la collecte et de la destruction des plastiques dans un verger de mangue.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Critères de choix des variétés à planter ;</li> <li>• Sélection des plants pour le planting du manguier ;</li> <li>• Amendement du sol et rebouchage des trous ;</li> <li>• Planting du manguier ;</li> <li>• Etiquetage ou marquage du parc-à-bois.</li> </ul>	<p><b>Objectif général :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Acquérir des connaissances générales et des aptitudes permettant de planter les manguiers.</li> </ul> <p><b>Stratégies :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;</li> <li>• Exposé animation du formateur sur la sélection des plants de manguier ;</li> <li>• Exposé animation du formateur sur l'amendement du sol et le planting ;</li> <li>• Travaux pratiques en verger sur le planting.</li> </ul> <p><b>Moyens pédagogiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Salle de classe, verger d'expérimentation, tableau, flip chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, support de formation.</li> </ul> <p><b>Thème d'évaluation formative</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Operations de plantation d'un verger.</li> </ul>	<p><b>21 h</b> dont :  <b>05 h</b> de théorie et <b>16 h</b> de pratique.</p>
<i>Savoirs liés à la compétence</i>	<b>Balises</b>	<b>Activités d'enseignement et d'apprentissage</b>	<b>Durée</b>
<i>Sous-compétence 9 : Entretien le verger</i>			

- ✓ Quantité d'eau nécessaire et rythme d'arrosage d'un verger de mangue ;
- ✓ Symptômes du déficit hydrique ;
- ✓ Symptômes de l'asphyxie des racines ;
- ✓ Importance du tuteurage des plants de manguier nouvellement plantés ;
- ✓ Importance du paillage d'un verger ;
- ✓ Importance du désherbage d'un verger ;
- ✓ Méthodes de lutte contre les maladies et ravageurs du manguier (termites, mouche de fruits, ...).
- ✓ Formule de fertilisation du verger : fertilisants, doses et fréquences d'utilisation ;
- ✓ Types de taille et importance de la taille ;
- ✓ Rôle de la clôture / haie vive ;
- ✓ Méthodes de lutte contre les feux de brousse ;
- ✓ Rôle des cuvettes de réception d'eau ;
- ✓ Méthodes de récolte des mangues ;
- ✓ Règles de bonne utilisation des engrais et pesticides.

- Irrigation d'un verger de mangue ;
- Tuteurage ;
- Paillage ;
- Désherbage ;
- Protection phytosanitaire ;
- Fertilisation ;
- Taille ;
- Remplacement des manquants ;
- Entretien de la haie vive/brises vents ;
- Réalisation des pare-feux ;
- Confection des cuvettes de réception d'eau (ou cuvettage) ;
- Récolte.

#### **Objectif général :**

- Acquérir des connaissances générales et des aptitudes permettant d'entretenir un verger de mangue.

#### **Stratégies :**

- Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;
- Exposé animation du formateur sur les différentes techniques utilisées pour entretenir un verger de manguier ;
- Travaux pratiques en verger sur l'entretien.

#### **Moyens pédagogiques :**

- Salle de classe, verger d'expérimentation, tableau, flip chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, support de formation.

#### **Thème d'évaluation formative**

- Réaliser les opérations d'entretien d'un verger.

**52 h** dont :  
**10 h** de théorie et **42 h** de pratique.

## 6.4. Fiche pédagogique du module N°4 : Entrepreneuriat

Compétence : Développer l'entrepreneuriat			
Numéro : 04		Durée d'apprentissage : 36 heures	
Fonction et position de la compétence : <b>A travers cette compétence, l'apprenant doit être capable de Développer l'entrepreneuriat selon les conditions d'évaluation, les critères généraux et particuliers de performance.</b>			
Démarche particulière à la compétence : <b>Le déroulement du module nécessite des exposés et animations en salle de formation, des travaux pratiques, l'organisation de séances de démonstration et des visites dans les exploitations agricoles. L'utilisation des projections d'images multimédia et de films est recommandée. Les travaux pratiques des apprenants se feront soit en travaux de groupe et/ou de façon individuelle.</b>			
<i>Savoirs liés à la compétence</i>	<b>Balises</b>	<b>Activités d'enseignement et d'apprentissage</b>	<b>Durée</b>
<i>Sous-compétence 10 : Elaborer son plan d'affaires</i>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Entrepreneuriat, esprit d'entreprise, compétences entrepreneuriales, caractéristiques d'une bonne idée d'entreprise, étude de marché ;</b></li> <li>✓ <b>Segmentation de marché ;</b></li> <li>✓ <b>Contenu d'un plan d'affaires ;</b></li> <li>✓ <b>Organisation administrative et fonctionnelle ;</b></li> <li>✓ <b>Contenu du plan marketing opérationnel ;</b></li> <li>✓ <b>Contenu du plan financier ;</b></li> <li>✓ <b>Analyse des comptes.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définition de l'Entrepreneuriat, caractéristiques d'un bon entrepreneur, sources d'idée d'entreprise, définition de l'esprit d'entreprise, les compétences entrepreneuriales, caractéristiques d'une bonne idée d'entreprise, étude de marché ;</li> <li>• Démarche d'élaboration et contenu d'un plan marketing stratégique ;</li> <li>• Démarche d'élaboration et contenu d'un plan marketing opérationnel (description des stratégies des 7 P) ;</li> <li>• Choix : formes juridique, assurance, organisation et fonctionnement ;</li> <li>• Besoins de financement ;</li> <li>• Plan de financement ;</li> <li>• Capital initial requis ;</li> <li>• Contenu d'un plan financier simplifié ;</li> <li>• Quelques indicateurs pertinents d'analyse ;</li> <li>• Activités de démarrage d'un projet d'entreprise ;</li> <li>• Renseigner le canevas du plan d'affaires.</li> </ul>	<p><b>Objectif général :</b> suivre les étapes pour élaborer son plan d'affaires.</p> <p><b>Stratégies :</b> appliquer la logique IETAC de la séance avec pour objectifs pédagogiques, les balises définies.</p> <p><b>Techniques d'animation :</b> questions-réponses, exposé, exercices de groupe et individuel, encadrement individuel.</p> <p><b>Moyens pédagogiques :</b> plan de séance, module, canevas d'exercices, canevas de plan d'affaires, fourniture d'animation, matériel pédagogique.</p> <p><b>Thème d'évaluation formative :</b> les balises de la sous compétence.</p>	31 h
<i>Savoirs liés à la compétence</i>	<b>Balises</b>	<b>Activités d'enseignement et d'apprentissage</b>	<b>Durée</b>
<i>Sous compétence 11 : Rechercher le financement du plan d'affaires</i>			

<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Opportunités de financement existantes ;</b></li> <li>✓ <b>Techniques de recherche de financement ;</b></li> <li>✓ <b>Techniques de négociation d'un projet ;</b></li> <li>✓ <b>Démarche et condition de création d'une entreprise au Cameroun.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Description des opportunités et conditions de financement ;</li> <li>• Résumé du projet à négocier ;</li> <li>• Méthodes de négociation ;</li> <li>• Formalités de création d'une entreprise au Cameroun.</li> </ul>	<p><b>Objectif général :</b> défendre son projet auprès des associés potentiels et structures de financement afin de mobiliser les ressources financières de mise en œuvre.</p> <p><b>Stratégies :</b> appliquer la logique IETAC de la séance avec pour objectifs pédagogiques, les balises définies.</p> <p><b>Techniques d'animation :</b> questions-réponses, exposé, exercices individuel, encadrement individuel.</p> <p><b>Moyens pédagogiques :</b> plan de séance, module, canevas de la note de présentation du plan d'affaires, fourniture d'animation, matériel pédagogique.</p> <p><b>Thème d'évaluation formative :</b> les balises de la sous compétence.</p>	2 h
Savoirs liés à la compétence	<b>Balises</b>	<b>Activités d'enseignement et d'apprentissage</b>	<b>Durée</b>
<b>Sous-compétence 12 : Mettre en œuvre son plan d'affaires</b>			

✓ **Démarche et condition de création d'une entreprise au Cameroun.**

- Contenu d'un plan de mise en œuvre ;
- Exécution du plan de mise en œuvre : réalisation des infrastructures, installation des équipements, recrutement et formation du personnel etc. ;
- Contenu d'un bilan de mise en œuvre.

**Objectif général :** suivre le processus de démarrage de son plan d'affaires

**Stratégies :** appliquer la logique IETAC de la séance avec pour objectifs pédagogiques, les balises définies.

**Techniques d'animation :** questions-réponses, exposé, exercices individuel, encadrement individuel.

**Moyens pédagogiques :** plan de séance, module, canevas de bilan de mise en œuvre, fourniture d'animation, matériel pédagogique.

**Thème d'évaluation formative :** les balises de la sous compétence.

3 h

## 6.5. Fiche pédagogique du module N°5 : Gestion simplifiée

Compétence : Faire la Gestion simplifiée			
Numéro : 05		Durée d'apprentissage : 60 heures	
Fonction et position de la compétence : <b>A travers cette compétence, l'apprenant doit être capable de</b> Faire la Gestion simplifiée <b>selon les conditions d'évaluation, les critères généraux et particuliers de performance.</b>			
Démarche particulière à la compétence : <b>Le déroulement du module nécessite des exposés et animations en salle de formation, des travaux pratiques, l'organisation de séances de démonstration et des visites dans les exploitations agricoles. L'utilisation des projections d'images multimédia et de films est recommandée. Les travaux pratiques des apprenants se feront soit en travaux de groupe et/ou de façon individuelle.</b>			
<i>Savoirs liés à la compétence</i>	<b>Balises</b>	<b>Activités d'enseignement et d'apprentissage</b>	<b>Durée</b>
<i>Sous-compétence 13 : Certifier les plants</i>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>déclaration d'une activité semencière</b></li> <li>✓ <b>déclaration d'une culture</b></li> <li>✓ <b>établissement d'un certificat d'activité semencière</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réglementation en vigueur dans le pays</li> </ul>	<p><b>Objectif général :</b> appliquer la réglementation en vigueur pour certifier les plants.</p> <p><b>Stratégies :</b> appliquer la logique IETAC de la séance avec pour objectifs pédagogiques, les balises définies.</p> <p><b>Techniques d'animation :</b> questions-réponses, exposé, exercices de groupe et individuel.</p> <p><b>Moyens pédagogiques :</b> plan de séance, module, canevas d'exercices, fourniture d'animation, matériel pédagogique.</p> <p><b>Thème d'évaluation formative :</b> les balises de la sous compétence.</p>	<b>4 h</b>
<i>Savoirs liés à la compétence</i>	<b>Balises</b>	<b>Activités d'enseignement et d'apprentissage</b>	<b>Durée</b>
<i>Sous-compétence 14 : Gérer l'entreprise, la famille et la productivité</i>			

<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Principes et règles d'approvisionnement ;</b></li> <li>✓ <b>Etapes de l'approvisionnement.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définition et importance de l'approvisionnement ;</li> <li>• Principes et règles d'approvisionnement ;</li> <li>• Les 8 Etapes de l'approvisionnement.</li> </ul>	<p><b>Objectif général :</b> appliquer les principes de gestion des ressources humaines pour développer son affaire.</p> <p><b>Stratégies :</b> appliquer la logique IETAC de la séance avec pour objectifs pédagogiques, les balises définies.</p> <p><b>Techniques d'animation :</b> questions-réponses, exposé, exercices de groupe et individuel.</p> <p><b>Moyens pédagogiques :</b> plan de séance, module, canevas d'exercices, fourniture d'animation, matériel pédagogique.</p> <p><b>Thème d'évaluation formative :</b> les balises de la sous compétence.</p>	6 h
<i>Sous-compétence 15 : Gérer les approvisionnements</i>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Principes et règles de la gestion de stocks ;</b></li> <li>✓ <b>La tenue des outils de gestion des stocks ;</b></li> <li>✓ <b>Démarche de l'inventaire des stocks.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définition et importance de la gestion des stocks ;</li> <li>• Principes et règles de la gestion de stocks ;</li> <li>• Tenue des fiches de stocks ou cahier de stock ;</li> <li>• Fiche d'inventaire ;</li> <li>• Comment faire un inventaire.</li> </ul>	<p><b>Objectif général :</b> appliquer les principes de l'approvisionnement pour développer son affaire. .</p> <p><b>Stratégies :</b> appliquer la logique IETAC de la séance avec pour objectifs pédagogiques, les balises définies.</p> <p><b>Techniques d'animation :</b> questions-réponses, exposé, exercices de groupe et individuel.</p> <p><b>Moyens pédagogiques :</b> plan de séance, module, canevas d'exercices, fourniture d'animation, matériel pédagogique.</p> <p><b>Thème d'évaluation formative :</b> les balises de la sous compétence.</p>	4 h
<i>Savoirs liés à la compétence</i>	<b>Balises</b>	<b>Activités d'enseignement et d'apprentissage</b>	<b>Durée</b>
<i>Sous-compétence 16 : Gérer les stocks</i>			

<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Différents coûts ;</li> <li>✓ Technique de calcul des différents coûts, analyse des coûts et fixation des prix de vente.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définition et importance du calcul des coûts ;</li> <li>• Différents coûts d'une entreprise ;</li> <li>• Calcul des coûts directs d'un produit ;</li> <li>• Calcul des coûts indirects d'un produit ;</li> <li>• Calcul du coût de revient d'un produit ;</li> <li>• Calcul du seuil de rentabilité ;</li> <li>• Fixation d'un prix ;</li> </ul>	<p><b>Objectif général :</b> appliquer les principes de gestion des stocks pour développer son affaire.</p> <p><b>Stratégies :</b> appliquer la logique IETAC de la séance avec pour objectifs pédagogiques, les balises définies.</p> <p><b>Techniques d'animation :</b> questions-réponses, exposé, exercices de groupe et individuel, cas pratiques de calcul des coûts et fixation des prix.</p> <p><b>Moyens pédagogiques :</b> plan de séance, fiches de coûts, module, canevas d'exercices, fourniture d'animation, matériel pédagogique.</p> <p><b>Thème d'évaluation formative :</b> les balises de la sous compétence.</p>	6 h
<i>Sous-compétence 17: Calculer les couts</i>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Définition et importance de la comptabilité ;</li> <li>✓ Système simplifié de comptabilité ;</li> <li>✓ Enregistrement des opérations au comptant ;</li> <li>✓ Enregistrement des opérations à crédit ;</li> <li>✓ Enregistrement des opérations dans le journal de synthèse ;</li> <li>✓ Techniques d'élaboration du compte d'exploitation et d'analyse des comptes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définition et importance de la comptabilité ;</li> <li>• Système simplifié de comptabilité ;</li> <li>• Les étapes de l'enregistrement des opérations au comptant ;</li> <li>• Les étapes de l'enregistrement des opérations à crédit ;</li> <li>• L'enregistrement des opérations dans le journal ;</li> <li>• Tenue d'un compte client ;</li> <li>• Etablissement du compte d'Exploitation ;</li> <li>• Examen des comptes ;</li> <li>• Contenus d'une carte de performance ;</li> <li>• Exploitation d'une carte de performance.</li> </ul>	<p><b>Objectif général :</b> Calculer ses coûts et coûts de revient et fixer des prix compétitifs.</p> <p><b>Stratégies :</b> appliquer la logique IETAC de la séance avec pour objectifs pédagogiques, les balises définies.</p> <p><b>Techniques d'animation :</b> questions-réponses, exposé, exercices de groupe et individuel.</p> <p><b>Moyens pédagogiques :</b> plan de séance, registres de comptabilité, module, canevas d'exercices, fourniture d'animation, matériel pédagogique.</p> <p><b>Thème d'évaluation formative :</b> les balises de la sous compétence.</p>	14 h
<i>Savoirs liés à la compétence</i>	<b>Balises</b>	<b>Activités d'enseignement et d'apprentissage</b>	<b>Durée</b>

*Sous-compétence 18: Faire la comptabilité simplifiée*

<p>✓ <b>Techniques d'élaboration des plans de vente, des coûts et de la trésorerie.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Définition et importance de la planification financière ;</li><li>• Comment planifier les ventes, les coûts et la trésorerie.</li></ul>	<p><b>Objectif général :</b> Disposer des informations financières sur son activité afin de prendre de bonnes décisions et développer son affaire.</p> <p><b>Stratégies :</b> appliquer la logique IETAC de la séance avec pour objectifs pédagogiques, les balises définies.</p> <p><b>Techniques d'animation :</b> questions-réponses, exposé, exercices de groupe et individuel.</p> <p><b>Moyens pédagogiques :</b> plan de séance, module, canevas d'exercices, fourniture d'animation, matériel pédagogique.</p> <p><b>Thème d'évaluation formative :</b> les balises de la sous compétence.</p>	<p>20 h</p>
---	---	--	-------------

*Sous compétence 19 : Elaborer les plans financiers*

<p>✓ <b>Techniques d'élaboration des plans de vente, des coûts et de la trésorerie</b></p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Définition et importance de la planification financière</li><li>• Comment planifier les ventes, les coûts et la trésorerie</li></ul>	<p><b>Objectif général :</b> Elaborer ses plans financiers.</p> <p><b>Stratégies :</b> appliquer la logique IETAC de la séance avec pour objectifs pédagogiques, les balises définies.</p> <p><b>Techniques d'animation :</b> questions-réponses, exposé, exercices de groupe et individuel.</p> <p><b>Moyens pédagogiques :</b> plan de séance, module, canevas d'exercices, fourniture d'animation, matériel pédagogique.</p> <p><b>Thème d'évaluation formative :</b> les balises de la sous compétence.</p>	<p>6 h</p>
--	--	---	------------

## 6.6. Fiche pédagogique du module N°6 : Communication en milieu professionnel

Compétence : Communiquer en milieu professionnel			
Numéro : 6		Durée d'apprentissage : 24 heures	
Fonction et position de la compétence : <b>L'acquisition de cette compétence par l'apprenant le prépare à mieux</b> communiquer avec son environnement professionnel <b>notamment avec ses collaborateurs et ses partenaires selon les conditions d'évaluation, les critères généraux et particuliers de performance.</b>			
Démarche particulière à la compétence : <b>La formation se fera pour cette compétence à travers des exposés-animations du formateur, des exercices pratiques et des jeux de rôles.</b>			
<i>Savoirs liés à la compétence</i>	<i>Balises</i>	<i>Activités d'enseignement et d'apprentissage</i>	<i>Durée</i>
<i>Sous-compétence 20 : Entretien des relations avec les structures, collaborateurs et les partenaires</i>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Communiquer avec ses collaborateurs et les partenaires ;</b></li> <li>✓ <b>Rédiger un rapport d'activités ;</b></li> <li>✓ <b>Participer à des formations continues ;</b></li> <li>✓ <b>Participer aux réunions, foires, journées portes ouvertes ;</b></li> <li>✓ <b>Visiter d'autres exploitations pour partager les expériences.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Outils de communication : voie orale, écrite, gestuelle, images ;</li> <li>• Lettre, rapport, compte-rendu, demande ;</li> <li>• Conte, proverbe, dialogue, entretien, discours ;</li> <li>• Gestuelle, clins d'œil, mimiques, sourire, grimaces ;</li> <li>• Photo, projection vidéo, boîte à image ;</li> <li>• Ecoute, reformulation, relance ;</li> <li>• Exploiter un document ou une annonce de formation ;</li> <li>• Gestion des messageries électroniques (mailing, SMS) ;</li> <li>• Utilisation de moteurs de recherche d'information ;</li> <li>• Techniques d'emploi du téléphone en milieu de travail ;</li> <li>• Techniques d'animation ;</li> <li>• Techniques d'entretien ;</li> <li>• Méthode de prise de notes.</li> </ul>	<p><b>Objectif général :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Donner à l'apprenant des connaissances sur l'entretien des relations avec ses collaborateurs et ses partenaires.</li> </ul> <p><b>Stratégies :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;</li> <li>• Exposé animation du formateur sur les notions de base et les communications techniques de communication ;</li> <li>• Exercice pratique de rédaction d'un rapport d'activités ;</li> <li>• Jeu de rôles : communication au téléphone avec un collaborateur ;</li> <li>• Jeu de rôles sur la restitution d'une visite d'échanges.</li> </ul> <p><b>Moyens pédagogiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Salle de classe, Tableau flipchart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, ordinateur, téléphone, ordinateur, images et films, supports de formation.</li> </ul> <p><b>Thème d'évaluation formative</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rédaction d'un rapport hebdomadaire.</li> </ul>	<p>24 heures dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 08 heures de théorie</li> <li>- 16 heures d'exercices pratiques et de jeux de rôles</li> </ul>

## 6.7. Fiche pédagogique du module N°7 : Métier et formation

Compétence : Se situer au regard du métier

Numéro : 07

**Durée d'apprentissage : 10 heures**

Fonction et position de la compétence : **L'installation de cette compétence chez l'apprenant le prépare à mieux se situer au regard du métier.**

Démarche particulière à la compétence : **La formation se fera pour cette compétence à travers des exposés-animations du formateur, des exercices pratiques et des jeux de rôles.**

*Savoirs liés à la compétence*

**Balises**

**Activités d'enseignement et d'apprentissage**

**Durée**

- ✓ Recherche des informations sur le métier ;
- ✓ Perspectives d'emploi ;
- ✓ Conditions de travail organisation du travail, environnement de travail ;
- ✓ Perception du métier ;
- ✓ Référentiel de métier-compétences : tâches, conditions de travail, indicateurs de performance, Référentiel de formation ;
- ✓ Information orale par les professionnels ;
- ✓ Pratique du métier ;
- ✓ Inventaire des habiletés, aptitudes et connaissances sur le métier ;
- ✓ Notions de bilan, aptitudes et connaissances ;
- ✓ Présentation d'un bilan de ses aptitudes et connaissances.

- Données sur le métier ;
- Informations sur le marché de l'emploi du métier ;
- Nature et exigences du métier et la formation ;
- Notion de formation professionnelle ;
- Les offres de formation existantes ;
- Situation des habiletés, aptitudes et connaissances pour pratiquer le métier ;
- Echanges par rapport au métier et à la formation ;
- Aptitudes et connaissances ;
- Forces et faiblesses par rapport aux exigences liées à la formation et au métier ;
- Les motivations.

**Objectif général :** S'informer sur le métier de pépiniériste professionnel de manguier.  
**Stratégies :** appliquer la logique IETAC de la séance avec pour objectifs pédagogiques, les balises définies.  
**Techniques d'animation :** questions-réponses, exposé.  
**Moyens pédagogiques :** plan de séance, fourniture d'animation, matériel pédagogique.

10 h

## VII. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Le guide pédagogique en tant qu'outil d'accompagnement de la formation s'adressant spécialement aux formateurs et aux équipes pédagogiques des centres de formation, occupe une position importante dans la démarche d'implantation de la formation. De même, l'action des formateurs est déterminante en raison de leur expertise technique, de leur capacité à structurer les activités d'enseignement et d'apprentissage et à les moduler en tenant compte du profil et des capacités d'adaptation et de progression des apprenants<sup>3</sup>. C'est la raison pour laquelle, les formateurs devront maîtriser l'ensemble des compétences liées au métier qu'ils enseignent et disposer aussi d'une certaine expérience pratique. Plusieurs actions préliminaires doivent être réalisées pour une bonne implantation de la formation.

### 7.1. Sensibilisation et formation des acteurs pour l'implantation de la formation

La sensibilisation est une phase primordiale pour une meilleure implantation de la formation. Elle devrait être précédée de l'identification et de la collaboration des acteurs professionnels, des apprenants, des parents, des formateurs et gestionnaires des structures de formation. Des formations spécifiques sur les connaissances de base de l'approche par compétence (APC), l'appropriation des référentiels devraient être données aux formateurs et aux encadreurs pédagogiques pour les permettre de mieux planifier les séquences d'enseignement-apprentissage et appliquer les différentes stratégies de formation définies pour chaque sous-compétence.

### 7.2. Mobilisation des ressources

La mobilisation des ressources est un préalable pour dérouler les programmes de formation selon l'approche APC. Elle concerne :

- la mise en place du minimum d'un plateau technique de formation (atelier pédagogique et équipements adaptés à la formation et correspondant aux exigences du métier) ;
- la mise à disposition d'un personnel formateur qualifié et de qualité et enfin
- la mise en place ou le renforcement des capacités techniques des dispositifs de gestion et de pilotage des centres de formations.

Pour expérimenter l'implantation de la formation **au métier de pépiniériste professionnel de manguier**, il est nécessaire selon les réalités des centres de formation, d'évaluer les choix des scénarios de formation, d'évaluer la liste des équipements proposés dans le guide d'organisation matérielle, d'organiser la mise en œuvre de la formation en tenant compte des ressources disponibles et de mettre en place un dispositif de maintenance des infrastructures et équipements.

En outre, le dispositif de gestion et de pilotage devra fortement participer à la mobilisation des ressources nécessaires à l'implantation de la formation. Les formateurs et personnels administratifs devront bénéficier de formations sur l'utilisation des référentiels, la planification, le déroulement et l'évaluation des enseignements/apprentissages et des renforcements de capacités techniques.

### 7.3. Application et suivi du programme de formation

L'application du programme de formation **du pépiniériste professionnel de manguier**, exige une organisation pédagogique adaptée aux réalités de chaque centre de formation, le développement et la mise en place des outils d'aide à l'implantation du programme.

Les repères suivants sont proposés pour assurer la progression des apprentissages dans le suivi du programme de formation :

- Favoriser chez les apprenants l'autoévaluation et l'évaluation par les pairs à partir de

3 Guide 4 : Conception et réalisation d'un guide pédagogique, OIF, 2009, p 36

- critères bien énoncés et d'attentes clairement exprimées ;
- Prévoir d'autres activités de soutien ou de récupération, ou encore pour répondre à d'autres besoins des apprenants. Un enrichissement s'avère également pertinent ;
  - Adapter les activités d'apprentissage en fonction des résultats et des besoins exprimés par les apprenants.

#### **7.4. Mécanisme de suivi des séjours en milieu professionnel**

La formation exige que des séjours en milieu professionnel soient partis intégrantes de la formation. Le nombre de séjours et les durées, au cours de la formation sont à intégrer sous forme de stage professionnel dans le plan de formation de chaque centre et selon ses réalités notamment la disponibilité de véritables professionnels du métier (référents ou tuteurs) capables de recevoir les stagiaires. Un mécanisme de suivi des séjours en milieu professionnel doit être aussi développé une fois que ces référents ou tuteurs seront identifiés. Dans ce cas, il faudrait les former pour les impliquer dans la formation. Ce mécanisme de formation prendra en charge toutes les questions relatives à l'exploitation des plannings d'enseignements/apprentissages, à l'encadrement et à l'exploitation adaptation des outils de suivi existants dans les centres de formation. Il est aussi nécessaire de renforcer les capacités des formateurs pour l'accompagnement pédagogique auprès des référents ou tuteurs pour réussir l'implantation du programme de formation.

## Annexe 1 : Glossaire

<b>Activité</b>	Ensemble des actions (l'action étant le fait de transformer un environnement) d'un individu à son poste pour remplir les missions qui lui sont confiées
<b>Approche par compétences (APC)</b>	Approche qui consiste essentiellement à définir les compétences inhérentes à l'exercice d'un métier et à les transposer dans le cadre de l'élaboration d'un référentiel de formation ou programme d'études
<b>Carré d'élevage</b>	Partie de la pépinière destinée à recevoir les jeunes porte-greffes répiqués en sachet de polyéthylène.
<b>Certification</b>	Délivrance par une instance officielle d'un document authentifiant les compétences et le savoir-faire d'un postulant par rapport à une norme de référence attachée à un diplôme, un titre ou certificat de qualification professionnelle (Loi N°2018/010 du 11 juillet 2018)
<b>Compétence</b>	Regroupement ou ensemble intégré de connaissances, d'habiletés, d'attitudes et de comportements permettant de faire, avec succès, une action ou un ensemble d'actions telles une tâche ou une activité de travail. On distingue deux types : les compétences particulières (qui portent sur des tâches types du métier ou de la fonction de travail) et les compétences générales (qui portent sur une activité de travail ou de vie professionnelle qui déborde du champ spécifique des tâches du métier lui-même)
<b>Comportement observable</b>	Comportement d'une personne pouvant être suffisamment manifeste pour que deux ou plusieurs observateurs s'entendent sur la présence ou l'absence de ce comportement (guide OIF)
<b>Connaissances</b>	Ensemble d'informations détenues en propre par l'individu, afférentes aux objets et à l'environnement, aux propriétés de ces objets, aux lois relatives à cet environnement
<b>Critères de performance</b>	Ils définissent les exigences qui permettront de juger de l'atteinte des éléments de la compétence et, par le fait même, de la compétence elle-même. Ce sont donc le contexte de réalisation et l'ensemble des critères de performance qui traduisent le niveau de performance permettant de reconnaître que la compétence est acquise (guide OIF)
<b>Emploi</b>	Ensemble des activités qu'un individu exerce régulièrement et qui lui sont attribuées en fonction de l'organisation.
<b>Evaluation critériée</b>	Mode d'évaluation où la performance du sujet dans l'accomplissement d'une tâche spécifique est jugée par rapport à un seuil ou à un critère de réussite, déterminé dans la formulation du ou des objectifs explicitement visés, indépendamment de la performance de tout autre sujet (guide OIF)
<b>Evaluation des apprentissages</b>	Processus qui conduit à porter un jugement sur les apprentissages, à partir de données recueillies, analysées et interprétées, en vue de décisions pédagogiques et administratives (guide OIF)
<b>Evaluation formative</b>	Evaluation diagnostic dans un but d'assistance, d'amélioration ou de correction s'il y a lieu (guide OIF)

<b>Evaluation sommative ou de sanction</b>	Evaluation effectuée à la fin d'un cycle ou d'un module de formation et attestant l'atteinte ou non des objectifs d'apprentissage afin de permettre la prise de décisions relatives à la sanction des études ou à la reconnaissance des acquis expérimentiels (guide OIF)
<b>Fonction</b>	C'est un ensemble d'activités dans l'entreprise orientées vers une même finalité. Exemples : fonction « personnel », fonction « financière » ; fonction « maintenance ». La fonction a un caractère collectif. Elle finalise l'activité individuelle
<b>Formation professionnelle</b>	Formation consistant à faire acquérir des savoirs, compétences et habiletés dont le but est d'assurer une main d'œuvre compétente, en tenant compte notamment des besoins qualitatifs et quantitatifs des employeurs et des salariés (Loi N°2018/010 du 11 juillet 2018 régissant la formation professionnelle au Cameroun)
<b>Ingénierie pédagogique</b>	Outils et méthodes conduisant à la conception, à la réalisation et à la mise à jour continue des programmes d'études ou des référentiels de formation ainsi que des guides pédagogiques qui en facilitent la mise en œuvre (guide OIF)
<b>Métier</b>	Travail exercé dans le cadre d'une profession donnée. C'est l'ensemble des activités pratiquées habituellement pour se procurer un revenu dans un domaine donné, et qui fait appel à des connaissances plus ou moins spécialisées
<b>Objectif de formation</b>	Traduction de la compétence en comportements observables et mesurables (guide OIF)
<b>Opération</b>	Action qui décrit les phases de réalisation d'une tâche ; elle correspond aux étapes des tâches à accomplir. Elle est reliée surtout aux méthodes et aux techniques utilisées ou aux habitudes de travail. L'opération permet d'illustrer un processus de travail
<b>Parc a bois</b>	Verger composé d'arbres sélectionnés et homologués, qui servira comme source de prélèvement du matériel végétal de reproduction.
<b>Parc semencier</b>	Verger composé d'arbres sélectionnés et homologués mis en place dans l'optique d'y prélever les noyaux pour la production des porte-greffes.
<b>Performance</b>	Objectif minimum à atteindre en fonction des critères de formation définis et adaptés à un groupe déterminé. Comportement observable et mesurable
<b>Processus de travail</b>	Suite d'étapes ordonnées dans le temps qui permettent d'obtenir un résultat (produit ou service) (guide OIF)
<b>Qualification</b>	La notion de qualification renvoie à un jugement officiel et de légitimité qui reconnaît à une ou plusieurs personnes des capacités requises pour exercer un métier, un emploi ou une fonction
<b>Qualification professionnelle</b>	Association d'aptitudes, de connaissances, de qualifications et d'expériences acquises qui permet d'exercer une profession ou un métier déterminé (Loi N°2018/010 du 11 juillet 2018 régissant la formation professionnelle au Cameroun)

<b>Règle de verdict</b>	Critère dont l'importance est capitale dans le métier et dont le non-respect peut entraîner des conséquences graves sur la santé ou la sécurité ou sur la qualité du produit. La règle de verdict peut s'appliquer dans certains cas et entraîner l'échec immédiat pour l'acquisition d'une compétence dans un cas de non-respect dudit critère (guide OIF)
<b>Savoir</b>	Ensemble d'informations détenues en propre par l'individu. Ensemble des connaissances théoriques et pratiques. Le savoir est compris ici comme un terme générique, les savoir-faire et les connaissances sont des registres particuliers du savoir
<b>Seuil de réussite</b>	Permet de juger de l'acquisition d'une compétence. Aussi, on peut déterminer le niveau d'acquisition ou de non acquisition d'une compétence à travers une échelle de niveau et ce, sur la base de la pondération prédéterminée dans le tableau de spécification. Nous suggérons que pour attester de l'acquisition d'une compétence particulière l'apprenant obtienne au moins 80% des pondérations prévues pour l'épreuve pratique (guide OIF)
<b>Tâche</b>	C'est la description élémentaire de l'activité correspondant à une prestation attendue, à partir des ressources dont dispose la personne et en fonction des exigences qui lui sont fixées
<b>Tolérance</b>	Marge d'erreur acceptable qui indexe généralement les éléments observables d'une compétence (guide OIF)
<b>VAE</b>	Processus d'évaluation permettant d'obtenir une certification correspondant à son expérience professionnelle (Loi N°2018/010 du 11 juillet 2018)

## Annexe 2 : Liste des acteurs rencontrés

Région	Ville	Structure	Nom et prénom des personnes rencontrées	Métier ou fonction
Adamaoua	N'Gaoundéré	SCOOPS AGRIVINA	BASSIROU ABDOULAZIZ	Président/ Pépiniériste
	N'Gaoundéré	/	DJIMGUEDOUM Justin	Pépiniériste
	N'Gaoundéré	CEFAPI	ADAMOU OUMAROU	Pépiniériste
Nord	Ngong	GIC PBB	BOUBA VONDOU	Pépiniériste
	Kismatari	/	WALTER MICHAEL	Pépiniériste/ Producteur
	Pakete	/	AVANKO	Pépiniériste
	Tontchi Golombe	GIC des pépiniéristes de Guider	MEGUENOTA ZAKARIAS	Pépiniériste/ Producteur
	Dolla	/	HASSAN HAIROU	Pépiniériste
	Adoumri	/	OUSMANOU SADOU	Pépiniériste/ Producteur

### Annexe 3 : Liste des participants à l'AST du métier de pépiniériste professionnel de manguiers

Région	Localité	Structure	Noms et prénoms
EXTREME-NORD	Maroua	GIC LEEDDE BENDALORE	AGOLSALA ALAOUKISSAM
	Maroua	PND CF/CUADP	ZELAKWA MAGUINA
	Maroua	ETS YOBE GROUP PRODUCT	YOBE
	Maroua	Consultant	TAPELE BAGNANG
NORD	Garoua	ETA Formateur	NGASSAM NZEKAM Serge
	Ngong	GIC PBB	BOUBA VONDOU
	Kismatari	/	WALTER MICHAEL
	Tontchi Golonbe	GIC des pépiniéristes de Guider	MEGUENOTA ZAKARIAS
	Adoumri	/	OUSMANOU SADOU
	Garoua	/	MANA Justin
	Bokle	IRAD	TOUMBA Daniel
ADAMAOUA	N'Gaoundéré	SCOOPS AGRIVINA	BASSIROU ABDOULAZIZ
CENTRE	Yaoundé	PND CF/CUADP	MALLA Julienne
	Yaoundé	DEFFAC /MINADER	ONG-DJAGUE Prosper
	Binguela	Consultant	FOKEM Zéphirin

### Annexe 4 : Liste de participation à l'atelier de validation

N°	Nom et Prénom	Structure/Fonction
01	NANG Amandine SAMEKOMBA Epse AFOUMBE	MINADER/ Chef CPEF
02	Dr IBRAHIM ABBA	MINEFOP/DFOP
03	AVOM ALARA Eric	PND CF/MINADER/ Coordonnateur National
04	Dr EKORONG à MOUTHE Joseph	Modérateur

05	TAPELE BAGNANG	Consultant/ Chef d'équipe
06	FOKEM Zéphirin	Consultant/ Expert CVA
07	ONG-DJAGUE HOULI Prosper	DEFACC/MINADER/ Personne ressource
08	OBONO Madeleine	MINEFOP/Point focal ABC-PADER
09	NGASSAM NZEKAM Serge	ETA de Garoua / Formateur
10	MANA Justin	Expert Agroforesterie
11	AGOLSALA ALAOUKISSAM	Pépiniériste / Maroua
12	BASSIROU ABDOULAZIZ	SCOOPS AGRIVINA/ Président-Pépiniériste-Producteur
13	YOBE	Pépiniériste / Maroua
14	MICHAEL WALTER	Producteur professionnel/ KISMATARI
15	MALLA Julienne Nathalie	PND CF/MINADER
16	ZELAKWA MAGUINA Hermann	PND CF/MINADER
17	NGONO Rodrigue Augustin	EPAB /Formateur
18	NJEWEL Dieudonné Paterne	EPAB /Formateur
19	SABOUANG Paul collins	MINEPAT/Point focal ABC-PADER

## Annexe 5 : Équipe de coordination et de production

### Coordination et suivi du projet

N°	Nom et prénom	Structure/Position	Localité
01	Dr BAHM Andréa	Directrice de Programme ABC-PADER	Yaoundé
02	BOUBA Raymond	Chef de Projet ABC-PADER/ Responsable volet formation professionnelle	Garoua
03	DTISSEBE DJORYANG Parfait	Expert Formation Professionnelle Agropastorale ABC-PADER	N'Gaoundéré

## Équipe de production

N°	Nom et prénom	Structure/Position	Localité
01	TAPELE BAGNANG	Consultant /Chef d'équipe	Maroua
02	FOKEM Zéphirin	Consultant /Expert CVA mangue	Binguela
03	ONG-DJAGUE HOULI Prosper	Personne ressource / DEFACC-MINADER	Yaoundé
04	MICHAEL WALTER	Producteur de plants et de fruits de mangue	Kismatari
05	DTISSEBE DJORYANG Parfait	Expert Formation Professionnelle Agropastorale ABC-PADER	N'Gaoundéré

